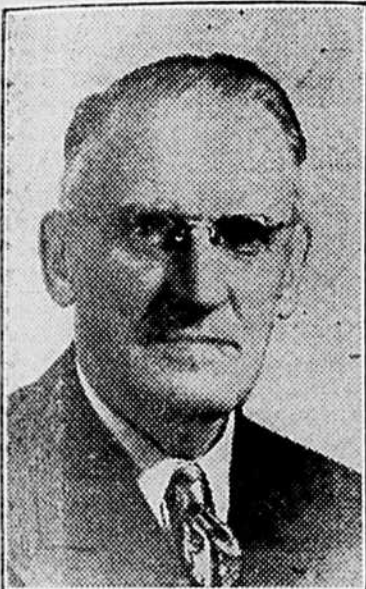


On discute le problème des grains de provende



La Fédération canadienne de l'Agriculture à laquelle l'U.C.C. est affiliée, vient de tenir son congrès annuel à l'autre bout du continent, à Victoria, en Colombie canadienne. A cette occasion, M. H.-H. Hannam a été réélu pour la quatorzième année consécutive président général de la Fédération. MM. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C., ainsi que M. W.-J. Parker, président des coopératives de blé (Wheat Pool) du Manitoba, ont été également réélus vice-présidents. Tous deux occupent ce poste depuis plusieurs années. On reconnaîtra ci-dessus, de gauche à droite, MM. Mario, Hannam et Parker.

Au congrès de la Fédération canadienne de l'Agriculture tenu à Victoria — Appui à l'Office du blé — Formation d'un comité de 9 membres pour étudier le problème des grains de provende — MM. Hannan, Marion et Parker sont réélus — Discours de M. Hannan

La Fédération canadienne de l'Agriculture a terminé son congrès annuel, tenu cette année à Victoria, en Colombie canadienne, du 26 au 30 janvier, sur une note de conciliation en décidant de former un comité conjoint de neuf membres chargé de discuter avec les représentants de l'Office du Blé pour trouver une solution au problème des approvisionnements en grains d'alimentation.

Selon les quelques bribes que nous avons pu recueillir dans les journaux quotidiens, il y aurait eu menace de scission entre les délégués de l'Est et ceux de l'Ouest sur cette importante question des grains d'alimentation, notamment à propos des opérations de l'Office du Blé qui, comme on le sait, contrôle non seulement le blé mais la vente des grains d'alimentation.

M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., qui assistait au congrès avec M. Jean-Baptiste Lemoine, aurait même déclaré, selon certains rapports de journaux, que cet Office du Blé "ressemblait à un monopole". En l'absence du président général et du vice-président, il est impossible de savoir ce qu'il y a de vrai dans ces comptes rendus de presse.

La Colombie appuie l'Est

Les délégués de la Colombie canadienne auraient même appuyé ceux de l'Est du Canada (Ontario, Québec et les provinces Maritimes) sur cette question controversée. Ils ont affirmé qu'ils ne sont pas opposés à l'Office du Blé, comme tel, mais au système qui permet aux spéculateurs de jouer sur les prix et de les faire monter. Mais les directeurs de la Fédération n'ont pas voulu empirer la situation par une décision qui ne ferait l'affaire de personne. Ils ont donc décidé à l'unanimité, à la suite du débat en séance publique sur les opérations de l'Office du Blé, d'appuyer la résolution demandant le renouvellement du mandat de l'Office du Blé qui contrôle la vente et la distribution non seulement du blé mais de l'avoine et de l'orge.

Ils ont cependant décidé de former le comité dont il est question au début de ces quelques notes. Ce comité de neuf membres est formé de quatre représentants des acheteurs de grains de provende et de quatre représentants des producteurs de blé. M. Hannam agissant comme président du comité qui aura pour tâche de rencontrer les représentants de l'Office du Blé en vue de trouver une solution au problème des grains.

Le prix minimum des oeufs

Pendant l'assemblée, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a dit qu'il considérerait avec ses collègues du cabinet fédéral la possi-

bilité d'un prix minimum plus élevé pour le marché des oeufs. Le prix de soutien des oeufs présentement est de 38 cents la douzaine sur le marché de gros. Les producteurs désirent obtenir un plancher de 44 cents.

Le prix du porc

Un débat assez violent a eu lieu au sujet du prix du porc. Le ministre Gardiner a déclaré qu'au meilleur de sa connaissance le prix du porc sera de 4 cents plus élevé après la levée de l'embargo américain le 1er mai prochain.

M. Hannam réélu

Aux élections tenues au cours du congrès, M. H.-H. Hannam a été réélu pour la quatorzième année consécutive président de la Fédération canadienne de l'Agriculture. Les deux vice-présidents, MM. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C., et W.-J. Parker, président des "Wheat Pools" du Manitoba, ont été maintenus à leur poste respectif, qu'ils occupent également depuis plusieurs années. Les autres directeurs de la

(suite à la page 23)

Difficultés sur le marché du beurre

Au début de la semaine dernière, l'Office de soutien des prix agricoles a fait connaître sa décision de ne plus distribuer, de vendre du beurre sur le marché pour une période dont il ne mentionnait pas la durée.

Aucune raison n'a été fournie officiellement pour justifier ce geste. On en a conclu que le gouvernement avait cru trouver là un moyen de permettre l'écoulement sur le marché du beurre de cet hiver dont la production a été plus abondante que prévu. Depuis le mois de novembre dernier, le gouvernement vendait au prix d'environ 62 cents la livre, le beurre acheté au prix de soutien de 58 cents la livre.

La réaction du commerce privé a été la suivante. On craint que les stocks de beurre ne soient pas suffisants et que le prix ne monte sensiblement si le gouvernement ne se remt pas à écouler ses réserves qui constituent les deux tiers du beurre entreposé au Canada. Cette protestation a été exprimée par le secrétaire du Conseil national de l'industrie laitière M. W. K. St. John.

Une assemblée de producteurs de lait

L'assemblée annuelle de l'Association coopérative agricole des Producteurs de lait de Montréal tiendra son assemblée annuelle jeudi le 5 février 1953, à l'hôtel Mont-Royal.

Sixième congrès de la FIPA à Rome en juin

Le sixième congrès annuel de la FIPA se tiendra à Rome du vendredi 5 juin au samedi 13 juin 1953.

Les dates précédemment indiquées ont été légèrement modifiées afin que l'assemblée de la FIPA ne chevauche pas avec la réunion du conseil de l'OAA du 15 au 27 juin. L'assemblée se tiendra dans les locaux de l'OAA.

Des tournées en groupes ont été prévues pour les délégués de la conférence à la fois avant et après l'assemblée. Ces tournées seront aux frais des délégués.

Les sessions plénières du Conseil se tiendront le vendredi 5 et le samedi 13 juin.

Retraite sociale à la villa St-Jean

Du 8 au 11 février inclusivement — Son Exc. Mgr Coderre sera présent

La Fédération de l'U.C.C. de St-Jean est heureuse d'annoncer à tous les cultivateurs du diocèse, aux membres de ses syndicats affiliés, en particulier qu'elle tiendra trois jours d'études sociales à St-Jean, à la maison des retraites fermées des Révérends Pères Jésuites, du 8 au 11 février prochain. Son Excellence Mgr Gérard Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean, prendra part à ces journées d'étude et y adressera la parole.

L'entrée des retraitants ou délégués aura lieu le dimanche soir à 8 heures, le 8 février, et les séances d'étude se termineront le mercredi suivant à midi sous la présidence de M. Lionel Sorel, de St-Michel, président de la Fédération. Voici quel sera le programme de ces journées d'études syndicales:

Dimanche, le 8 février, à 8 heures le soir: Entrée des retraitants. — Prière et sermon d'ouverture.

Lundi, le 9 février: Journée religieuse: Messe le matin célébrée par Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque-coadjuteur du diocèse de St-Jean.

Mardi, le 10 février: Journée d'études économique-sociales:

9 h. a.m. — Propagande et rôle du syndicat de l'U.C.C. dans la paroisse, par M. Gérard Giroux, propagandiste diocésain.

10 h. a.m. — Ententes collectives et organisation des marchés pour la vente des produits agricoles, par M. Louis-Philippe Poulin, (suite à la page 2)

Quelques considérations sur l'élevage du mouton au Canada et dans le Québec

MM. X.-N. Rodrigue et L.-G. Fortin invités à la prochaine émission radiophonique "Le Choc des Idées"

Lundi prochain, le 9 février, la situation de l'industrie ovine dans la province de Québec sera la question débattue au programme "Le Choc des Idées" (Radio-Canada, 8 h. 30, heure normale de l'Est). Elle sera traitée par M. X.-N. Rodrigue, secrétaire de la Société des Eleveurs de Moutons de Québec et directeur de l'Association canadienne des Eleveurs de Moutons, et par M. Louis-de-Gonzague Fortin, professeur de zootechnie à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Voici un résumé de leurs travaux.

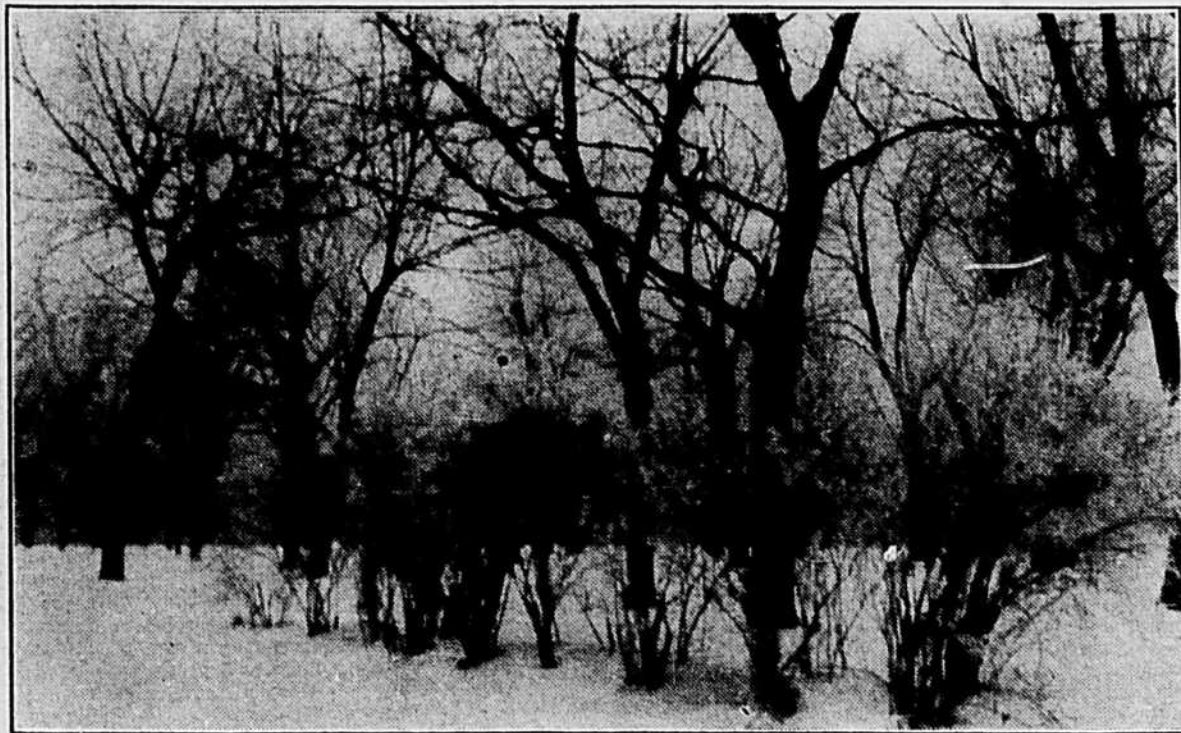
M. RODRIGUE

M. Rodrigue note d'abord que la population ovine a baissé de 60 pour cent au Canada en l'espace de 20 ans. La valeur de cet élevage est quand même de 39 millions de dollars.

Le principal facteur du déclin de l'industrie ovine ce sont les ravages causés par les chiens qui, de 1930 à 1939, dans Québec seulement, ont dévoré 5,000 moutons en moyenne par année. La dernière guerre a fait jouer un autre facteur, d'ordre économique. Prix plus élevés du boeuf et du porc et remplacement d'une partie de la laine dans les vêtements par les fibres synthétiques.

Il semble cependant que l'élevage du mouton en regagne en ce moment. On constate une augmentation de 4 à 17 pour cent dans le nombre de moutons gardés dans les diverses provinces canadiennes.

M. Rodrigue n'hésite pas à recommander cet élevage parce que, actuellement, notre marché domestique ne répond pas à la demande, ni pour l'agneau, ni pour la laine; mouton offre un moyen de diversification. (suite à la page 23)



Quand tout s'endort sous les grands arbres, là où il y a quelques mois c'était la feuillée toute pleine du gazouillis des oiseaux, la nature se repose d'un long sommeil de cinq mois pour nous faire assister à un renouveau plus vigoureux le printemps venu. C'est le grand silence propice à la réflexion et à la méditation....

Billet

"L'assassinat de la terre"

Ce titre est emprunté de Daniel-Rops dont "Notre Temps" publie un article sur le même sujet, naturellement...

Daniel-Rops est journaliste, historien, romancier, exégète, sociologue, auteur français réputé, et j'en passe.

Qu'est-ce pour lui que "l'assassinat de la terre"? Et pourquoi ce titre?

Cette formule frappante cherche à attirer l'attention et y réussit. Réussira-t-elle autant à guérir le mal qu'elle dénonce?

La victime, ici, c'est la terre fertile et productive.

Les assassins, ce sont ceux qui transforment la forêt et le sol arable en désert. Ce sont des hommes. Mais comme la terre nourrit l'humanité, d'autres hommes souffriront demain de "l'assassinat".

Comme Daniel-Rops, servons-nous ici d'exemples plutôt que de définitions.

Aux Etats-Unis, en Caroline du Sud, une ville s'est élevée autour d'une mine de cuivre. Mais les fumées toxiques des usines ont fait périr les arbres. L'humus du sol s'en est allé à la rivière avec les résidus du minerai. A trente milles à la ronde, l'érosion est si complète que la ville songe à déménager...

Dans la plaine du Mississipi, déboisée systématiquement, dit encore Daniel-Rops, on a vu apparaître "les fameux bols à poussière dans lesquels nulle végétation ne réussit à pousser et d'où sortent des tempêtes de sable, de terre pulvérulente qui menacent d'invasion et de stérilisation toutes les régions avoisinantes".

Autres exemples en Europe et en Amérique où le déboisement aboutit à l'invasion par le désert. Ailleurs, c'est la monoculture — coton et café, par exemple, — qui épuise le sol.

Pour compléter l'auteur, nous ajoutons que l'Ouest du Canada a trouvé un nom pour les "assassins de la terre". Il les appelle les "mineurs de blé".

Dans Québec, la terre est tuée d'autre sorte. Des marchands de bois et des pilliers de lots, sans souci pour le proche avenir, arrachent à la terre toute sa richesse forestière. Après eux, le déluge.

Les gouvernements et les villes prennent, à leur convenance, les terres les meilleures pour créer des champs d'atterrissage quand ce n'est pas des terrains de golf. Pour de mystérieux projets de défense, on convertit à l'occasion une paroisse entière en terre improductive. C'est nécessaire? Peut-être... Mais pourquoi ne pas prendre les terrains incultes de préférence aux plus riches?

Bien souvent aujourd'hui, conclut Daniel-Rops, l'homme, au lieu d'être un jardinier, donne l'impression d'être un pirate. Sous prétexte d'exploiter scientifiquement la terre "il est certain que, de bien des façons, nous l'assassinons".

Mais ne le répétez pas, car on vous arrêtera à la place des assassins!

Jacques SAINT-YVES

Retraite sociale...

(suite de la page 1)

agronome et directeur du service de l'économie rurale à l'U.C.C.

3 h. p.m. — Syndicats spécialisés de l'U.C.C. en fonction des conventions collectives, par M. Poulin.

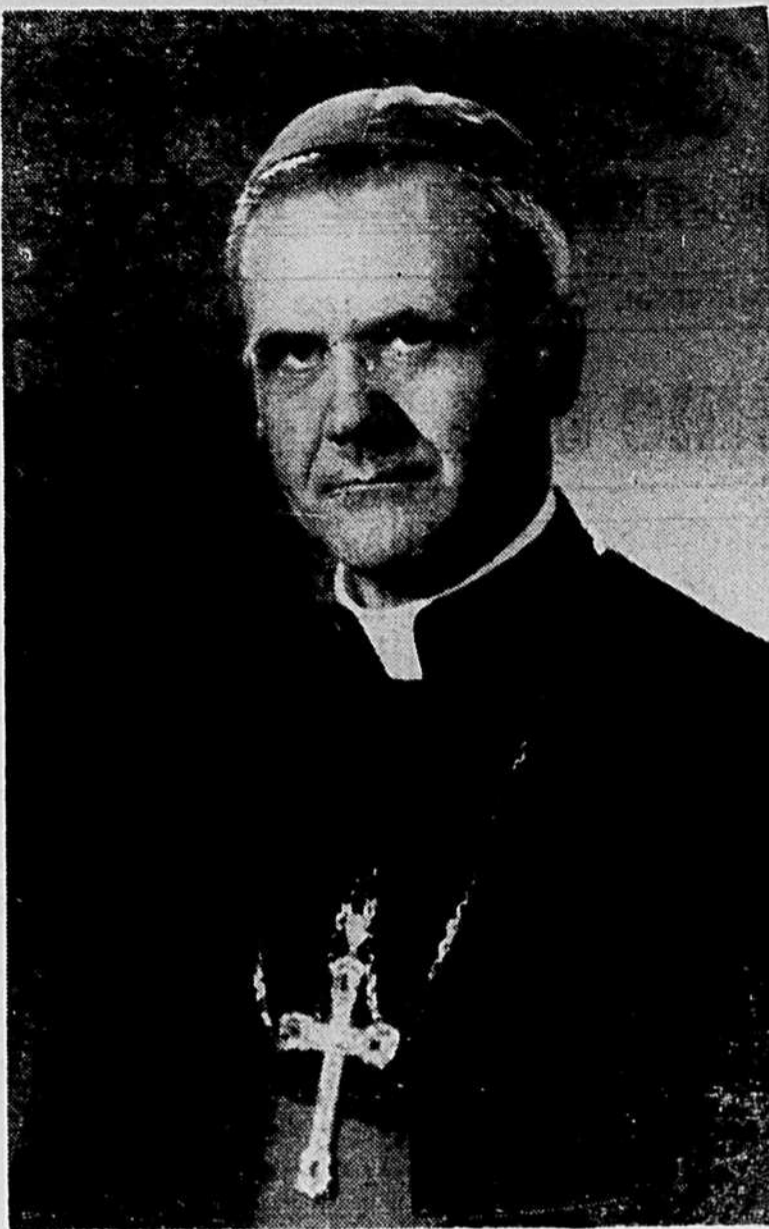
8 h. p.m. — Le syndicalisme agricole en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, par M. Gérard Champoux propagandiste de la fédération des Trois-Rivières.

Mercredi, le 11 février : Journée sociale : L'Association professionnelle de l'U.C.C. et ses services, par M. Gérard Champoux.

A midi : Dîner amical — allocutions de clôture par M. l'aumônier diocésain, M. l'abbé Germain Guérin, le président de la Fédération, M. Lionel Sorel et le Révérend Père Belleau, directeur des retraites fermées.

2 h. p.m. — Salut du St-Sacrement et départ.

Les représentants de leur syndicat devront s'adresser soit au R. P. Belleau de la Maison de retraites fermées, soit encore à M. Lionel Sorel, de Saint-Michel de Naperville, ou au secrétaire-propagandiste, M. G. Giroux 515, avenue Viger, Montréal.



(Photo LAROSE)

A l'occasion du retour de Son Eminence le Cardinal Léger parmi les siens, l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" renouvellent l'expression de leurs respectueux hommages et de leur filiale soumission. La classe agricole partage avec tout le Canada français la joie et la fierté d'accueillir un de ses fils devenu prince de l'Eglise.



Notre pain quotidien

Il y a eu autrefois d'ardentes polémiques sur "la grande erreur du pain blanc". La farine toute blanche et toute belle avait un grand tort: c'est qu'elle était démunie des meilleurs éléments nutritifs du blé. Voici qu'on prend des mesures pour remédier à cet état de choses. On vient de mettre sur le marché ce qu'on appelle un pain enrichi. L'enrichissement comprend des vitamines du groupe B et du fer. L'événement a son importance. On peut conseiller à tous de recourir désormais au pain enrichi. La santé y gagnera. La Gazette des Campagnes (Ste-Anne-de-la-Pocatière), cite la nouvelle et ajoute quelques commentaires:

Lundi, à Québec, au Château Frontenac, la Section française du Comité spécial d'études sur la nutrition représentant les boulangers et minotiers du Canada a tenu un "dîner au pain", présidé par le Dr Honoré Nadeau, professeur de diététique à l'Université Laval.

Le conférencier fut le Dr Jean Meyer professeur de nutrition à l'Ecole de la Santé publique, Université d'Harvard, E.-U., une des sommités mondiales de la science de la nutrition, docteur-ès-sciences (physiologie) de l'Université de Paris, et docteur en chimie et physiologie de l'Université de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Comme il s'agissait de lancer un pain enrichi de vitamines, une assistance formée de personnalités gouvernementales, universitaires, médicales et industrielles (minoterie et boulangerie) vit un film rappelant la découverte des vitamines, et les merveilles qu'elles ont accomplies dans l'amélioration de la santé humaine.

Le Dr Mayer a répondu aux critiques injustifiées voulant que les vitamines soient des drogues: "Pas des drogues, des aliments; des substances chimiques au même titre que le sucre, les graisses, les protéines."

Il n'y a là rien contre le pain entier, continue-t-il; mais le public n'en consomme pas; de plus, à son avis: "L'évidence que le pain complet est supérieur au pain enrichi n'est pas nette et dépend des critères choisis."

Nous restons toujours attachés au pain entier et à ses vitamines naturelles pour des raisons qu'il est inutile de développer une fois de plus. Mais nous trouvons très heureux qu'on ait fait du pain blanc autre chose que ce qu'il était: une base fort déficiente de l'alimentation, une source de déminéralisation et un facteur choisi de mauvaise santé: constipation, fermentations intestinales, etc.

Les huiles végétales

s'infiltrent partout

Dans Québec, l'industrie laitière est le principal soutien des fermes. Elle est mise en péril

Ephémérides
1929 1930 1935 1940 1945 1950

Des numéros de la "Terre de Chez Nous" publiés le 8 février 1933 — il y a vingt ans, — et le 9 février 1938, — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

Dans un article sur le crédit agricole, M. Albert Rioux cite l'hon. E.-J. Caron, ministre de l'Agriculture, faisant cette réponse à un député qui réclamait un système de crédit agricole: "Un cultivateur qui emprunte se ruine." A cela M. Rioux répond: "Oui, si c'est pour faire des dépenses de plaisir et de luxe; non, si c'est pour produire davantage ou pour mieux cultiver. Il faut se défaire une fois pour toutes de ce préjugé que le crédit agricole est une institution pour les vaincus de la vie, les victimes de la mauvaise fortune. Le crédit doit servir aux cultivateurs intelligents et travailleurs qui ont besoin de capitaux pour progresser plus rapidement et exercer leur profession d'une manière plus payante. Il est un instrument aussi nécessaire aujourd'hui pour la classe agricole que la faucheuse ou la moissonneuse."

Voilà quinze ans...

Le thème du crédit agricole est repris cinq ans plus tard par M. D. Beaudin qui écrit à ce propos: "On sait que d'Ottawa nos cultivateurs n'ont pu rien tirer ou à peu près. Le gouvernement provincial est donc venu à la rescousse.

"Il a suffi d'un an pour constater la différence entre un système de prêt opérant et un système de crédit qui semblait avoir pour but de ne jamais prêter. Dès l'ouverture de la session, le parlement provincial a été appelé à porter à \$25 millions les sommes allouées au crédit agricole.

"En certains milieux, ce montant a paru énorme. Cependant, rien comme la multitude de demandes dont on a accablé l'Office du prêt agricole de Québec ne prouve jusqu'à quel point le crédit agricole était nécessaire chez nous."

bien s'appliquer au lait fluide en nature.

4) Au Canada, un produit à base d'huile végétale ressemblant à la crème fouettée a remplacé en grande partie la crème naturelle dans l'industrie de la pâtisserie.

Devant tous ces faits nouveaux qui n'ont rien d'enthousiasmant, plusieurs questions surgissent: à notre esprit. Qu'advient-il de notre industrie laitière? — Comment les cultivateurs pourraient-ils soutenir la concurrence d'un produit venant de pays où le niveau de salaire est d'environ 25c par jour? — Comment les consommateurs désireux de consommer des produits laitiers purs, pourraient-ils être protégés contre les pseudo-produits laitiers? — Enfin, est-ce que le remplacement du gras par des huiles végétales, va être à la longue un gain ou une perte pour l'ensemble de l'économie canadienne?

Avant de se déclarer en faveur des huiles végétales, tout citoyen et principalement tout législateur devrait se poser sincèrement de telles questions, et y répondre franchement. Un peu de réflexion pourrait ici être salutaire à plusieurs.

Remaniement des services agricoles aux E.U.

Dès son entrée en fonction, après l'investiture du nouveau président des Etats-Unis le 20 janvier, le nouveau secrétaire (ministre) à l'Agriculture de Washington, M. E.-T. Benson, a ordonné le regroupement de 25 bureaux de son département. Le ministre a déclaré aux fonctionnaires de son département qu'il attend d'eux "un jour de travail complet pour une journée de salaire complète".

Le nouveau ministre de l'Agriculture a lui-même une rude tâche sur les bras. Il aura dès maintenant à décider de la participation des Etats-Unis à l'accord international sur le blé qui expire en juillet prochain. Aux termes de cet accord, les Etats-Unis exportent du blé à un prix plus bas de 65 cents que le prix en vigueur sur le marché américain.

La Terre DE CHEZ NOUS



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers.

Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marion est président et M. Thurbé Belzile, secrétaire général.

DIRECTEUR : Dominique Beaudin;
REDACTEURS : Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" fait partie de l'Association des Héritiers de la Culture française du Canada. Son tirage est vérifié par l'Audit Bureau et

Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire, Montréal.



Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, avenue Viger, Montréal

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Quelques suggestions pour vos lectures

L'ASSOMPTION et le chapelet en famille

Par Gérard Leblanc, c.s.c.
Un précieux petit livre qui contient dix entretiens ou plutôt dix méditations à haute voix sur le sujet de l'Assomption et de cette école de vertu, ce catéchisme de la doctrine chrétienne qu'est le Rosaire. On trouvera dans cet ouvrage une nourriture spirituelle de qualité et une raison de plus d'aimer et de prier Marie.

"L'Assomption et le chapelet en famille", plaquette de 30 pages, est en vente au prix de 15 cents l'exemplaire, \$1.65 la douzaine, 511 cent, aux éditions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, et dans toutes les librairies.

BRIGITTE

et le cercle de famille

Brigitte! Ce n'est pas seulement pour ses innombrables lecteurs, l'héroïne d'un roman à succès; c'est aussi, c'est surtout une amie, l'amie des jours de joie et des jours de peine, l'amie dont la courageuse gaieté reconforte et aide aux ascensions spirituelles.

La voici, entourée du Cercle de Famille. Ses enfants ont grandi: Roselyne et Jean-Joie, mariés; les jumeaux se préparent au sacerdoce; Marie, le "Petit-Agneau", et surtout le père, peintre à l'âme sensible.

"Brigitte et le cercle de famille" est un volume broché de 254 pages, sous couverture en couleurs, en vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de \$1.25 (par la poste: \$1.40).

La stabulation...

(suite de la page 7)

on le constate lorsque les animaux sont au pâturage, l'agitation que cela provoque parmi le troupeau à leur conséquence une certaine diminution dans la production.

(4) La santé des animaux:

M. Lajoie doute qu'on puisse empêcher la contagion (brucellose, mammites aiguës, fièvre du transport et autres maladies) dans une étable libre. On peut isoler les animaux affectés, mais comment procéder à la désinfection des lieux sans enlever tout le fumier qui s'y trouve?

(5) Main-d'oeuvre:

La stabulation libre permet d'épargner du temps, des pas et du travail et des salaires. C'est son argument le plus fort. Mais l'éco-

(suite à la page 23)

MONTREAL, MERCREDI, LE 4 FEVRIER 1953

Est-il possible de faire plus ?

Faut-il répondre ou simplement lever les épaules ?

Une personne a eu l'obligeance de nous résumer un bout de conversation entendue à propos de l'U.C.C.: "Le coût de l'abonnement à 'La Terre de Chez Nous' et de la cotisation de l'U.C.C. est trop cher, disaient ces gens, parce que ça ne vaut rien. Tandis que si l'U.C.C. faisait pour nous ce que les autres unions font pour leurs protégés, vingt-cinq piastres ne seraient pas assez. Pourquoi ne pouvons-nous pas faire de grève? Les autres en font, dans quelque union que ce soit. Pourquoi cette publicité à la radio que la plupart écoutent d'une oreille distraite? Pourquoi ne pas prendre cet argent pour insister auprès du gouvernement afin d'obtenir que le cultivateur fasse lui-même ses prix; quand il achète, ce n'est pas lui qui fait le prix. Ou encore, que le gouvernement établisse des prix de soutien en rapport avec le coût de la vie actuellement et fasse baisser les prix des moulées et des engrais chimiques. Est-il possible de faire plus?"

Répondre à tout cela serait long, mais cela n'est pas difficile. L'ennui c'est d'avoir à toujours revenir sur les mêmes choses, et cela depuis vingt-neuf ans.

Au neuvième chapitre de sa brochure intitulée "L'U.C.C. d'aujourd'hui" — que devraient posséder et lire tous ceux qui s'intéressent sincèrement sur l'U.C.C. — M. Dominique Beaudin fait le bilan des résultats acquis par l'U.C.C. au cours d'un premier quart de siècle d'existence. "Sans échapper à l'humaine imperfection, l'U.C.C. a accompli dans la vallée du Saint-Laurent une oeuvre colossale", dit-il, en évoquant le jugement de maints observateurs impartiaux. S'excusant à l'avance d'importantes omissions, il aligne en quelque douze pages les principales réalisations de l'U.C.C. dans l'ordre religieux et moral, social, économique et technique.

Essayons d'en faire un court résumé. L'U.C.C. est l'association professionnelle des cultivateurs de la province de Québec, cultivateurs catholiques. Quatre ans après sa fondation, l'évêque de la province (lettre du 6 mai 1928) l'a reconnue en toutes lettres comme oeuvre auxiliaire de l'Action catholique en la chargeant de répandre dans les campagnes la doctrine sociale de l'Eglise, mandat renouvelé dans la Lettre pastorale collective de novembre 1937. Et l'on peut dire que cela fut le principal souci de l'U.C.C. Son journal, ses cours à domicile, ses multiples retraites sociales en témoignent, de même que son rôle dans la restauration du culte de saint Isidore ou de la "façon chrétienne de cultiver la terre".

Mais cela ne sonne pas fort aux oreilles de ceux qui sont ordinairement sourds aux choses de la religion. Apprécieront-ils à sa valeur l'argument suivant? L'U.C.C. unit ses membres au sein de syndicats paroissiaux. Ces syndicats sont avant tout des écoles où l'élève docile puisera une véritable formation. Individualiste peut-être auparavant, il peut y devenir altruiste, c'est-à-dire acquérir l'esprit d'équipe, l'habitude de coopérer, bref le sens social. Pour celui qui n'a pas eu la chance d'aller longtemps aux écoles, l'assemblée de l'U.C.C. fournit maintes occasions de se renseigner sur l'agriculture de la province et du pays, les courants économiques, les techniques récentes. "Les études des membres de l'U.C.C. et leur effort commun, écrit M. Beaudin, ont contribué à renforcer la famille, dégrever la propriété rurale, à consolider les cadres de la paroisse. Le Québec et ses habitants, là où ils sont connus, passent pour avoir réalisé un tableau incomparable de civilisation rurale et un modèle d'association professionnelle agricole. Ces résultats découlent d'une meilleure formation personnelle et d'une plus haute formation collective... L'U.C.C. a grandi les ruraux dans leur propre taille et devant la société."

Passons à l'ordre économique. "Si l'U.C.C. faisait quelque chose, \$25.00 de cotisation annuelle ne serait pas assez..." Il est assez vain d'aligner des chiffres pour arriver à établir en piastres et cents les services rendus par l'association professionnelle à ses membres et aux autres cultivateurs en échange d'une minime contribution. L'U.C.C. n'est pas un comptoir postal, ni une banque. Mais si l'on insiste, nous ne prendrons qu'un seul point. Le gouvernement fédéral défraie une partie du coût de transport des grains de l'Ouest vers les provinces de l'Est, et ce n'est pas parce que les associations agricoles s'y opposent... Au contraire, cette mesure a été obtenue par l'action collective de la fédération nationale agricole dont l'U.C.C. fait partie, non pas comme membre honoraire, mais activement et au prix d'une cotisation élevée. Or, cette aide au transport, qui dure depuis déjà plusieurs années, a valu à tous les cultivateurs qui emploient des engrais chimiques (qui peut bien s'en passer de nos jours?) un rabais de \$6 ou \$7 par tonne, annuellement. Voilà donc largement remboursés les membres de l'U.C.C. qui y tenaient. Le reste (pages 127, 128 et 129 de "L'U.C.C. d'aujourd'hui") est donné par surcroît.

Et dans l'ordre de la profession, que vaut l'U.C.C.? Elle a donné à la classe agricole l'influence indiscutée de son journal, une oeuvre d'édition et de presse, 28 cours à domicile, un service spécial aux cultivateurs-bûcherons, une société d'assurance-vie, une société d'assurances générales, un centre de formation rurale, une association professionnelle aux femmes rurales, en plus d'avoir donné un coup de main à un nombre inconnu d'institutions locales et régionales.

Et il faudrait maintenant lâcher tout cela pour faire des grèves parce que c'est la mode? Ceux qui désirent une grève des cultivateurs ne savent pas ce que c'est qu'une grève et seraient les premiers à vouloir briser le cordon de piquetage... Quand l'ouvrier quitte son travail, sa machine s'arrête et la production dort. Demandons donc aux champs et aux animaux d'en faire autant. Non, une grève agricole est impensable, irréalisable, surtout quand on en mesure à l'avance les conséquences sociales et économiques.

L'U.C.C. devrait "prendre cet argent pour insister auprès du gouvernement afin d'obtenir que le cultivateur fasse lui-même ses prix..."

Georges-Noël FORTIN

(suite à la page 21)

Journal d'examen

Le 22 février prochain sera un jour d'examen pour les élèves du Cours à Domicile de l'U.C.C. Beaucoup de gens s'intéressent encore à cette initiative ancienne de l'U.C.C. que sont les cours à domicile. Mais il faut bien admettre que la ferveur des débuts est tombée. Nous devrions avoir aujourd'hui deux fois plus d'élèves qu'il y a vingt ans ou quinze ans. Nous en avons moins. A quoi attribuer ce résultat? L'étude est-elle moins nécessaire qu'autrefois? La formation des membres et, par eux, de toute la classe agricole s'impose-t-elle moins que jadis? Sûrement pas! Au dernier congrès général, à Montréal, le président général et l'aumônier général ont réitéré le même vieux mot d'ordre: "Connaitre pour agir!" Les élèves qui subiront l'examen du 22 février prochain font beaucoup plus que témoigner de leur enrichissement personnel. Ils rendent service à toute la classe agricole en contribuant à sa meilleure formation. Le but premier de l'U.C.C., c'est d'élever ses membres par une meilleure formation intellectuelle et morale. Ce résultat précède l'embellissement de la ferme, l'amélioration des champs et des bêtes, l'augmentation des revenus, etc. Les autres résultats même sont des conséquences du premier. Il faut donc louer ceux qui parmi nous maintiennent l'étude à la place d'honneur dans le syndicat, ceux qui gardent vivantes les équipes d'étude, ceux qui voient à ce que les Cours à Domicile soient suivis et compris. Ils accomplissent la tâche première dont les autres dépendent. L'examen du 22 février témoignera de notre vitalité.

D. BEAUDIN

Economie menacée

Le Bulletin de janvier de la Banque Canadienne Nationale est fait de l'allocution présentée par le président, M. Charles St-Pierre, à l'assemblée générale annuelle. Quelques brefs passages concernent l'agriculture dans la province. Basés sur les statistiques de l'année écoulée, ils signalent discrètement que l'agriculture est dans une situation défavorable par rapport aux autres secteurs de l'économie.

"Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. L'indice des prix de gros a décliné, jusqu'à la fin d'octobre, un mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quinze mois, sauf une seule interruption en juin 1952. Mais l'inégalité de la baisse crée un déséquilibre dont les conséquences commencent à se faire sentir. Ainsi, entre septembre et octobre, alors que l'indice général n'accusait qu'un recul de 0.5 pour cent, celui des produits de la ferme fléchissait de plus de 4 pour cent, ce qui le ramenait au plus bas point où il soit tombé depuis février 1950. L'indice marquait, à la fin de novembre, un changement de tendance. Il témoignait d'un raffermissement des prix d'une trentaine de produits, mais ceux des denrées agricoles n'en continuaient pas moins à décliner dans l'ensemble."

Ce passage du discours de M. St-Pierre dit très positivement l'essentiel. On ajoute qu'à la baisse des produits agricoles correspond une hausse des produits dont le cultivateur a besoin. "Il en résulte, dit encore le Bulletin de la Banque, un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat qui le contraint bien souvent de comprimer même ses dépenses utiles."

En un bref résumé, la situation des cultivateurs canadiens est fort bien exposée. Québec ne comptant pas dans la production du blé, il faut noter que le cultivateur québécois est plus atteint que les fermiers de l'Ouest, car ce sont ses produits principalement qui baissent. C'est chez nous que vivent les grosses familles rurales et on déduit de là que le revenu est plus faible encore par tête de population rurale. Il ne faut donc pas s'étonner que l'aboutissement soit l'exode vers les villes. Tandis que les autres secteurs de l'économie crient à la merveilleuse prospérité, l'agriculture est mise au pas ou recule. Cette situation est dangereuse pour l'ensemble et une nation, vraiment imbue d'esprit social, doit ressentir le devoir qu'elle a que tous prospèrent en même temps. De ce point de vue, il est à la fois illogique et injuste que ceux qui réclament sans cesse de plus hauts salaires s'efforcent, inconsciemment souvent, de comprimer des revenus agricoles déjà trop bas. Les revenus agricoles, c'est le salaire du cultivateur et de sa famille.

D. B.

Le résultat en cents et en piastres

Dans bien des cas, la cotisation à l'U.C.C. est la pierre d'achoppement qui empêche l'U.C.C. de compter sur le nombre. Trop souvent, on s'imagine que l'U.C.C. peut vivre sans argent, peut fournir les services qu'on en attend sans bourse délier.

Si on savait au moins ce qu'elle peut donner et donne effectivement en cents et en dollars, on ne songerait plus à marchander les \$5.00 qui paraissent le principal obstacle chez un grand nombre de cultivateurs. Voici quelques chiffres tirés du bulletin

mensuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture qui peuvent nous éclairer à ce propos.

Au seul chapitre de l'aide au transport des grains de l'Ouest, c'est par millions que les cultivateurs ont épargné grâce aux subventions sur le transport des grains de provende. D'octobre 1941 à octobre 1952, soit plus de dix ans, l'aide au transport des grains et autres engrais alimentaires s'est appliquée sur 30,417,000 tonnes. Le chiffre total des octrois s'est élevé à \$180,755,817.78. Pour l'année 1951-52, le montant de l'aide au transport a été de \$18,216,177.96.

La province de Québec a-t-elle bénéficié de ces octrois de l'Etat? Sans aucun doute. Elle vient même immédiatement après l'Ontario qui a profité de 41 pour cent des octrois. La part de la province de Québec a été de 38 pour cent. Un petit calcul d'arithmétique et l'on trouve aussitôt cette part de nos cultivateurs dans la politique d'aide au transport. De 1941 à 1952, les cultivateurs du Québec ont donc retiré environ \$68,687,210 et en 1951-52, \$6,922,124. Nous vous faisons grâce des cents. Divisez maintenant ces deux montants par le nombre de cultivateurs qui ont acheté des grains de provende ou des moulées, et vous verrez combien chacun a épargné d'argent depuis une dizaine d'années.

Et alors, la conclusion? Mais elle s'impose d'elle-même. Vous avez peut-être épargné des centaines de dollars depuis dix ans grâce à cette politique d'aide au transport que les interventions multipliées de l'U.C.C. ont réussi, souvent avec insistance, à faire prolonger. Ne croyez-vous pas qu'il est juste qu'après avoir reçu il faut maintenant payer pour les services qu'on vous rend? Poser la question, c'est y répondre. Et la réponse, si on a le coeur à la bonne place, devrait être sans équivoque.

B. BERUBE

Le langage des faits

Nombre de gens, fort bien disposés par ailleurs à l'égard de la classe agricole, entretiennent l'idée fautive que les cultivateurs occupent une position privilégiée dans la société. On fonde cette prétention erronée sur le fait, malheureusement de constatation courante, que les comptes d'épicerie n'ont pas baissé pour la peine malgré une diminution parfois considérable des prix des produits agricoles. Où va cette différence de prix qui paraît inexplicable?

Nous ignorons par quel dédale les produits des cultivateurs finissent par aboutir chez le consommateur. Les prix font sans doute boules de neige en cours de route. En tout cas, pour s'en tenir au cas du cultivateur lui-même, il existe un fait assez évident pour crever les yeux: les prix ont fléchi sensiblement depuis une couple d'années. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter rapidement n'importe quelle liste de prix payés à la ferme et de les comparer avec ceux d'il y a deux ans.

Il n'y aurait pas lieu de faire grand état de cette baisse si le coût de production avait pendant le même temps obéi à la même tendance et suivi la même courbe. Car en matière de production agricole, aussi bien que dans le domaine industriel, c'est en définitive ce qui reste une fois les frais de production soldés qui compte. Si le tout s'égalise, ne laissant aucun bénéfice au producteur, eh bien, il n'y a plus qu'à déteiler. Pas un industriel, pas un commerçant ne laissera son usine ou sa boutique ouverte si à la fin de l'année les recettes et les dépenses ne font que s'équilibrer. A plus forte raison si la colonne des dépenses l'emporte sur celle des recettes.

Cette idée, M. Hannam l'a mise une fois de

B. BERUBE

(suite à la page 18)

Chardons secs

Nul ne sait en février quand poindra au printemps le premier brin d'herbe.

L'hiver embellit tout à coup de nuages blancs, mais il exagère.

La margarine est pour l'industrie laitière le signal du danger, comme le drapeau rouge sur la route...

Ceux qui réclament de hauts salaires ne doivent pas séparer le "tous pour chacun" du "chacun pour tous"!

Il suffirait d'une crise agricole dans Québec pour prouver que l'agriculture québécoise existe toujours. De ce point de vue, la situation est encourageante!

Bonne nouvelle! Les cultivateurs québécois doivent à l'Office du Crédit agricole vingt millions de moins qu'il n'a été dit ici dans une note précédente. La dette est de 60 millions et non pas de 80 millions. A dire vrai, c'est déjà assez.

Le FAUCILLEUR



Matière à réflexion

Nous disions un mot la semaine dernière, des dernières machines agricoles qui viennent d'être mises sur le marché. Elles marquent un étonnant progrès, et vont insensiblement révolutionner la pratique agricole. Au lieu de vous esquisser à certaines besognes pendant une semaine, vous les expédiez en un après-midi. Mollets, reins et biceps seront soulagés d'autant. Donc, moindres efforts et plus de loisirs.

Mais — car il y a un mais — ces prestigieuses "patentes" coûtent cher. Très cher même. La nouvelle presse à foin Holland, qui embroche 3 balles à la minute, fait en une heure ce que font dix hommes en dépensant force huile de mollets, mais elle coûte \$4,865.

C'est le cas de dire que **money is an object**.

Reste l'achat en coopération. Mais là encore, tout est loin de marcher sur des roulettes.

Une association vient de se former en France dont les efforts valent d'être connus. Elle s'appelle la C.U.M.A. — abréviation de Coopération d'Utilisation en commun du Matériel agricole.

Disons tout de suite qu'elle ne fait pas de merveilles, mais elle fait quelque chose. On y a d'abord appris que le nombre des sociétaires ne devait pas dépasser 7 ou 8 agriculteurs. On s'en doutait. Le Français est encore plus individualiste que le Canadien français. Durant l'occupation allemande et un an ou deux après la libération, on a accompli des miracles de fraternisation. Puis on est revenu peu à peu à la mentalité de chacun pour soi. Cependant, on n'a pas goûté en vain aux bienfaits de l'accord et, le besoin pressant, de multiples oeuvres coopératives naissent ça et là. La C.U.M.A. est l'une d'elles.

La question névralgique — je dis bien névralgique, parce qu'elle tombe parfois sur les nerfs — c'est de désigner la personne qui doit avoir la garde de la machine coopérative. Ça, c'est le hic, comme on dit en terme savant. C'est à partir de ce point que partent les bavasse, pour parler une langue plus accessible. Quand il s'agit de très grosses machines: bulldozers, épierreuses, défonceuses, etc., ça va parce que le besoin n'en est pas simultané. Mais avec une faucheuse, par exemple, se pose l'incidence climatologique. Tout le monde a besoin de la faucheuse à la même heure. Qui aura la priorité? Il est vrai que dans quelques heures, la besogne est expédiée. La C.U.M.A. se débat dans ces difficultés, mais non sans succès. L'agriculteur français, grand ou petit s'aperçoit que s'il ne recourt pas à la coopération son chien est mort. Il faut que cette vérité rentre de force dans les crânes, autrement c'est l'étouffement dans un petit coin.

On reste stupéfié quand on calcule le prix de certaines machines — que dis-je? de toutes les machines — en regard du faible nombre d'heures qu'elles sont en service. Cela fait extraordinairement cher à l'heure.

Si l'homme voulait consentir à être plus humain, à être moins loup envers son frère, la vie en serait transformée comme par magie. Mais l'homme veut-il se rendre la vie moins dure en s'accordant avec son frère?

Le peut-il? Oui, Le veut-il? Autre paire de manches.

Extraits du carnet d'un agronome ami.

18 janvier 1923. — Les âmes y sont bonnes mais un peu somnolentes, me dit le curé de X... à qui je fais une première visite. J'aime lui entendre parler de ses paroissiens. Il pèse ses mots, rareté ses gestes, pose à son tour des questions et me jette un de ces regards en coup de sonde qu'ont les ecclésiastiques. Satisfait ou pas satisfait de sa petite inquisition, il poursuit: "Vous arrivez avec des illusions, Dieu me garde de vous les enlever. Je suis arrivé ici y a quatorze ans et j'espère n'avoir pas perdu de mes jeunes illusions". Son langage sibyllin m'égaré. Il sourit et s'explique: "Vous ne réaliserez que la demie de la demie de ce que vous entreprendrez mais il faut néanmoins prendre la tâche à bras le corps — à brasse-corps, comme on dit... Ici, les terres sont bonnes mais les têtes sont dures. Vous allez trouver que le sillon est dur à creuser. L'idéal serait de fonder une coopérative. La paroisse est grande comme un mouchoir de poche, cependant, il y a ici deux marchands de grains. Je n'ai rien contre eux, ce sont même des amis, mais je remarque qu'ils s'entendent beaucoup mieux entre eux deux que tous les cultivateurs réunis. Pourquoi ces derniers ne s'entendraient-ils pas? Je me le demande. Faites porter vos efforts de ce côté, tout en vous gardant bien de croire que je suis contre l'un ou l'autre de ces marchands. Je vous répète: ce sont des amis. Mais les cultivateurs, eux aussi, sont mes amis, et comment! Naviguez sans heurter qui que ce soit. Prenez un an, prenez deux ans, davantage, s'il le faut. Mon rôle se bornera à annoncer en chaire vos conférences et, une fois par ci par là, à y assister en silence. Il faut toujours penser au bien du plus grand nombre. Etc., etc.

Au total, je sors content. C'est un homme plutôt réfrigérant, mais réaliste et dévoué. 14 ans d'expérience ont laissé une empreinte sur son caractère. Moi, je n'ai même pas encore quatorze jours d'expérience ici. La tâche sera difficile, mais au jour le jour, et j'ai l'impression de m'être fait un allié. S'il se fait ici quelque chose de constructif d'ici quelques années, le curé n'y sera pas étranger.

27 janvier 1924. — Lettre ambiguë de X... J'en conclus qu'il me met amicalement en garde contre le fait que je suis très souvent vu en compagnie de M. Y... organisateur politique et **busy body**, s'il en est. J'y avais pensé, mais comment me débarrasser de ce diable d'homme qui est fourré partout. Il y a avec lui un double danger: celui de trop s'accorder avec lui et celui de le négliger. X... écrit: "En principe, les organisateurs politiques sont des pêcheurs en eau trouble". Ça paraît bien absolu. Mais il est incroyable comme le moindre geste prend ici tout de suite une tournure politique. C'est le virus qui ronge la vie sociale. On souhaite que le ministre comprenne dans quelle situation em... débarrassante se trouve fréquemment l'agronome. Rouges ou bleus, les chefs de cliques politiques sont désespérément identiques. Quels cailloux dans nos souliers! **Libera nos, Domine!** Chacun ses bobos. Les nôtres sont les vibrations de la politicaillonnerie.

A M. Maurice Hallé, directeur du "Digeste de l'Éleveur", Sweetburg, P. Q. — Merci pour l'envoi d'un numéro du **London Times** contenant un bel article sur saint François d'Assise. J'en extrais les passages suivants: "Le monde moderne a beaucoup à apprendre de saint François d'Assise. Il n'y a pas en lui que l'ami des bêtes et le prédicateur aux oiseaux. Il y a l'apôtre de la pauvreté. Cette dernière n'était pas pour lui une restriction, mais une liberté... Les révolutions de 1789 et de 1917 promettaient la richesse aux paysans; le franciscanisme par contre, prêche le détachement et la charité. Si le monde d'aujourd'hui doit retrouver la vraie paix, ce sera grâce à une conception française de la vie, conception basée sur l'amour du prochain et sur l'amour de Dieu".

Armand LETOURNEAU.

Pour aider les élèves du cours à domicile de l'U.C.C. à préparer l'examen du 22 février

Résumé des leçons six à dix inclusivement — L'examen porte sur les dix premières leçons — Il est encore temps de s'inscrire, de passer l'examen et d'être diplômé...

Le premier examen du Cours à Domicile de l'année 1952-53 a été fixé au 22 février prochain.

Il est encore temps de s'inscrire à ce cours. On s'adresse pour cela au secrétariat de Montréal. Les élèves étudient à la maison. Ils passent l'examen dans leur propre paroisse sous la garde d'un surveillant qui peut être M. le curé, M. le vicaire, M. le président ou M. le secrétaire du syndicat de l'U.C.C., un instituteur ou une institutrice de bonne volonté. Les élèves font connaître le nom de leur surveillant à nos bureaux ou le surveil-

lant nous envoie la liste des élèves dont il s'occupera. L'inscription est gratuite.

L'examen n'est pas si difficile qu'on croit. Il ne faut donc pas se laisser effaroucher pour si peu. Des milliers d'élèves ont déjà été diplômés les années précédentes. Pourquoi pas vous en 1953?

Pour inscription ou renseignement, on écrit à l'adresse suivante:

MONSIEUR LE DIRECTEUR,
Les Cours à Domicile de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

SIXIEME LEÇON

1. — M. Desjardins a établi sa Caisse populaire sur la base coopérative. Pourquoi?

Réponse. — M. Desjardins a établi sa Caisse populaire sur la base coopérative parce qu'il croyait:

1) Que le crédit coopératif décentralisé était apte à satisfaire à bon compte les besoins de crédit des classes besogneuses.

2) Et que l'association coopérative locale était le seul instrument juste et vraiment démocratique du crédit populaire.

2. — Qu'est-ce qui a permis à M. Desjardins d'organiser sa Caisse populaire coopérative d'épargne et de prêts?

Réponse. — C'est l'étude approfondie des systèmes d'épargne et de crédit existant déjà en plusieurs pays d'Europe et aux Etats-Unis. Les ayant comparés, il les a ensuite adaptés aux besoins du Canada en s'aidant de ses observations et de son expérience.

3. — Est-ce que M. Desjardins a fait une institution nouvelle?

Réponse. — M. Desjardins a réalisé une Caisse populaire d'un genre nouveau en y insérant la formule coopérative, et en unifiant dans un même organisme les fonctions sociales de l'épargne et du crédit.

4. — Quel témoignage lui a rendu Luzatti?

Réponse. — Luzatti, ministre des Finances de l'Italie, fondateur de Caisses en son pays, a rendu ce témoignage à M. Desjardins: "Par un trait de génie, vous avez créé un type nouveau de Caisses populaires, plus avancé et plus complet que le nôtre."

SEPTIEME LEÇON

1. — Qu'est-ce qui rendait possible et favorisait la pratique de l'usure chez nous avant l'organisation des Caisses populaires Desjardins?

Réponse. — Ce qui rendait possible autrefois la pratique de l'usure chez nous, c'est qu'aucun système de crédit n'était à la disposition des classes laborieuses et que le petit emprunteur devait s'en remettre alors aux exigences exorbitantes des usuriers.

2. — La Caisse populaire est-elle un moyen efficace de combattre l'usure? Et, si oui, quelles en sont les raisons?

Réponse. — La Caisse populaire, institution coopérative, "démocratise la vie économique". Elle est, dans un territoire limité, la banque des gens du peuple. Les intéressés accumulent leurs épargnes qui servent ensuite de crédit à ceux qui en ont besoin. Le fonctionnement parfait de la Caisse populaire abolit l'usure.

HUITIEME LEÇON

1. — Quels sont les buts de la Caisse populaire Desjardins?

On peut ainsi résumer les buts de la Caisse populaire Desjardins:

- 1) Donner aux membres ou sociétaires une meilleure formation morale, sociale et économique;
- 2) Enseigner aux membres la pratique de la grande vertu chrétienne et civique de l'épargne;
- 3) Venir en aide, dans leurs besoins financiers, aux classes moyennes et laborieuses.

2. — Quel est le moyen le plus sûr pour la Caisse populaire Desjardins de réaliser ses buts?

Réponse. — C'est par l'éducation ou la formation de ses mem-

bres que la Caisse populaire peut le mieux réaliser ses buts. Elle veut des membres bien renseignés sur le fonctionnement de la Caisse, convaincus de la nécessité de l'économie, capables de comprendre le bien commun et de s'y dévouer.

3. — Quelles sont les deux principales fonctions de la Caisse populaire Desjardins?

La Caisse populaire Desjardins a deux fonctions principales:

- 1) Organiser l'épargne populaire;
- 2) Distribuer sagement le crédit à ses sociétaires.

NEUVIEME LEÇON

1. — Quelles sont les qualités ou caractéristiques d'un bon système de crédit rural?

Réponse. — Un bon système de crédit rural doit posséder les caractéristiques suivantes:

- 1) Il doit être basé sur l'esprit d'économie et d'entraide des cultivateurs compétents;
- 2) Il doit être accessible à tous et facilement remboursable;
- 3) Il doit être peu coûteux;
- 4) Il doit tenir compte de la valeur, du rendement et de la production des fermes.

2. — La Caisse populaire rurale assure-t-elle un excellent crédit aux cultivateurs?

Réponse. — Comme l'épargne rurale est la seule base vraie et saine du crédit rural, la Caisse populaire locale qui retient les épargnes là où elles sont produites et qui les utilise sur place, offre aux cultivateurs à bon compte le crédit dont ils ont besoin.

3. — Quels sont les avantages que présente la Caisse populaire du point de vue du crédit rural?

Réponse. — Fonctionnant dans sa paroisse rurale, la Caisse populaire accorde aux emprunteurs le crédit le moins coûteux qui soit. Elle permet à ses membres de satisfaire eux-mêmes aux besoins locaux et de contribuer à l'amélioration de leur situation économique. Elle leur enseigne, par le fait même, l'entraide et la solidarité.

DIXIEME LEÇON

1. — Sur qui repose la plus grande responsabilité de la Caisse?

Réponse. — La responsabilité principale de la Caisse populaire repose sur l'assemblée générale des sociétaires et les premiers administrateurs.

2. — Qu'entendez-vous par l'autonomie de la Caisse?

Réponse. — La Caisse populaire, constituée en vertu de la loi des Syndicats coopératifs, est une corporation civile et autonome. C'est dire qu'elle se régit elle-même dans les cadres définis par la loi et que son action s'exerce en vue du bien commun.

3. — Quels sont les organes administratifs de la Caisse populaire?

Réponse. — L'assemblée générale des sociétaires est l'autorité souveraine, mais pour fins d'efficacité, elle délègue ses pouvoirs à des organes administratifs qui sont:

- 1) Le Conseil d'administration;
- 2) La Commission de crédit qui étudie les demandes d'emprunts;
- 3) Le Conseil de surveillance;
4. — Quelles sont les formalités ou conditions à remplir pour

fonder une Caisse populaire?

Réponse. — Pour fonder une Caisse populaire, il faut remplir les formalités suivantes:

- 1) Il faut douze membres aptes à contracter et résidant dans le territoire de la Caisse;
- 2) Ces membres doivent souscrire une part sociale et la payer comptant ou par versement;
- 3) Il faut en plus remplir diverses formalités prévues par la loi civile ou par les règlements mêmes des Caisses populaires.

Un sou et demi et non pas un demi sou

Quand il s'agit d'additionner et de multiplier, l'erreur d'un sou à son importance. Aussi tenons-nous à corriger celle qui s'est glissée dans le titre et le compte rendu publié la semaine dernière en page 1 de notre journal. Il s'agissait de l'assemblée générale de la Société des producteurs de sucre d'érable du Québec. On disait que la remise, approuvée par l'assemblée, était d'un demi-cent la livre de sirop. Il aurait fallu lire: un cent et demi. Cela fait la différence d'un sou par livre, mais le résultat d'ensemble est joliment modifié.

LA SCIE MECANIQUE LA PLUS DOUCE



12 H.P. sans vibrations CHAIN SAW

... se branche à la prise de pouvoir de n'importe quel tracteur.

Pourquoi porter un moteur lourd quand vous sciez? En quelques minutes vous pouvez brancher le HYDRA-FLEX à la prise de pouvoir de votre tracteur; vous obtenez une scie sans vibrations et donant 12 H.P. Modèles pour un et deux hommes... 18", 27", 32" et 46". Demandez le dépliant gratis.

FALCON EQUIPMENT CO. Ltd. 33 Leyton Ave., Toronto 13, Dépt. L.T.



VOUS SONGEZ À ACHETER



DES ENGRAIS?



Consultez le gérant

La Banque Canadienne de Commerce



Le directeur du service de propagande et d'éducation de l'U.C.C., M. Léopold Larivée (à gauche), et deux propagandistes, MM. Gilbert Mireault (au centre), de la Fédération de Montréal-St-Jérôme, et Jean-Marc Kirouac, (à droite), de la Fédération de St-Hyacinthe, passeront deux semaines au Nouveau-Brunswick pour aider à la formation de cercles d'étude chez les cultivateurs de langue française.

3 propagandistes de l'U.C.C. font une tournée de conférence au N.-Brunswick

Pour la formation de cercles d'étude dans la région d'Edmundston — Du 7 au 22 février

Les cultivateurs de langue française du Nouveau-Brunswick entretiennent plusieurs projets d'avenir, dont celui de former une association professionnelle sur le modèle de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec.

Pour répondre à une demande formulée récemment par le Conseil consultatif des Cercles d'étude régionaux d'Edmundston, le Comité exécutif de l'U.C.C. a décidé d'envoyer trois de ses propagandistes en tournée de conférences dans le territoire que "La Terre de Chez Nous" désigne sous les noms d'Acadie Rurale. Ces trois émissaires sont MM. Léopold Larivée, directeur du Service d'éducation et de propagande, Gilbert Mireault, propagandiste de la Fédération de Montréal-St-Jérôme, et Jean-Marc Kirouac, propagandiste de la Fédération de St-Hyacinthe.

Nous regrettons de ne pouvoir donner les détails de l'itinéraire de nos trois propagandistes qui se rendront là-bas le 7 février pour revenir le 22. Au cours de la première semaine, ils visiteront 16 paroisses, donnant chaque après-midi une conférence sur le syndicalisme agricole en général, et chaque soir, sur le fonctionnement du syndicalisme. Des cercles d'étude seront formés sur-le-champ et se mettront à l'oeuvre. La semaine suivante, les propagandistes de l'U.C.C. visiteront les mêmes paroisses, pour répondre aux questions des cultivateurs et aborder le sujet de la collaboration nécessaire entre le syndicalisme agricole et les autres groupements agricoles.

Le prétendu scandale du blé canadien

Le comité agricole du Sénat américain va entreprendre prochainement une enquête approfondie sur le prétendu "scandale du blé" découvert l'été dernier.

Voici de quoi il s'agit. Certaines firmes auraient importé des quantités considérables de blé canadien de qualité inférieure et destiné à l'alimentation du bétail qu'elles auraient revendues comme céréales panifiables après les avoir mélangées avec du blé américain de bonne qualité. Ces mélanges auraient été écoulés sur le marché américain ou à l'étranger dans le cadre de l'accord international. Bien plus, les exportateurs auraient bénéficié des subventions du gouvernement prévues en pareil cas.

On fait remarquer que les importations de blé canadien impropre à la consommation humaine ont augmenté considérablement ces dernières années: 71.000 boisseaux en 1949; 3.200.000 boisseaux en 1950; 26.200.000 boisseaux en 1951. Pour les onze premiers mois de 1952, elles ont été d'environ 27 millions de boisseaux. Une loi américaine limite à 800.000 boisseaux par année la quantité de blé panifiable qui peut être importée aux Etats-Unis.

De temps à autre, des représentants de l'U.C.C. ont ainsi l'occasion de rendre service aux cultivateurs de langue française qui habitent les autres provinces et qui désirent fortement se donner une association professionnelle. Les membres de l'U.C.C. qui sont à même de mesurer les avantages que leur a valu leur association professionnelle depuis plus de 25 ans devraient se réjouir de ce qu'ils sont maintenant en mesure de "donner un coup de main" à leurs confrères moins favorisés des autres provinces.

Ce que le public est invité à voir au Salon National de l'Agriculture

Quoi de plus charmant que l'éclosion d'un poussin ou de plus merveilleux que la vie des abeilles? Pourtant, une foule de gens n'ont pas eu la chance d'en être témoins. Ce sera l'un des aspects intéressants du SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE, brillante exposition qui aura lieu à Montréal, au Palais du Commerce, du 17 au 22 février. Grâce à la collaboration enthousiaste de très nombreux exposants, les organisateurs ont réussi à faire de cette exposition d'hiver, unique en son genre au pays, le portrait d'ensemble de l'agriculture progressive du Canada.

Les visiteurs, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, auront beaucoup à voir. Dans un incubateur transparent, des poussins auront l'obligeance d'éclore à toute heure du jour. Des abeilles s'affaireront dans une ruche (bien étanche) aux parois de verre. Plus loin, derrière une vitrine, de magnifiques spécimens (vivants) de bovins de boucherie de race pure feront rêver aux juteux rosbifs du dimanche midi. Et, à quatre et six heures du soir, tous les jours, on fera sur place la traite mécanique de superbes vaches Holstein et Ayrshire. Il se peut même que le lait de chaque traite soit refroidi sur les lieux et, au bout de quelques minutes, distribué aux spectateurs.

Poursuivant la tournée, on aura le réjouissant tableau d'une famille de porcelets tout neufs avec leur mère. Il y aura encore bien d'autres choses auxquelles les citadins s'intéresseront vivement. Ils pourront se joindre aux groupes de cultivateurs qui admireront des exhibits montés à leur intention. Ont-ils jamais entendu parler d'analyse des sols? Ils verront dans un petit laboratoire comment le chimiste se débrouille avec les échantillons que lui envoient les cultivateurs. Connaissent-ils les traitements que subit la feuille de tabac avant d'être mise en paquet de cigarettes? Ils verront cela aussi.

Les propriétaires de ferme s'attarderont aux multiples nouveautés qu'on leur fera voir; une ar-

Réélu président des producteurs de lait

M. Gilbert McMillan, de Huntingdon, Québec, a été réélu président de la Fédération canadienne des Producteurs de lait au cours de l'assemblée annuelle tenue il y a une dizaine de jours à Vancouver. L'U.C.C. est représentée à la Fédération par M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C.

On a décidé à cette réunion de tenir la prochaine assemblée générale à Toronto. Elle aura lieu au début de 1954. On a aussi adopté une résolution invitant toutes les provinces à adopter des lois visant à interdire la fabrication et la vente des produits dans lesquels entrent des matières oléagineuses autres que le gras de beurre de façon à en faire des "imitations" ou des "substituts" des produits laitiers.

racheuse-empocheuse de pommes de terre, un silo en construction, une maquette de ferme-modèle d'après les dernières recommandations de la science agronomique, des produits nouveaux comme le krillium — merveilleux amendement du sol —, des insecticides fongicides puissants. Une coupe de moteur de tracteur Ford en opération satisfera ceux qui ont le goût de la mécanique. On exposera aussi l'outillage requis pour l'irrigation, la protection des plantes, un nouveau tracteur de jardin et les modèles les plus récents de machines aratoires et horticoles. Des spécialistes démontreront comment se fait le contrôle R.O.P. (record of production) chez les volailles... avec l'aide de volailles vivantes, la classification et le mirage des oeufs, etc. Mentionnons encore l'outillage pour l'extraction du sucre et du sirop d'érable, les ventilateurs d'étable, etc., etc.

Les ménagères, d'où qu'elles viennent, pourront admirer toutes sortes d'ouvrages réalisés à la campagne et assister à des démonstrations sur la façon d'appêter la volaille, de "débiter" la viande et reconnaître les diverses coupes.

Enfin, pour compléter le tableau et montrer des choses difficilement réalisables dans une exposition, on déroulera divers films sur l'agriculture et la vie rurale. L'entrée du Palais sera magnifiquement ornée de fleurs, bouquets, aquariums, etc. On distribuera de nombreux prix de présence.

On estime que des milliers de personnes se presseront au Palais du Commerce, durant cette semaine, pour cet événement sensationnel que préparent en étroite collaboration la ville de Montréal, les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, les associations agricoles et plusieurs industriels. Quelques associations agricoles tiendront leur assemblée annuelle dans la métropole, pendant ces jours, afin de fournir à leurs membres l'occasion de visiter LE SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE.

Propagandiste pour Sherbrooke

Le Messenger, de Sherbrooke, en sa page agricole, annonce comme suit la nomination de M. Gilbert Dubé comme propagandiste de la Fédération de l'U.C.C.:

La Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke a retenu les services de M. Gilbert Dubé, comme propagandiste. L'on sait que M. O.-D. Paulhus, de Sherbrooke, dut abandonner cette même fonction au début de septembre à la suite d'une grave maladie. M. Dubé est entré en fonction le 21 janvier dernier. Voici de brèves notes biographiques qui constituent un excellent témoignage en faveur du nouveau propagandiste, et qui plairont sûrement aux membres de l'U.C.C.

M. Gilbert Dubé est fils de cultivateur. Il est né en 1914 à la Rivière Ouelle, cette historique paroisse rurale du bas de Québec. Après de bonnes études primaires, il poursuivit ses études classiques au séminaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière, d'où il en sortit bachelier ès arts.

Depuis, M. Dubé occupa divers postes qui lui valent une belle expérience. Il fut tour à tour marchand, inspecteur sanitaire des camps forestiers, secrétaire-gérant de coopérative agricole, et au cours des trois dernières années comptable à la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les activités sociales et apostoliques de M. Dubé sont aussi les plus diverses. Il a été président de cercle Lacordaire, député de district des Chevaliers de Colomb, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes, directeur de société St-Jean-Baptiste.

M. Dubé a décidé de mettre les talents que la Providence lui a donnés au service de la classe rurale des Cantons de l'Est. L'U.C.C. de Sherbrooke lui offre la plus cordiale bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction.

Le soutien des prix à l'échelle nationale

Les délégués au congrès de la Fédération canadienne de l'Agriculture, tenu à Victoria au cours de la semaine dernière, ont applaudi à un projet qui vise à établir un programme de soutien des prix des produits agricoles à l'échelle nationale. Une résolution a été adoptée après un exposé de M. E.-C. Hope, économiste de la fédération. On croit ainsi protéger les agriculteurs contre un fléchissement des prix. La fédération ne fera pas sienne cette politique, avant d'avoir obtenu l'approbation des directeurs.

Les pomiculteurs en congrès demain

Une simple note pour rappeler que le congrès annuel de la Société de Pomologie et de culture fruitière de la province de Québec se tient cette semaine (jeudi et vendredi, les 5 et 6 février), en l'hôtel Queen's, à Montréal. Le congrès s'ouvre demain, le 5 février, à 10 heures, par l'inscription des délégués, les divers rapports et la nomination des comités qui feront rapport de leurs activités au cours des séances subséquentes.

EX-ACT-I-O-N SUR chenilles pour VOTRE tracteur!



Dans la BOUE • la NEIGE • les FONDRIERES
Un jeu de Chenilles BLACKHAWK assurera à votre tracteur une traction positive durant toute l'année, quelles que soient les conditions de la température ou du sol. Seules les BLACKHAWK possèdent des sabots prenants qui mordent et s'enfoncent dans la boue, la glace, la neige, le sol mou ou dur. Les lames du BLACKHAWK se nettoient d'elles-mêmes et ne sont jamais encombrées de neige ou de boue. Les traverses intérieures s'ajustent à la semelle du pneu du tracteur, évitant ainsi tout glissement. Disponibles pour les tracteurs Ford, Ferguson, Allis Chalmers B. C. CA, Case VA, VAC.

Demandez notre dépliant gratuit et le nom de votre marchand le plus rapproché.
FALCON EQUIPMENT CO. LTD.
33 Leyton Avenue, Toronto 13, Dépt. C.N.

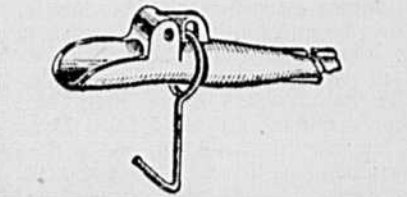
SUCRIERS!



Le temps est venu de penser à l'installation de votre érablière. Nous avons tout le matériel en magasin: évaporateurs, réservoirs, chaudières, poèles à sucre, chalumeaux et tout autres accessoires servant à la fabrication du sucre et du sirop d'érable de première qualité.

Demandez notre circulaire "1953" plus complète que jamais.

Venez voir nos exhibits au Salon National de l'Agriculture, au Palais du Commerce, à Montréal, du 16 au 22 février.



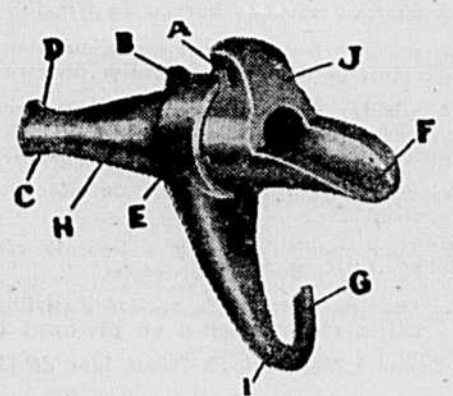
EVAPORATEUR DOMINION
1630 rue Delorimier, Montréal

Augmentez votre pension

par l'entremise d'une occupation profitable et agréable — vendez nos produits de pépinières bien connus — arbres fruitiers et ornementaux, arbrisseaux, rosiers, etc. Ouvrage facile et intéressant, qui n'exige aucune expérience. Pour détails complets, écrivez à: —
Pépinière Luke Frères Ltée
B. P. 280, Hudson, P.Q.

PRODUCTEURS DE SUCRE

Attention!
Nous pouvons vous livrer dès maintenant



le fameux chalumeau "L'HOIR" approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec; chalumeau aux multiples avantages dont voici les principaux: —

- 1.—Alliage léger qui ne rouille pas.
- 2.—Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
- 3.—Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
- 4.—Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les anciens (suffisamment pour payer le coût d'achat dès la première saison).
- 5.—Bonne un produit de première qualité.
- 6.—N'oxyde pas l'entaille, de sorte que celle-ci guérit très rapidement.

COMMANDEZ MAINTENANT
Demandez notre brochure sur articles de sucreries.
L'HOIR INC.
B.P. 88 LEVIS, QUE.

MONTREAL
QUÉBEC
QUÉBEC-OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre de
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

La Fédération canadienne veut protéger les producteurs

Projet de régie des prix

A l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture, tenue la semaine dernière à Victoria et à laquelle M. H.-C. Bois représentait la Coopérative Fédérée, l'économiste de la Fédération, M. E.-C. Hope, a recommandé l'édification d'un solide programme de régie des prix agricoles.

M. Hope a dit qu'un programme de régie protégerait les producteurs en cas d'effondrement des prix des produits de la ferme. Mais avant de présenter un tel projet au gouvernement, les cultivateurs devront étudier minutieusement les détails de cette régie, a-t-il dit.

Un autre orateur, M. Hugh Keenleyside, directeur du programme d'aide technique auprès des Nations Unies, a déclaré aux délégués représentant 400,000 cultivateurs canadiens que la civilisation occidentale est dangereusement menacée à moins qu'elle ne réagisse rapidement et vigoureusement. Il a souligné que les deux tiers des populations du monde se révoltent contre leurs propres conditions de vie. Plusieurs millions ont déjà embrassé le communisme et des millions d'autres pourraient être perdus au cours de la génération actuelle, à moins que le monde occidental prouve qu'il est sincère quand il "fait état des principes démocratiques et chrétiens offrant à tous et chacun ce qu'il y a de meilleur dans la vie."

"A moins d'être capables, a dit M. Keenleyside, d'arrêter le communisme par des moyens pacifiques, ce qui signifie effectivement la réalisation d'une vie meilleure dans nos propres vies et l'aide aux pays encore libres mais dépourvus, nous aurons à faire face à un conflit armé au cours duquel nous pourrions être anéantis ou nous devrions nous soumettre au régime totalitaire."

Cette aide "aux pays encore libres mais dépourvus", en ce qui concerne les produits agricoles, rejoint singulièrement un désir maintes fois exprimé par la Fédération Internationale des Producteurs agricoles (FIPA) dont fait

partie la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Ce qui est déconcertant pour l'agriculture, c'est l'instabilité des marchés et l'instabilité des prix à l'échelle internationale; situation qui est loin d'être rassurante pour la stabilité de l'économie agricole domestique. En vérité, la situation actuelle exige une augmentation considérable de la production agricole, mais à quoi sert de mobiliser toutes les ressources pour la production de vivres aussi abondants que possible si les producteurs ne peuvent compter sur plus de stabilité dans les prix et les échanges de produits!

Les producteurs agricoles, par

la voix de la Fédération canadienne, ont raison de parler de régie des prix. Ils sont encore prêts, comme ils l'ont toujours été, à assumer leur part de responsabilité dans la production des vivres et d'autres produits agricoles, mais à condition que l'on tienne compte de l'augmentation considérable des frais de production. Des prix de soutien qui seront en accord avec ce fait ne peuvent que donner plus de stabilité à l'économie domestique et favoriser le commerce international.

T.-E. BOIVIN,
agronome.

L'entente internationale sur le blé

Elle expire en juillet

Nous avons, dans un récent article, souligné l'importance de l'entente internationale sur le blé, entente qui expire en juillet prochain. Nous nous demandions alors si cette entente se renouvelerait aux mêmes termes qu'en 1948.

On sait qu'au Canada, le blé est la plus importante denrée exportable que nous ayons. Il conditionne dans une large mesure non seulement l'économie agricole mais l'économie d'ensemble du pays. Il importe donc que nos cultivateurs aient une idée un peu plus précise de la signification du pacte du blé.

Nous empruntons à l'Agence France-Presse (Geo. Tilge, New-York) les observations qui suivent:

"Demain (30 janvier) s'ouvrira à Washington la conférence chargée d'étudier la possibilité et dans ce cas les termes d'un nouveau pacte international du blé. Celui en vigueur depuis 1948 vient à expiration le 31 juillet 1953, cette date correspondant à l'année récolte pour cette céréale.

"On sait que 46 pays tant producteurs que consommateurs participent à ce pacte mais seuls les

Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la France en sont signataires en qualité de pays exportateurs. L'Argentine n'a pas adhéré à cette convention.

"Une des dispositions principales de ce pacte est que les pays exportateurs s'engagent à exporter annuellement des quantités précises de blé et ce à un prix fixe. Pour la première année, ce cours a été de \$1.80 par boisseau américain de blé du nord. Il est progressivement abaissé chaque année pour être à présent de \$1.20.

"L'avantage de ce pacte est qu'il assure aux pays importateurs un minimum régulier d'approvisionnements à des prix fixes. Cependant des pays exportateurs doivent remettre aux producteurs une différence entre le cours mondial et le prix fixé par le pacte international.

"Cette année, aux Etats-Unis, l'accent est sur les économies que le nouveau gouvernement entend réaliser."

Augmentation du prix demandé

"Aussi verrait-il d'un bon oeil la possibilité d'abandonner ce pacte si ceci lui permettait d'éviter le paiement de subventions à ses fermiers. Cependant, ce problème, si simple en apparence, se complique du fait que les exportations de céréales fléchissent par suite de la pénurie de dollars à l'étranger et d'une récolte abondante cette année aux Etats-Unis. Pour ces raisons, les prix baissent ici, ce qui inquiète les producteurs et force les autorités à se montrer moins défavorables au programme du soutien des prix agricoles.

"Néanmoins, les Etats-Unis envisagent de demander à la conférence du blé de porter de \$1.80 à \$2.50 le boisseau le prix minimum.

"Le Canada estime que cette prétention est trop élevée, eu égard aux possibilités des pays importateurs et l'on sait que la Grande-Bretagne, s'est jusqu'ici opposée à toute suggestion de relèvement des prix du blé. Le Canada négocie avec les Etats-Unis pour les amener à limiter la hausse qu'ils comptent demander à la conférence et joue dans cette affaire un rôle de médiateur.

"En fait, le Canada semble avoir confiance dans les perspectives du marché du blé même en cas d'échec de la prochaine conférence. Néanmoins, on estime généralement que de fortes fluctuations des cours gêneraient les transactions."

Assemblée annuelle du Conseil national du lin

Lors de l'assemblée annuelle du Conseil national du Lin, tenue récemment à Montréal, en présence de nombreux représentants des liniculteurs, M. L.-A. Cabana, de la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, communiqua le résultat des expériences sur différentes variétés de semence de lin à fibre. Le LIRAL PRINCE demeure encore en tête, mais de nouvelles variétés obtenues d'Europe ont aussi donné des résultats intéressants. Il faudra cependant poursuivre les expériences encore quelques années avant de pouvoir tirer des conclusions plus précises sur ces nouvelles variétés. M. Cabana est également d'opinion que les pauvres rendements obtenus au Canada depuis quelques années sont dus surtout à la mauvaise préparation du terrain et au peu de précautions lors de la récolte; il ne doute pas que ces rendements pourraient être augmentés considérablement si les méthodes recommandées étaient mieux suivies par les producteurs.

En faisant la revue des marchés, M. Morazain, secrétaire du Conseil national, exprime sa conviction que l'on pourrait mettre sur le marché beaucoup plus que la production de 7,000 acres par année au Canada, ce qui permettrait aux lineries d'opérer avec un volume suffisant pour réduire leurs frais d'usinage. Les prix de la filasse et des étoupes de lin sont relativement bas à l'heure actuelle, mais la production s'écoule normalement, surtout aux Etats-Unis. D'autre part, malgré l'inactivité assez longue des filatures européennes, les stocks de matières premières sont loin d'être surabondants et la moindre reprise de l'activité des filatures devrait amener des prix plus fa-

Le point de vue canadien

"Aussi M. M. W. Sharp, ministre adjoint au Commerce du Canada, estime-t-il qu'il serait préférable qu'un accord intervienne. Toutefois, il ne se fait aucune illusion que les négociations de Washington seront âpres, en raison des positions divergentes prises par les parties en présence dont les intérêts sont diamétralement opposés.

"Cependant, à moins de restreindre la production notamment aux Etats-Unis — et ceci serait contraire aux intentions prêtées à la nouvelle administration américaine — des débouchés extérieurs constants sont essentiels pour les fermiers et afin d'éviter des fluctuations considérables de cours d'une marchandise qui domine dans tous les pays le prix du pain.

"D'autre part, l'agriculture américaine s'accommoderait mal de débouchés fortement variables d'une année sur l'autre au gré des récoltes dans les autres pays. Il y a là un facteur important en faveur d'une attitude conciliante permettant d'envisager la reconduction du pacte venant à expiration. Toutefois, il semble déjà acquis qu'une telle mesure ne serait obtenue que moyennant un relèvement du niveau de base de \$1.80 par boisseau."

La récolte record du blé du Canada en 1952, elle a été évaluée à 688 millions de boisseaux) suffit pour nous faire comprendre l'importance de la conférence qui débute à Washington et à laquelle participe évidemment le Canada.

T.-E. B.

vorables. Il a également ajouté que non seulement on doit faire des efforts sérieux pour augmenter les ensemencements, mais qu'on doit tendre vers l'amélioration des méthodes de culture afin d'obtenir de plus forts rendements et de permettre aux lineries d'abaisser leur coût d'opération. La production canadienne de lin ne dépasse guère 1% de la production mondiale et elle peut supporter une augmentation sans inconvénients. Il croit également que l'industrie du lin progresserait plus vite si le gouvernement provincial mettait à la disposition des lineries des experts dont la fonction serait d'aider les lineries à faire un meilleur usinage de la récolte et à inciter les producteurs à apporter plus de soins à cette culture. Ces experts accompliraient un travail semblable à celui qui l'a été dans l'industrie de la betterave, ou encore dans l'emploi de la chaux pour l'amélioration des terres, d'engrais chimiques pour combler les déficiences du sol, dans l'utilisation d'insecticides pour protéger les récoltes fruitières. Une résolution a été votée unanimement et une pétition dans ce sens sera envoyée au ministre provincial de l'Agriculture.

Appelé à faire quelques commentaires, M. Robert Thomas, surintendant de district à Montréal de la Division des Produits Végétaux, Ministère Fédéral de l'Agriculture, souligna que le rôle de sa division est de veiller à ce que la qualité des produits qui sont mis en vente, tant sur le marché domestique que d'exportation, réponde bien aux exigences de la classification. Il est donc primordial, ajoute-t-il, que les produits soumis à l'inspection soient uniformes, car c'est sur les lineries que retombe en définitive la responsabilité de la classification.

Le gérant de la linerie de St-Louis-de-Gonzague, Beauharnois, M. J. Honoré, présenta des chiffres très intéressants sur l'accroissement des rendements dans sa localité. Il en attribue les résultats à la fertilisation abondante avec les engrais chimiques.

Au dire de M. J. Pinal, agronome, la filature d'étoupes de Plessisville opère à un rythme très satisfaisant depuis quelques mois et les pronostics pour l'avenir sont encourageants.

Le bureau de direction du Conseil National du Lin pour l'année 1953 se composera de MM. J.-O. Gour, M.P., président; Joseph Rose, vice-président; A. Juneau, Louis Lefebvre, Edgar Lalonde, L. Poliquin et Omer Milot, directeur; J.-G. Morazain, secrétaire-trésorier.

Du nouveau...

(suite de la page 11)

de farine enrichie contenant un mélange rigoureusement réglé de vitamines B-1 (thiamine, niacine, riboflavine) et de fer. Le pain blanc enrichi existe aux Etats-Unis depuis plus de 10 ans et à Terre-Neuve depuis 1944.

Pour marquer cet événement important dans l'histoire de la boulangerie au pays, la section française du Comité spécial d'études sur la nutrition représentant les boulangers et minotiers du Canada a tenu un "dîner au pain" qui a eu lieu au Château Frontenac, lundi soir, le 26 janvier. Plusieurs spécialistes en hygiène alimentaire ont assisté à ce dîner, présidé par le Dr Honoré Nadeau, professeur titulaire de diététique à l'Université Laval.

La Coopérative Fédérée de Québec

Avis d'assemblée générale

Par décision du bureau de direction, avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 18 (à 9 h. 30 le matin) et 19 février 1953.

A cette assemblée, les sociétaires seront appelés:

1. A recevoir et à adopter le bilan, le compte de surplus et le compte des opérations de l'exercice financier 1952;
2. A élire un nouveau bureau de direction;
3. A prendre les décisions qui s'imposent sur toute question d'intérêt général ou particulier concernant la société et
4. A adopter des règlements rendus nécessaires par les derniers amendements apportés à la Loi régissant la Coopérative Fédérée de Québec, et notamment:
 - a) Pour déterminer la date de clôture de l'exercice financier;
 - b) Pour modifier, s'il y a lieu, le règlement permettant l'emprunt des ristournes, et
 - c) Pour permettre à la société d'attribuer des actions ordinaires ou privilégiées en paiement des ristournes.

Donné à Montréal, ce 28ème jour de janvier 1953.

Le Secrétaire,
R. MARTIN

LA STABULATION LIBRE

des vaches laitières

Ses principaux avantages — Quelques inconvénients dans le cas des éleveurs de bovins pur-sang

Lundi dernier MM. Ernest Mercier, régisseur de la station expérimentale de Lennoxville, et Herma Lajoie, secrétaire de l'Association des Eleveurs de bovins Holstein de la province de Québec, ont parlé de la stabulation libre à l'intention des auditeurs du programme radiophonique "Le Choc des Idées" transmis chaque semaine par le réseau français de Radio-Canada. M. Mercier avait accepté d'indiquer les avantages du système. M. Lajoie a bien voulu dresser la liste des inconvénients qu'y voient nombre d'éleveurs.

Peu de gens aujourd'hui ne savent pas ce qu'on entend par stabulation libre. Allons-y quand même d'une définition, histoire de nous mettre "dans l'atmosphère de la discussion". Définition, avantages, inconvénients: voilà un plan bien simple, celui qu'adoptaient toujours, à tort ou à raison les professeurs que nous avons connus. La matière nous est fournie par les travaux des deux zootechniciens précités.

Définition

L'usage consacré, et séculaire, veut qu'on garde les vaches dans des stables. De novembre à avril, attachées par le cou, les bêtes ne quittent pas leur boîte. Plusieurs fois par jour, le vacher vient à elles pour les écurer, "soigner", traire, refaire la litière, réparer une mangeoire, refermer un carcan, déboucher l'abreuvoir, et le reste. C'est la **stabulation forcée**. La **stabulation libre** propose d'abolir les stables, d'habituer les vaches à se rendre au réfectoire et, si elles veulent se faire traire, aller à l'endroit aménagé pour cela. Elles habiteront une **étable sans stables** ou **étable libre** qui se compose de quatre éléments ou pièces distinctes: (A) une aire ou quartier de repos, simple abri ouvert jour et nuit mais sans exposer aux courants d'air, et où s'accumule le fumier recouvert chaque jour d'une bonne couche de litière; (B) l'aire d'alimentation, sous le fenil, où les vaches vont et viennent à volonté pour manger et boire; (C) l'aire d'exercice, enclos extérieur bien égoutté où les vaches vont, hiver comme été, se délasser au soleil et au bon air; (D) la chambre de traite qui comprend

quelques stalles bien aménagées. Ajoutons à cela la laiterie, contiguë à la chambre de traite.

Ouvrons maintenant la discussion. La méthode nouvelle vaut-elle l'ancienne?

Pour en juger, le lecteur devra se placer sur le même terrain que les deux experts qui vont lui livrer leurs opinions. M. Mercier proposera la stabulation libre au cultivateur qui débute sans bâtiments et qui n'a pas beaucoup de capital devant lui ou encore à celui qui se voit dans l'obligation de rebâtir une vieille grange-étable ou d'y effectuer de très grosses réparations. Il ne dit à personne de brûler une bonne grange-étable ordinaire qui lui rend encore service pour la remplacer par une étable libre, quels qu'en soient les avantages.

M. Lajoie, lui, qui a passé la majeure partie de sa carrière au service des éleveurs de bovins pur-sang et qui connaît bien leurs besoins, estime que la stabulation libre des vaches laitières comporte des inconvénients assez graves pour retarder le progrès de l'élevage de bovins pur-sang.

Bien entendu — ceci est l'opinion personnelle de l'auteur de ce résumé — un grand nombre de cultivateurs ont, sans faire l'élevage d'animaux pur-sang, et bien avant qu'on parle de stabulation libre, réussi à loger confortablement leurs animaux et en tirer de magnifiques résultats. Ils n'ont qu'à continuer. Ceux qui se sont négligés et ont toléré ces étables mal tenues, sombres et mal odorantes, véritables prisons pour troupeaux, savent à quoi attribuer leurs insuccès et ce n'est pas la stabulation libre seule qui peut en faire de meilleurs cultivateurs...

Avantages de la stabulation libre

M. Mercier aborde ainsi la question. Un cultivateur le consulte avant de rebâtir sa grange. Sa terre de 100 arpents est très bonne et vaut \$6,000, sa maison \$3,000, son troupeau près de \$4,000. On lui dit qu'une grange-étable neuve de 120 x 40 pieds lui coûterait environ \$13,000, soit une somme égale à la valeur de sa propriété. Il a entendu parler de la stabulation libre et veut en connaître les avan-

tages.

M. Mercier répond qu'il y a cinq avantages principaux. Ce sont, par ordre d'importance: (1) construction moins coûteuse; (2) économie de main-d'oeuvre; (3) meilleure conservation du fumier; (4) conservation de la santé des animaux; (5) adaptation plus facile de la grange-étable (libre) aux divers élevages.

L'auteur développe chacun de ces cinq points:

(1) Construction moins coûteuse:

Aux Etats-Unis (Michigan et New-Jersey), en 1951 le coût moyen de la construction d'une grange-étable était: pour une étable régulière, \$408 par vache; une étable libre (y compris laiterie, chambre de traite et silo), \$303 par vache. Au Canada, une grange-étable ordinaire pour 20 vaches coûterait plus de \$600 par vache. L'argent ainsi économisé pourrait servir à améliorer la fertilité de la terre.

(2) Economie de main-d'oeuvre:

Dans une étable régulière — et très bien aménagée — le "train" requiert annuellement 77 heures de travail par vache et une vingtaine de milles de marche par vache; dans une étable libre 52 heures de travail et une dizaine de milles de marche seulement. L'économie est de l'ordre de 30 pour cent.

(3) Meilleure conservation du fumier:

La stabulation libre enlève la nécessité de construire une remise à fumier et une fosse à purin, et facilite la besogne du charroyage et de l'épandage. L'aire de repos où le fumier et la litière sont constamment tassés par les vaches constitue une véritable remise. Cela exige plus de litière qu'à l'ordinaire, sans doute, mais ce surplus de litière assure l'apport au sol d'une plus grande quantité de matière organique. Il est vrai aussi que cela donne un fumier plus

La première "visite scientifique" de livres de nitrate d'ammoniac par tonne à l'épandage corrige le déséquilibre de la relation carbone-azote.

Faut-il craindre une plus grande contamination du lait puisque, en somme, les vaches sont gardées dans la remise à fumier? Non. Les vaches s'y tiennent plus propres que celles attachées dans des étables chaudes. Et le lait produit est bactériologiquement aussi sain, sinon plus sain que celui qui vient des étables ordinaires.

(4) Santé des animaux:

Moins d'enflures aux genoux et au poitrail, moins de blessures aux trayons et moins de raideurs aux jarrets. Bénéfices de l'exercice au grand air, et du repos sur un plancher (fumier tassé) plus chaud.

(5) Adaptation plus facile...

Autre avantage pour qui voudrait un jour passer à l'élevage des bovins de boucherie ou convertir à peu de frais son étable en porcherie, bergerie ou poulailler.

M. Mercier affirme ceci en terminant: "Les températures avoisinant zéro degré F. n'affectent pas la production des vaches hivernées au froid, en liberté, si elles consomment tout le fourrage qu'elles désirent. Elles produisent autant que les vaches gardées en réclusion dans les étables chaudes".

M. Mercier mentionne un dernier avantage de la stabulation libre — et non le moindre: c'est que le cultivateur lui aussi est plus libre...

Inconvénients de la stabulation libre

M. Lajoie accorde d'abord un point à la stabulation libre, pourvu qu'on s'en tienne au jeune bétail. Il a lui-même, depuis au delà de 20 ans, recommandé de garder en liberté les taures d'un an et de deux ans, parce que cela présente de nombreux avantages. Mais il n'accepte pas le système pour les vaches en production, à cause des trop nombreux inconvénients qu'y voient 90 pour cent des éleveurs de bovins laitiers pur-sang dans la province de Québec et même du Canada.

Faisons la liste des inconvénients que mentionne M. Lajoie.

(1) Le problème des cornes:

La stabulation libre est impraticable chez les éleveurs de races laitières qui accordent beaucoup d'importance au port des cornes. Les cornes constituent un caractère racial, et leur disparition implique un changement des échelles

d'appréciation. Elles ont aussi une valeur esthétique aux expositions (belle apparence de l'animal). En stabulation libre, les vaches peuvent s'encorner et se blesser.

(2) Coût de construction:

M. Lajoie admet que le coût de l'étable régulière est plus élevé que celui de l'étable libre, mais l'écart de prix n'est pas aussi élevé qu'on se plaît à le dire.

Le cultivateur qui fait son bois et voit lui-même à la construction peut en réduire le coût. M. Lajoie cite un cas particulier: En 1950, une étable faite pour attacher 19 têtes, avec 4 grandes stalles pour la mise-bas et les jeunes veaux, sans oublier une autre stalle pour le taureau, avec intérieur en ciment et carcans de fer, n'a coûté que \$5,500.

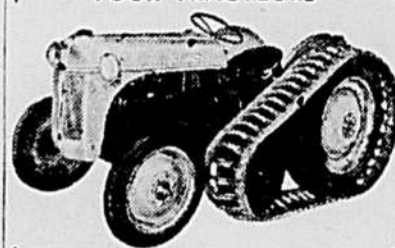
Même dans l'étable libre fait remarquer M. Lajoie, il faut des stalles pour le taureau, les veaux et les vaches malades.

(3) Le contrôle des chaleurs:

Les partisans de la stabulation libre disent qu'on peut plus facilement surveiller l'apparition des chaleurs. C'est vrai. Mais, comme

(suite à la page 2)

CHENILLES BOMBARDIER POUR TRACTEURS



Les meilleures pour donner plus de traction à votre tracteur permettant son utilisation dans la boue, le sable, les terrains mous et la neige.

CARACTERISTIQUES NOUVELLES

- Puissant ressort à compression pour ajustement automatique des chenilles.
- Courroies de chenilles sans fin renforcées de câble d'acier.
- Traverses de chenilles s'adaptant parfaitement au contour du pneu. Ecrivez pour plus d'information.

L'Auto-Neige Bombardier Ltée Valcourt, Qué. Canada

Le "petit gars" remplace son père...

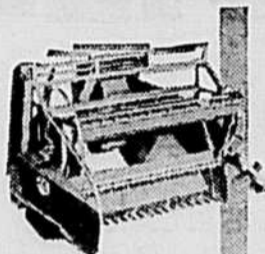
avec le coupe-fourrage

GEHL

...IL EST TELLEMENT FACILE D'OPERATION

Tout garçon, capable de conduire un tracteur, peut aussi conduire un coupe-fourrage Gehl. Plusieurs fermiers laissent leurs jeunes manoeuvrer et même faire du travail pour les autres. La simplicité d'opération d'un Gehl, bien connue de tous ceux qui en possèdent un, démontre l'ingéniosité, le sens pratique et la compétence technique de chaque pièce du mécanisme. Le Gehl est fabriqué par des spécialistes en coupe-fourrage depuis plus de cinquante ans; il travaille mieux et dure plus longtemps.

Il y a beaucoup de différence entre les coupe-fourrages. Le mécanisme de hachage du Gehl est identique au principe de base employé avec succès depuis des années dans l'ensilage Gehl. Un hachage net, rapide et uniforme pour une meilleure alimentation... sont des raisons qui expliquent pourquoi la Compagnie Gehl a vendu plus de coupe-fourrages que toute autre Compagnie indépendante.



Il n'y a rien de mieux qu'un GEHL!

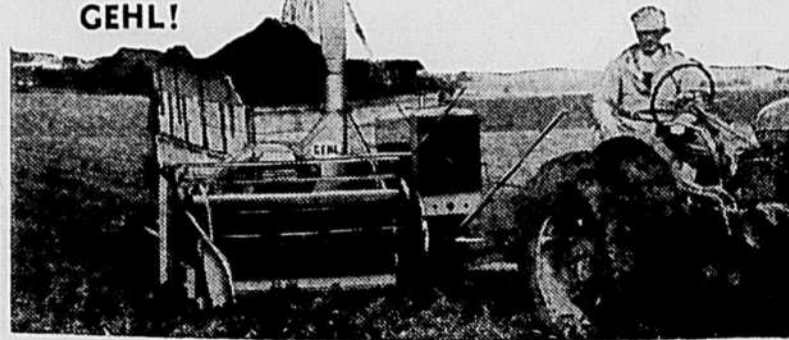
L'attachement faucheuse fait sensation partout! Il coupe les herbages longs ou courts, les haies et les projets dans le wagon de déchargement... rase le champ au premier tour... épargne de la fatigue, sauve du temps et de l'argent. Vous n'avez plus à vous inquiéter du manque de main-d'oeuvre ou de la température.

Conversion rapide. De l'attachement-faucheuse vous pouvez facilement convertir votre Gehl en un ramasseur à andain ou en un coupe-mais. Le Gehl est actionné par moteur indépendant ou par prise de force au tracteur.

Lisez le livre "GRASSLAND FARMING" (en anglais seulement). Demandez ce livre sur les méthodes de récolter les foins, de faire de l'ensilage sous toutes les formes connues. Ce livre vous indique quand vous devez couper, à quelle hauteur et bien d'autres renseignements utiles susceptibles de vous faire tirer plus de profits de vos récoltes. Demandez le vôtre, c'est gratuit.



MALLEZ LE COUPON CI-DESSOUS!



Gehl Manufacturing Company, Dépt. MB-630, West Bend, Wis., USA
DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS POUR LE QUEBEC

FORANO PLESSISVILLE, QUE.
LIMITEE,

Veillez m'envoyer votre livre "GRASSLAND FARMING" []
Plans de construction de boîte de déchargement []
Plus d'informations sur le coupe-fourrage Gehl []

NOM
ADRESSE



DE TRES BONS COPAINS — BUGGSY, un lapin angora, et le cheval OMAR se sont liés d'amitié et vivent en excellents termes dans une écurie à Victoria, en C.-B. BUGGSY a été trouvé, un jour, sur la grande route, et fut mis à l'abri dans la stalle d'OMAR. Depuis ce temps, ils sont devenus de vieux amis. ALLEGRO, le voisin d'OMAR, regarde un peu mystifié le petit lapin blanc.

oui
MAINTENANT



Votre farine
 préférée est
 plus que jamais
 en santé!

La Farine Robin Hood

est enrichie de vitamines et de sels minéraux



Aucun changement dans la couleur ou le goût! Aucun changement dans le mode d'emploi! Aucun changement dans les délicieux résultats sans cesse obtenus avec la farine Robin Hood!



Votre farine préférée est meilleure que jamais. La farine Robin Hood est maintenant enrichie de vitamines et de sels minéraux, tels que:

THIAMINE (vitamine B₁)

— pour un meilleur système nerveux, pour un appétit régulier.

NIACINE

— pour maintenir la fonction normale des tissus.

RIBOFLAVINE

— une vitamine essentielle pour la croissance des enfants.

FER

— pour la formation des globules rouges du sang.

La science moderne a découvert un moyen d'ajouter ces éléments nutritifs à la farine Robin Hood sans en

altérer d'aucune façon sa texture soyeuse, sa douceur veloutée, sa blancheur de neige.



Demandez **La Farine à tout usage Robin Hood**

à votre marchand aujourd'hui

Elle est enrichie de vitamines et de sels minéraux!

MISE EN GARDE

A propos de mélange à pâturage

Le ministère de l'Agriculture tient à mettre les cultivateurs en garde contre certaines représentations qui se font actuellement pour la vente d'un mélange à pâturage.

Ce mélange, fabriqué en Ontario, est enregistré suivant les exigences de la Loi des semences, mais il n'est pas recommandé par le Conseil des semences de l'Ontario ni par celui du Québec.

Quelques-unes des plantes qu'il contient sont d'adaptation pour le moins douteuse. Ce qui est plus grave, c'est le prix exigé pour ce mélange. Quelques cultivateurs ont déjà placé leur commande au prix de 63 cents la livre quand ce même mélange peut être fabriqué et livré, sacs compris, au prix de 30 cents la livre.

Notez que pour bien réussir avec un tel mélange, le vendeur recommande la jachère, l'application généreuse de chaux, de fumier et d'engrais chimiques.

Faites-en autant avec les mélanges recommandés par le Conseil des semences et vous verrez les résultats, sans compter l'économie réalisée sur l'achat de la semence.

Quelle orientation donner à l'aviculture en 1953?

Par J.-B. Roy, agronome, secrétaire de la Coopérative avicole du Québec

L'arrivée de la saison d'élevage 1953 trouve bien des aviculteurs encore perplexes. Les déceptions qu'ils ont connues au cours de 1952 et les appréhensions qu'ils nourrissent pour l'année qui commence sont causes de leur embarras actuel. Ils se demandent s'ils doivent élever des poussins, ce printemps, et dans l'affirmative, augmenter ou diminuer leur élevage et quelle orientation lui donner. Ces incertitudes bien compréhensibles d'ailleurs, nous portent à croire que les commentaires qui suivent seront de nature à guider les intéressés dans la mise au point de leur programme avicole de l'année.

Doit-on élever des poussins ?

Certes, l'année 1952 ne fut pas des plus encourageantes, mais les bons aviculteurs ont su se tirer d'affaire. Ils ont tout intérêt à exploiter leur basse-cour, en 1953, et l'industrie avicole compte sur eux pour se maintenir et se perfectionner. Quant à ceux qui n'ont pas fait d'argent ou qui en ont perdu, en 1952, ils doivent d'abord analyser les causes de leur échec. Si leur insuccès est dû à une malchance fortuite et qu'à la lumière de leurs années d'expérience dans le métier, ils sont convaincus d'éviter les mêmes écueils, en 1953, ils peuvent tenter de se reprendre. Par contre, si l'ignorance de l'aviculture, le défaut d'organisation, le manque d'expérience ou une situation particulière qu'ils ne peuvent modifier sont à la base de leur échec, il vaut mieux qu'ils ferment boutique avant de grever davantage leur budget. Il y a encore de l'argent à faire en aviculture, mais il ne sera pas donné à tout le monde d'y puiser des gains aisés.

Si l'ère des profits faciles est passée, il n'y a par conséquent plus de place pour les aviculteurs d'occasion et les éleveurs de second ordre qui ne réussissent financièrement que lorsque les oeufs et la volaille se vendent très cher. L'aviculture de demain ne sera rémunératrice que pour celui qui, grâce à un coût de production comprimé, sera en mesure de se contenter de prix normaux pour les oeufs et la chair.

Doit-on augmenter ou diminuer l'élevage ?

Les bons aviculteurs ont certes raison d'envisager l'année qui commence avec confiance, car les perspectives du marché sont actuellement plus encourageantes qu'elles ne l'étaient, l'an dernier, à pareille date. Le facteur qui contribue le plus à l'amélioration de la situation comparativement à celle de janvier 1952, c'est la diminution des entreposages. Les prévisions du marché sont bonnes, mais l'absence de débouchés extérieurs incite à recommander le maintien de la production à peu près au palier de l'an dernier, c'est-à-dire sans hausse ni baisse prononcée. Régularité dans la production, tel doit être l'un des objectifs de l'aviculteur de progrès. En effet, le plus grave défaut dont souffrent notre aviculture depuis quelques années a été sa variation annuelle due à son caractère de spéculation. On a procédé par

bonds et par reculs avec fluctuations correspondantes dans les prix.

La discipline à laquelle nous aimerions voir nos bons aviculteurs s'astreindre, cette année, leur procurerait une plus grande sécurité puisqu'elle comporterait, entre autres avantages, celui d'approvisionner plus régulièrement le marché et, comme conséquence, une moins grande variation dans les prix annuels.

Quelle orientation donner à l'élevage ?

L'élevage du poulet de grill devrait augmenter un peu, en 1953, mais on ne peut le conseiller sans réserves. C'est une production qui ne peut être réellement intéressante que pour les éleveurs organisés pour faire un élevage massif, et qui sont, par conséquent, en mesure de répartir leurs charges fixes sur plusieurs milliers d'oiseaux.

La production du gros poulet et du chapon est très souvent inférieure aux besoins et les prix sont alléchants. L'an dernier, ce furent les catégories de volailles qui payèrent le plus. Les efforts des aviculteurs devraient surtout tendre vers ces spécialités, en 1953.

Le marché des oeufs étant limité aux besoins domestiques, il ne semble pas recommandable de forcer l'élevage des poulettes à un niveau supérieur à celui de l'an dernier. Insistons plutôt sur l'importance de faire un élevage hâtif afin d'avoir des sujets qui donneront le meilleur de leur ponte durant le deuxième semestre de l'année, alors que les oeufs se vendent généralement bien. A cette fin, les aviculteurs opportunistes ont déjà donné leur commande de poussins. Plusieurs ont même leur troupeau en élevage. Février est encore un bon mois pour "partir" des poulettes hâtives. Que l'on se hâte d'envoyer sa commande à l'un des couvoirs certifiés du Québec. N'oublions pas que l'achat de bons poussins, c'est la base du succès.

Votre avenir...

(suite de la page 19)

Val-Senneville aura l'électricité dans le cours de l'été. A l'automne de 1952, plus de 2,000 pieds de tuyaux pour aqueduc et égout ont été enfouis dans le sol pour les commodités du village, en prévision des villageois et des rentiers futurs.

En partant des paroisses d'en-bas, on ne s'expatrie pas dans le fond des bois, où tout est à faire. On trouvera les commodités modernes. On se sentira moins isolé du fait que l'on sera parmi le monde, à proximité d'une grande ville.

Les chances de succès sont grandes à condition que l'on sache cultiver et que l'on ait quelque chose à offrir. Encore ici ce qui est important, c'est d'avoir du talent et d'être travailleur. Si vous avez de l'idéal et que cet idéal est une force chez vous, vous pouvez réaliser des choses merveilleuses en quelques années; car, à Val-Senneville, on a quelque chose pour vous.

Georges BELAND, prêtre-curé, Val-Senneville, (Abitibi).

Est-il possible d'augmenter la consommation de la dinde ?

Par J.-R. PROULX

Le marché de la dinde est très sensible à l'excédent des approvisionnements. Les éleveurs de dindons l'ont appris à leurs dépens cette année. Les prix ont permis à peine aux producteurs les plus efficaces de rencontrer leurs frais de production.

Pourtant la dinde du Québec des deux premières catégories est un produit d'une qualité incomparable qu'il y aurait lieu d'offrir sous l'étiquette de la province de Québec. Son engraissement en réclusion assure la tendreté de la chair. Il est impossible de l'atteindre dans les provinces où ces oiseaux sont engraisés en glanant les grains laissés sur le champ après la récolte.

Si rien n'égale la dinde pour un plantureux repas, d'où vient qu'à la fin de 1952 son prix était inférieur à celui du poulet ? C'est que la dinde est considérée comme un mets de luxe. La mode veut qu'on ne la serve que durant la période des Fêtes. Il en était de même autrefois pour le poulet. Mais la mentalité est changée et, aujourd'hui, le poulet et la poule se consomment à l'année longue.

Pourrait-il en être ainsi de la dinde ? Oui, nous répondent les spécialistes en la matière, mais à la condition d'améliorer nos méthodes de vente. Lors de l'assemblée annuelle des éleveurs de dindons, tenue à Québec le 25 novembre dernier, M. Noé Hénault, du Service fédéral des marchés insista sur les possibilités d'expansion des marchés par la vente de dindes débitées en demies et en quartiers. Le résultat net d'une telle présentation serait une consommation accrue et répartie sur tous les mois de l'année. Les magasins à chaîne ont été pressentis à ce sujet et se sont montrés très favorables à une telle initiative.

Sur cette question de marché, une intéressante brochure, publiée par le ministère de l'Agriculture de l'Ontario, vient de nous être signalée. Elle contient d'intéressantes suggestions aux producteurs de dindons, ainsi qu'à leurs clients, les citoyens. Nous avons traduit à l'intention de nos lecteurs les passages qui nous ont paru les plus intéressants.

"Les producteurs de dindes du Canada, écrivent les experts en aviculture du Collège agricole de Guelph, (1) ont démontré leur habileté à développer des dindons de choix, soit des mâles lourds, d'un bon fini, à poitrine large et charnue soit des femelles d'un poids moyen ou léger, ou encore des dindonneaux à griller, d'une saveur délicate, âgés de 10 à 15 semaines, un produit relativement nouveau dont la popularité s'accroît graduellement.

"Les consommateurs canadiens apprécient la dinde. C'est une viande nourrissante et délicate et les oiseaux améliorés sont économiques d'achat à cause de leur épais tissu musculaire. Pour les repas de famille, à la Noël ou au Jour d'Action de Grâce, rien ne saurait égaler la dinde rôtie — encore moins la surpasser.

"Si rien n'égale la dinde en ces occasions, il y a cependant plusieurs bonnes façons de l'apprêter. Toutefois, quand la table est moins nombreuse, on aurait trop d'une dinde entière. C'est le temps d'en servir une demie ou peut-être un quartier, ou encore un dindonneau à griller. Les morceaux braisés tels que les ailes, les cuisses roulées et les jambes, sont excellents et peu coûteux".

Ouvrons une parenthèse pour expliquer certaines expressions. On mentionne comme deux morceaux distincts les cuisses et les jambes de volailles. Ce que les amateurs de poulet rôti appellent communément cuisse est en réalité constitué de deux parties, la véritable cuisse qui semble soudée au tronc et la jambe qui est arrondie en forme de mollet. Etant donné leurs fortes dimensions, ces parties sont séparées dans la dinde débitée.

Comme autres façons de consommer la dinde, tout en variant le menu, les auteurs mentionnent les "steaks" minces qui peuvent être consommés de la main à la bouche, une fois roulés. La dinde désossée, roulée et farcie est délicate en tranches servies chaudes ou froides. "En des occasions spéciales, disent-ils, un hors-d'oeuvre de dinde fumée donnera un cachet distinctif à la table la mieux gar-

nie. La soupe à la dinde est toujours de mise. Les cous et autres parties osseuses qui restent après la découpe fourniront le bouillon. "La vente de la dinde à la moderne stimule l'intérêt des acheteurs. Un produit de qualité dans un emballage attrayant donne satisfaction au client. Les achats répétés de portions appropriées aug-

mentent la consommation. Le temps est peut-être venu d'essayer de nouvelles méthodes.

Voici quelles sont les nouvelles méthodes suggérées :

Vente de demies et quartiers de dinde

"En dépit de la demande pour une variété de dindons plus petits, la production du gros dindon se maintiendra. Les hôtels restaurants et institutions trouvent le dindon lourd plus économique d'achat. L'offre de ce type excède cependant la demande.

Une récente enquête faite dans l'Indiana a révélé que (suite à la page 18)

Gratis!



30%

de COMMISSION
ou
de MAGNIFIQUES
PRIMES

(CHOIX PARI 50)
Montre-bracelet, couvre-lit,
couteillerie, fer à repasser,
grille-pain, caméra, lampe,
etc., en vendant nos SEMEN-
CES DE CHOIX à 10c le paquet.
Commandez immédiatement un assortiment
de \$7.50 et payez après la vente.

L'UNION DES JARDINIERS Enrg.

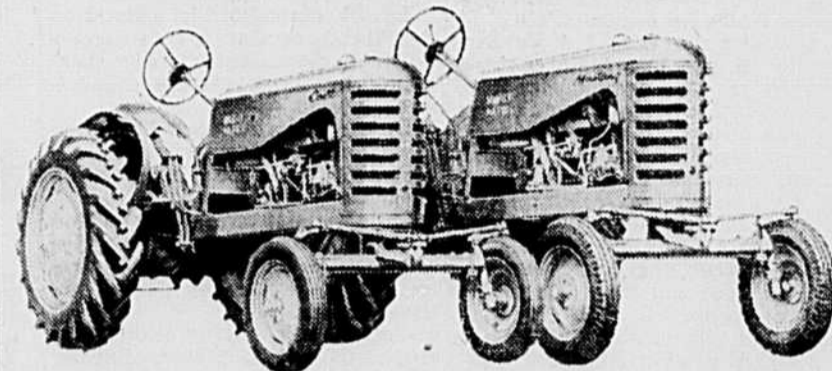
Dépt. F 5, RUE VICTORIA, LEVIS, P.Q.

2 NOUVEAUX

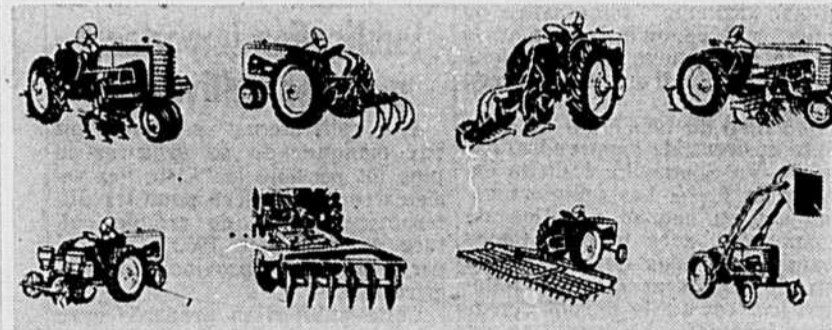
TRACTEURS MASSEY-HARRIS

*Sans rivaux dans la
catégorie bisoc*

**PUISSANCE POUR 2 SOCS
ATTELAGE-3 POINTS
DOUBLE ACTION HYDRAULIQUE
PEU CÔUTEUX—TRÈS ÉCONOMIQUE**



ET CHOIX COMPLET D'INSTRUMENTS ARATOIRES



LE "COLT" Moteur de 124" de cylindrée et pneus de 10". Puissance suffisante pour tracer deux sillons de 14" dans un sol moyen ou pour tirer une faucheuse ou une moissonneuse-batteuse de 6'. Attelage en 3 points et choix complet d'instruments adaptés M-H (voir ci-dessus). Convient aussi pour n'importe quel instrument à attelage en 3 points pour tracteur bisoc. Système hydraulique complet, à 2 sens, pour instruments portés ou remorqués.

LE "MUSTANG" Moteur de 140" de cylindrée et pneus de 11". Surcroît de puissance et de traction nécessaire pour cultiver un sol dur ou sur terrain accidenté. Même attelage en 3 points et système hydraulique à 2 sens que sur le "Colt". Les deux tracteurs possèdent un silencieux et un tuyau d'échappement sous le capot et un épurateur d'air abaissé pour assurer au conducteur une visibilité parfaite. Excellents pour le travail à la courroie ou le chargement à l'avant.

MASSEY-HARRIS

D'UN OcéAN À L'AUTRE, C'EST MASSEY-HARRIS QUI OFFRE LE PLUS

(1) Prof. E.-S. Snyder et Prof. H.-L. Orr.



Des précisions sur Val-Senneville

L'article "Richesse à conquérir à Val-Senneville" m'a valu un courrier nombreux, de sorte qu'il m'est presque impossible de répondre individuellement.

Cultivateurs, fils de cultivateurs, j'écris pour vous d'autres détails. Lisez avec soin cet article, vous aurez une idée plus précise de Val-Senneville.

Val-Senneville est situé dans le canton Senneville, en Abitibi. Il est borné au nord par le canton Fiedmont. Les possibilités du marché sont la mine Barvue où se trouve une grande mine de zinc. Plus au sud, Mogodor et Roymont sont des endroits très prometteurs qui deviendront des mines riches en zinc, or, argent, plomb et cuivre.

Senneville est borné au sud par le canton Bourlamaque. On y trouve les villes de Val d'Or Bourlamaque et quelques villages avec une série de mines d'or ou de métaux de base.

A l'est, Senneville est délimité par le canton Pascal et où se trouve un autre camp minier dont la principale mine est celle de Bevcourt.

Ce pays minier offre aux cultivateurs des chances presque illimitées dans la vente de leurs produits. Cet ensemble de villes et de villages si rapprochés de ce centre agricole est pour Val-Senneville un atout que l'on trouve rarement ailleurs.

Le village de Val-Senneville est dix milles et demi de Val d'Or et à 20 milles de Barraute, le long de la route Val d'Or-Barraute, chemin en perspective pour Chibougamau. Cette route deviendra une artère très importante au cours des années à venir.

Val-Senneville aura son église à l'été qui s'en vient. Elle pourra suffire à 225 familles. Le presbytère est permanent. La construction remonte à 1949.

Du côté économique, on trouve une coopérative et une caisse populaire. Comme groupements, un cercle de l'U.C.C., les Fermières, les Filles d'Isabelle, les Dames de sainte Anne, les Ligueurs, etc.

Que dire de l'école? A Val-Senneville il y a une école centrale dirigée par des religieuses avec l'aide d'institutrices laïques où les enfants des rangs comme ceux du village reçoivent une instruction et une éducation de première classe. La Commission scolaire a ses propres autobus pour le transport des enfants. Ceux qui habitent au loin jouissent des mêmes avantages que ceux qui sont plus près.

Qu'avons-nous à offrir comme lots? J'ai l'impression que je touche ici le point vital. C'est presque incroyable: des lots sans roches, pas de perte ou presque pas, planche et facile d'égouttement, un sol argileux, terre noire ou jaune, tout ce qu'il faut pour la variété de cultures dont la population des alentours a un grand besoin.

Que dire du bois? On est sans doute désireux de l'apprendre. Autrefois, Val-Senneville était un endroit très boisé. Les premiers colons ont eu comme ambition de commencer avec le bois. Chose étrange, tous ceux qui ont fait le plus de bois sont devenus tellement pauvres qu'ils se sont départis de leur lot. La transition de colon à cultivateur n'a pas suffisamment été préparée, mais rien n'empêche que ces colons ont préparé le stage de cultivateurs que vous, cultivateurs ou fils de cultivateurs, vous réaliserez en quelques années.

D'une manière générale il y a suffisamment de bois pour la nécessité des constructions et du chauffage.

Il est à remarquer que le ministère de la Colonisation en dispose pour les constructions des colons, de sorte qu'il est plus avantageux de l'avoir tout préparé et sec. Pendant la saison morte, le colon peut obtenir des permis de coupe en vue des constructions futures. En définitive, il y a assez de bois pour les commodités usuelles et, pas trop pour vous faire perdre votre temps.

(suite à la page 9)

La Fédération de l'U.C.C. de Gaspé en train de s'organiser solidement

Nombreuses retraites sociales pour cultivateurs, bûcherons et dirigeants de coopératives—Des cercles d'étude dans la moitié des syndicats

La Gaspésie continue de s'organiser de plus en plus solidement au sein de l'association professionnelle.

Deux retraites sociales organisées dernièrement en sont la preuve.

Du 5 au 8 décembre dernier, 61 cultivateurs, en grande partie des directeurs de syndicats, se réunissaient à la Maison des Retraites fermées de Cap-Noir pour suivre la première retraite sociale organisée dans la Gaspésie.

Cette retraite était préchée par le R. P. Engelbert Lacasse, S.J., aumônier général adjoint de l'U.C.C. et aumônier général des bûcherons.

La partie sociale fut dirigée également par le Père Lacasse. On a discuté surtout de la responsabilité des cultivateurs comme professionnels, comme catholiques et comme directeurs de leur association professionnelle.

La discussion fut très animée. L'assistance se divisant en commissions fit un très beau travail. Il faut noter que plus de dix autres directeurs de syndicats, ne pouvant assister à la partie religieuse, assistèrent à la partie sociale.

Retraite des Bûcherons

Le 9 décembre, débutait une retraite sociale pour les bûcherons. 64 étaient présents.

La partie religieuse fut préchée par le Père Laferté, O.M.I., de la Maison des Retraites fermées de Cap-Noir.

La partie sociale fut dirigée par l'aumônier diocésain, le R. P. René Tremblay, O.M.I., et le propagandiste.

La partie sociale portait surtout sur la responsabilité des bûcherons, membres de l'U.C.C.: leur rôle, leurs devoirs dans la paroisse, parmi leurs confrères et surtout dans la forêt.

Cette retraite, suivie avec un très grand intérêt par tous les assistants, va donner de beaux résultats.

L'U.C.C. pourra compter sur des chefs dans la forêt.

Une dizaine de ces bûcherons signèrent des cartes de militants.

Dirigeants de coopératives

Le 18 décembre, la fédération de l'U.C.C. de Gaspé, à la demande de quelques coopératives, réunissait les dirigeants des coopératives locales.

Onze coopératives sur 17 étaient représentées. Le mauvais état des routes fut la cause principale de l'absence des autres.

Cette réunion avait pour but de discuter de la possibilité pour les coopératives d'aider financièrement la fédération de l'U.C.C. de Gaspé.

Les coopératives de la Gaspésie reconnaissent que l'U.C.C. a joué un grand rôle dans l'éducation coopérative de la classe agricole.

Les coopératives, voyant la nécessité de l'U.C.C. à leur

Publication importante pour les cultivateurs

Les cultivateurs ne devraient pas manquer de se procurer le plus tôt possible la "Liste des variétés recommandées pour les différentes récoltes de grande culture dans Québec 1953", publiée par le ministère provincial de l'Agriculture.

Cette publication préparée avec soin par le conseil provincial des semences, formé d'experts en la matière, est indispensable aux agriculteurs qui désirent se renseigner adéquatement sur les diverses variétés de semence les mieux adaptées à notre sol et à notre climat.

Outre les recommandations sur les variétés de céréales, fèves, blé d'Inde, plantes-racines, plantes de prairies et pâturages, le cultivateur trouvera également dans cette liste de précieux renseignements sur les mélanges pour prairies et pâturages en fonction des sols.

Ceux qui désirent se procurer cette utile publication n'ont qu'à en faire la demande en s'adressant au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Hôtel du Gouvernement, Québec, en ne mentionnant que le numéro, soit G.C.-32F.

sité d'augmenter le travail d'éducation à faire au sein de toutes nos coopératives, demandèrent à l'U.C.C. de les aider.

De part et d'autre, on décida de tenir une autre réunion et entre temps, d'étudier les propositions faites par l'U.C.C. et par les coopératives.

On décida d'aider l'U.C.C. en invitant les coopératives à verser, selon leur chiffre d'affaires, un montant minimum de \$25 et jusqu'au maximum de \$100. Treize coopératives ont, à date, accepté ce plan. De son côté, la fédération accepte de faire le plus d'éducation coopérative possible.

A la fin de cette réunion du 9 janvier, un comité de coopération fut formé. Les membres sont M. Adrien Babin, président; M. Paul-Emile Arseneault, vice-président, et M. Philéas Boudreau, M. Omer Cavanagh, directeur de la fédération de l'U.C.C., représente la fédération au sein de ce comité avec le président, M. Eugène Gauvreau. Le propagandiste de l'U.C.C. agit comme secrétaire du comité.

Les cercles d'études

Plus de la moitié de nos syndicats tiennent régulièrement des

cercles d'études dans les rangs. L'enthousiasme est remarquable et c'est de bon augure. Dans d'autres syndicats, on tient un ou deux cercles d'étude par mois, en plus de l'assemblée générale. De façon générale, les études se poursuivent partout et nos cultivateurs et nos bûcherons sont ardents au travail. En février et mars, les cercles d'études seront étendus à tous nos syndicats.

J.-M. JOBIN, propagandiste.

PEINTURE - - - EMAIL
FINI BRILLANT
Toutes nuances
\$275 le gallon
Demander nos liste de prix
La Cie de Peinture Ludo
1101 Carre Amherst Montréal 10

CADEAUX TOUS GRATIS! (RIEN A DEBOURSER!)

Attention \$

GRATIS

30% de commission ou magnifiques primes.

En vendant nos graines de semences de choix. DEMANDEZ 80 PAQUETS DE GRAINES DE SEMENCES A 10c LE PAQUET. (PAYEZ APRES LA VENTE.) Commandez immédiatement.

NOM JETEZ A LA POSTE
ADRESSE ADRESSEZ A :

ALLEN NOUVEAUTES - ST-ZACHARIE, QUE. Dépt T.

Voyez tout ce qu'on peut faire avec du SYLVAPLY...

LE CONTRE-PLAQUÉ SYLVAPLY EN SAPIN DE DOUGLAS EST LE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION QUI SERT AUX FINS LES PLUS DIVERSES. AUX CULTIVATEURS, LE SYLVAPLY PERMET D'EFFECTUER PLUS RAPIDEMENT ET PLUS FACILEMENT TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉFECTION... ET IL ASSURE DE MEILLEURS RÉSULTATS.

LE SYLVAPLY (D'UNE ÉPAISSEUR DE 5/16" OU DE 1/4") CONSTITUE UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EXCEPTIONNELLEMENT ROBUSTE ET RIGIDE POUR TOUT BÂTIMENT DE LA FERME. LES GRANDS PANNEAUX DE SYLVAPLY SONT TRÈS LÉGERS ET SE POSENT RAPIDEMENT POUR DONNER UNE STRUCTURE À L'ÉPREUVE DE TOUTES LES INTÉMPÉRIES.

IL EST FACILE DE CONSTRUIRE UN CAVEAU À LÉGUMES AVEC LES LÉGERS PANNEAUX DE SYLVAPLY, QUI SE TAILLENT SI AISEMENT. LE SYLVAPLY, À COLLE IMPERMEABLE, EST LE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION IDÉAL POUR TOUTS LES BÂTIMENTS DE LA FERME. LE SYLVAPLY EST PLUS ÉCONOMIQUE ET DONNE DE MEILLEURS RÉSULTATS.

POURQUOI NE PAS CRÉER D'UTILES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES DANS VOTRE GRENIER? RIEN N'EST PLUS FACILE AVEC LES PANNEAUX DE SYLVAPLY, QUI SE POSENT RAPIDEMENT. LE SYLVAPLY SE TAILLE ET SE CLOUE AISEMENT ET VOUS POUVEZ LUI DONNER DE SUPERBES FINISSAGES. COMME OUTILS, VOUS N'AVEZ BESOIN QUE D'UNE SCIE ET D'UN MARTEAU. LE CONTRE-PLAQUÉ SYLVAPLY EST ÉGALEMENT TOUT DÉSIGNÉ POUR LES FAUX PLANCHERS DESTINÉS À ÊTRE RECOUVERTS DE LINOLÉUM.

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMEABLE SYLVAPLY

Le SYLVAPLY est vendu partout au Canada chez les marchands de bois—MACMILLAN & BLOEDEL LTD.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Nouvelles de l'U.C.F. de Nicolet

Fructueuse assemblée du bureau de direction au début de 1953

Pour marquer le début de l'année 1953 d'une manière très vivante, les membres du conseil de l'U.C.F. ont organisé une assemblée des plus agréables.

Une invitation spéciale ayant été faite, les présences furent plus nombreuses qu'à l'ordinaire.

L'assemblée était sous la bienveillante direction de Mme Dominique Goudreaux, présidente, qui fit l'ouverture par la prière suivie de ses bons et beaux souhaits pour l'année nouvelle.

Après lecture faite du procès-verbal du mois précédent, l'assistance se divisa en quatre équipes pour étudier les questions tirées du guide de "L'U.C.F. en marche".

Quelques directrices avaient été nommées responsables des études suivantes: Mme Roméo Noury était en charge de la partie religieuse traitant de la tempérance et l'alimentation; Mme H. Rousseau, de la mode; Mme H. Jacques et Mme Maurice Dubuc pour le syndicalisme féminin.

Ces études furent très bien préparées et de très bonnes réponses furent rendues par les membres de chaque équipe.

La présidente passa alors à la partie technique. Elle ne manqua pas de mettre l'eau à la bouche de ses compagnes avec de délicats biscuits qui étaient de sa confection personnelle en donnant la manière de s'y prendre pour obtenir le succès.

Il ne faudrait pas oublier de dire qu'une bonne partie de cartes attendait l'assistance suivie d'un délicieux goûter préparé avec habileté par Mme Hermas Proulx assistée de quelques directrices.

Enfin, plusieurs furent favorisées par les prix de présence que la générosité des fermières avait mis en tirage.

La présidente fit par la prière la clôture de cette assemblée si bien réussie. Chacune retourna chez elle apportant un très bon souvenir de cette belle soirée.

Souhaitons que le cercle de l'U.C.F. de Nicolet aille de l'avant et toujours croissant.

Mme Françoise-F. PRINCE,
Responsable de la publicité.

Cours d'orientation pour les jeunes rurales

On a donné récemment, à St-Prime, comté de Roberval, un cours d'orientation pour les jeunes filles du milieu rural du diocèse de Chicoutimi. Ce cours, organisé par la Fédération de la J.A.C.F., en collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse, a duré du 21 au 30 janvier. Une cinquantaine de jeunes filles l'ont suivi.

Les sujets traités étaient nombreux et des plus intéressants: formation de l'intelligence, de la volonté, du cœur, du goût; étude de la doctrine sociale de l'Eglise, de la mystique de la J.A.C., de l'Action Catholique, de la coopération, de l'établissement rural, etc., etc. Ces cours ont pour but de faire prendre aux jeunes filles conscience des responsabilités qui pèsent sur elles dans un monde qui se matérialise de plus en plus. Il va sans dire que le cours vise aussi à la formation intégrale de la jeune fille.

Plusieurs professeurs y ont collaboré. Il faut nommer Mgr Ovide-Dollar Simard, directeur diocésain de l'Action Catholique; M. l'abbé Roland Dufour, aumônier de la J.A.C.; M. l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture; M. J.-H. Desbiens, directeur de la propagande et de l'établissement rural

Commérages ou action?

—Dites donc, Mme Féli, avez-vous entendu parler de Pierre à Joseph Lalime?

—Ben oui. Il paraît qu'il boit plus que les trois Patoix ensemble. C'est ben malheureux.

—Il appartient à une si bonne famille. Son père n'a jamais mis les pieds dans un hôtel.

—Puis, vous savez qu'il sort avec la fille la plus dévergondée du village. Ce que Mme Lalime doit être mortifiée!

—C'est une si bonne personne! Elle ne méritait pas ça!

—Ah! les temps sont bien changés depuis trente ans. Les meilleures familles ont aujourd'hui leurs disgrâces, et leurs moutons noirs.

Nos deux commères peuvent continuer longtemps sur ce ton. Le nom de leur village importe peu. Ce lieu peut être celui que vous habitez. Car, chez vous aussi, il y a eu des changements. Des influences malsaines ont joué. Elles ont contaminé la jeunesse.

C'est peut-être l'ouverture d'un hôtel, d'une taverne, d'un restaurant mal tenu, un lieu d'amusement non surveillé, la projection de quelques films trop "avancés". C'est une certaine littérature: magazines grossièrement illustrés, magnifiant le plaisir et la chair, le crime; publications sans foi ni morale; prétendues "confessions" imaginées pour salir des âmes innocentes et candides.

Comme conséquence, on note dans la paroisse quantité de petits signes dénotant une indifférence religieuse, une tendance à l'immoralité. C'est, à l'église, une assistance plus rare aux offices religieux qu'on écoute par les deux bouts. C'est l'ennui manifesté durant la prédication, l'éloignement durant les retraites. C'est parfois le spectacle de jeunes filles ignorantes et irrespectueuses, encombrant le vestibule durant la messe pendant que les bancs sont vides à l'intérieur.

A la maison, les parents sont moins respectés. Les enfants considèrent leur prudence et leurs conseils comme des sévérités outrées; ils ne craignent pas de lancer insolemment l'épithète de "vieux-jeu", lorsque les auteurs de leurs jours veulent leur faire entendre le langage de la raison et de la morale.

Dans la rue, les attitudes ont évolué vers le laisser-aller. Les jeunes filles portent sans raison des vêtements masculins. L'été, on en voit même quelques-unes se promener à bicyclette en "shorts". Les jeunes gens affichent un sans-gêne, un manque de tenue, de politesse inouïs.

Et les commentaires vont bon train chez les personnes bien intentionnées. Mais n'y aurait-il pas mieux à faire? Des blâmes, des critiques, des comparaisons, des regrets: à quoi cela sert-il si on se croise les bras? Les langues marchent. Ah oui, ça ne manque pas. Mais, marchent-elles pour améliorer la situation? Pour changer quelque chose?

Sans doute, il faut discuter pour comprendre, pour démêler le vrai du faux, pour exprimer ses découvertes, pour trouver des remèdes. Mais, est-ce tout? Que faites-vous ensuite? Mettez-vous en oeuvre les petits moyens de cultiver l'esprit chrétien chez vos enfants? Donnez-vous à vos adolescents de l'intérêt et de l'enthousiasme pour une vie saine, honnête, dévouée? Causez-vous avec eux de leur avenir et de sa préparation?

L'élévation d'une âme, la transformation d'un cœur, c'est une oeuvre qui s'accomplit tous les jours, lentement, idée par idée, action par action, comme une maison s'élève pierre par pierre jusqu'au faite. Si on néglige une pierre, la construction est moins solide. Elle est exposée à l'écroulement un jour ou l'autre.

Ne nous résignons pas devant le mal, ou le moins bien, comme devant l'inévitable. Ne nous enfonçons pas dans la paresse intellectuelle et spirituelle. Réveillons-nous. Regardons, Agissons. Voltaire disait: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose." Combattons, luttons, nous verrons poindre la semence un jour....

Marie-Ange BOUCHARD

Du nouveau dans le domaine de la boulangerie: le pain blanc enrichi

Depuis le 2 février, les boulangers du Canada offrent à la population du Canada leur nouveau pain blanc enrichi de vitamines,

à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay; M. Rosaire Bouchard, propagandiste de l'U.C.C. du Saguenay; M. Léopold Grenon, orienteur professionnel; M. Marcel Villeneuve, président diocésain de la J.A.C.; Mlle Thérèse Dallaire, présidente diocésaine de la J.A.C.F.; plusieurs autres dirigeantes et dirigeants diocésains et une dirigeante nationale de la J.A.C.F.

un pain blanc devenu aussi nourrissant, sans être pour cela plus engraisant, que le pain de blé entier. Le prix du pain blanc n'a pas été augmenté.

Les définitions de la nouvelle farine et du nouveau pain enrichi ont été ajoutées, lors des derniers amendements, à la Loi fédérale des aliments et drogues. Une clause, qui traite de l'enrichissement, autorise la vente de la farine et du pain enrichis à titre volontaire; elle stipule que le pain enrichi ne sera fait que

(suite à la page 6)

Cours à domicile de

L'Union Catholique des Fermières

Préparé par la Fédération de l'U.C.F. de Nicolet
SIXIEME LEÇON

Le programme des congrès diocésains peut varier d'un milieu à l'autre; outre la messe et le sermon de circonstance, il doit comprendre le rapport des activités de l'année. Le rapport financier, l'étude et la discussion des résolutions soumises par les cercles. Ces résolutions, quand elles sont adaptées, constituent la base du travail de l'année parce qu'elles représentent les besoins les plus pressants à solutionner. Aussi, est-il plus important d'en étudier un nombre restreint et de solutionner, dans la mesure du possible, les problèmes qu'elles présentent.

On peut ajouter au programme un forum, une conférence et une exposition artisanale. Cette exposition préparée tout le long de l'année par les membres de l'U.C.F. de chaque localité, met en évidence les réalisations pratiques de nos dames. Le programme proposé doit être assez élastique pour convenir à la moyenne des familles et assez strictement délimité pour qu'on puisse y établir des catégories à l'occasion du congrès diocésain. Alors que les dames se rendent assister aux délibérations, elles bénéficient de l'enseignement vivant qu'est une exposition artisanale. Une technicienne compétente est invitée à faire la critique constructive et intelligente des exhibits présentés. Si on y tient, le cercle le plus méritant est récompensé. Nous insistons sur ceci: le cercle est récompensé, non pas l'exposante personnellement. Pour elle, le plaisir de voir son travail reconnu, la satisfaction de pouvoir rendre service sont des cadeaux plus précieux que tout autre.

Au nombre de ses activités, le Bureau diocésain compte encore l'organisation des journées d'étude de chaque secteur. Les journées de secteurs, sorte de petits congrès, ont une très grande importance parce qu'elles réunissent les dames d'un certain nombre de paroisses, leur permettant de prendre contact les unes avec les autres, leur fournissant l'occasion d'étudier ensemble et de se renseigner mutuellement. Selon les régions, le travail varie. Il peut quelquefois être possible de réunir les dames du secteur pour toute la journée ou seulement pour l'après-midi. On peut inclure au programme une partie étude et une partie technique si le temps dont on dispose le permet.

Le point important à retenir est celui-ci: les journées de secteurs doivent faire progresser l'U.C.F. dans le diocèse et souvent aider notre mouvement à remplir ses buts, à savoir: a) faire l'éducation des membres dans tous les domaines; b) défendre les intérêts professionnels; c) voir au bon fonctionnement de l'U.C.F. Dans l'organisation de ces journées d'étude, le Bureau diocésain doit se rappeler le principe énoncé précédemment et chercher à faire le programme de manière à ce qu'il y satisfasse. Pour cela, il faut des ressources d'imagination, d'esprit et de cœur; il faut de la bonne volonté et du dévouement.

Les journées de secteurs sont destinées à la masse; leur succès est en fonction de la bonne ou de l'excellente préparation des responsables de chaque paroisse, chefs du mouvement, capables d'en faire une réussite ou d'en paralyser complètement les bons effets.

La retraite de formation sociale tenue une fois par année et suivie par la présidente de chaque cercle ou un membre agissant du Bureau de direction, est un moyen de formation mis par le Bureau diocésain à la disposition des responsables locaux.

Une retraite fermée, strictement religieuse de deux jours, est le point de départ essentiel d'une retraite de formation sociale. Les âmes se placent vis-à-vis le bon Dieu, les coeurs s'allègent de fardeaux plus ou moins lourds, les esprits se libèrent des soucis matériels et la lumière vient... Après cette pacification, le terrain est prêt à être ensemencé au point de vue social; des spécialistes sont invités à traiter de sujets particulièrement susceptibles d'intéresser, de renseigner les dames du milieu rural, des questions sont posées, des réponses données, etc... On étudie de nouveau la doctrine de l'U.C.F., les enseignements sociaux de l'Eglise et on retourne dans sa paroisse avec une immense provision de courage, de bonne volonté et un très grand désir de servir ses coeurs. Cet esprit de service doit se manifester dès le retour alors qu'on transmet à ses compagnes, le plus fidèlement et de la manière la plus agréable possible, les enseignements reçus. Une retraite de formation sociale suivie par la présidente de tous les cercles locaux peut amener la transformation de toutes les paroisses du diocèse.

En plus de toutes les activités sociales et intellectuelles déjà mentionnées, le Bureau diocésain doit voir à fournir des suggestions pour orienter les études dans chaque cercle, diriger le travail social à y accomplir; il doit voir à l'organisation de cours d'enseignement ménager. Des techniciennes du Ministère de l'Agriculture sont à la disposition des cercles qui la demandent; de plus, dans chacune des paroisses, il y a des mains expertes dans les diverses branches de l'économie domestique. Très souvent, ces dames peuvent disposer de quelques jours pour donner des cours à leurs compagnes des cercles avoisinants. Cette méthode, basée sur les principes de la fraternité bien comprise comporte l'avantage de n'exiger que peu de déboursés et les résultats se comparent avantageusement à ceux obtenus avec une autre organisation parce que l'enseignement donné est essentiellement pratique et d'application journalière.

Enfin, au nombre des activités du Bureau diocésain, on peut compter la fondation de nouveaux cercles dans les limites du diocèse, la fondation de divers comités destinés à distribuer les responsabilités. Déjà, en traitant de

(suite à la page 18)

PLUS
pour votre
argent!



VERRE SAFEDGE DANS CHAQUE SAC!

GRATIS
MONTRES-BRACELETS
POUR HOMMES OU
DAMES données gratis
pour la vente de 30
bouteilles de parfum de
10c à 30c. Ou encore
Kodak, coutellerie, cou-
vertures, fer à repasser,
grille-pain Prime spé-
ciale.

Adresser à :
**LES UTILITES
PRIMEES**
116 E. boul. Charest,
Québec

GRATIS

Cette magnifique
guitare hawaïenne
vous sera donnée
gratuitement, si
vous suivez un de
nos cours de gita-
re hawaïenne par
correspondance ou
à nos Studios. —
Cours complets,
méthode facile,
examens, diplôme,
etc.
(Prémium facile)

Demandez nos circulaires.
**LE CONSERVATOIRE DE
MUSIQUE HAWAÏENNE ENR.**
116, E. Boul. Charest, Québec.

Si vous croyez n'avoir pas besoin
de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a
besoin de vous...

**Gratifications à
des institutrices**

Mlle Jeannine Poulin, institu-
trice de St-Camille de Bellechasse,
vient de recevoir du département
de l'Instruction publique, par l'en-
tremise de M. Albert Thibault,
inspecteur d'écoles, une gratifica-
tion de \$20 pour succès obtenu
dans l'enseignement. Mlle Poulin
en est à sa cinquième année d'en-
seignement à l'école de Ste-Sabine
Station.

Mlle Cécile Gendron, institutrice
à l'école du village de St-Mo-
deste, a reçu la même récompense
qui lui a été transmise par M. P.-
E. Labrecque, inspecteur d'écoles.
Cet honneur lui échoit pour la si-
xième fois consécutive.

Le Département de l'Instruction
publique a aussi reconnu de mé-
me façon le mérite de Mlle Anne-
Marie St-Hilaire, institutrice au
Couvent de St-Edouard de Lotbi-
nière. Cette récompense lui fut
remise par M. Avelin Beaudet,
inspecteur d'écoles.

Mlle Thérèse Jutras, institutrice
à La Baie-du-Febvre (Yamaska),
vient de recevoir du département
de l'Instruction publique par l'en-
tremise de M. Elzéar Parent, ins-
pecteur, une prime de \$20 pour
succès obtenu dans l'enseigne-
ment au cours de l'année dernière.

**Equipe d'étude mixte
à la Baie-du-Febvre**

**Une véritable réunion de
famille où l'utile se mêle
à l'agréable**

Il n'est pas trop tard pour signa-
ler l'heureuse initiative qui a été
prise, à la fin de l'année dernière,
dans le diocèse de Nicolet, pour
répondre au vœu de Son Excellen-
ce Mgr Albertus Martin: la forma-
tion d'équipes d'études mixtes.
C'est-à-dire de groupes d'une tren-
taine de personnes, hommes, fem-
mes, jeunes gens et jeunes filles
d'un même rang ou d'un même
bout de rang. Les réunions de ces
groupes ont ceci de particulier
qu'elles constituent en quelque
sorte un événement social au cours
duquel on pourra étudier, se ren-
seigner, sans doute, mais aussi
pratiquer le bon voisinage et se
distraindre.

La première de ces équipes mix-
tes a été formée dans le bas du
rang du Pays-Brule, à La Baie-du-
Febvre, en fin de novembre. Et
voici, d'après Mlle Antonine Côté,
secrétaire de l'équipe, comment
les choses se passent.

"Débutons par une petite prière
demandant le secours de l'Es-
prit-Saint, l'aide de saint Isidore
et de Notre-Dame des Champs.
Nous voilà mieux disposés à ap-
profondir l'étude de la dernière,
mais non moins importante partie
de la messe: la communion. Notre
directrice dévouée et compétente,
Mme Donatien Courchesne, con-
duit habilement la discussion en
posant des questions qui viennent
rafraîchir les mémoires et capter
l'attention de l'équipe entière.

"On passe ensuite à un autre
sujet suggéré par "Le Guide":
l'Esprit de famille.

"On définit clairement l'esprit
de famille comme étant un esprit
qui nous fait sympathiser avec les
notres, participer aux mêmes joies,
aux mêmes peines, aux mêmes sa-
crifices, aux mêmes expériences
que les autres membres de la fa-
mille; qui fait nos soucis et
les préoccupations des autres, met-
tant ainsi plus d'unité dans la fa-
mille.

"Pour avoir cet esprit de fami-
le, il faut savoir coopérer, c'est-à-
dire, travailler, agir avec les au-
tres, dans un même but; c'est ce
qu'a voulu nous expliquer M. Paul-
Emile Charron dans la première
leçon du présent cours à domicile
de l'U.C.C. sur les Caisses popu-
laires. Il nous fait remarquer que
la première coopération doit se
pratiquer dans la famille, pour en-
suite s'épanouir dans la société.
Cette coopération est nécessaire et
doit exister, puisqu'elle est voulue
de Dieu. La preuve, c'est que Dieu
permet à l'homme et la femme de
coopérer à son oeuvre de la Créa-
tion, dans le mariage chrétien.
Donc, la coopération à l'appui de
Dieu. Mais... ce n'est pas la seu-
le forme de coopération, non...
Elle prend d'autant plus de for-
mes que les besoins se font nom-
breux. Tantôt ce sera comme coo-
pérative de production, tantôt ce
sera comme coopérative d'achats
et de ventes ou encore sous forme
de caisse populaire.

"Qu'est-ce au juste que la Cais-
se populaire?"

"Je la définirais: Une bienfai-
sante création de M. Alphonse
Desjardins qui, en 1900, décida de
venir en aide à ses concitoyens en
créant une coopérative d'épargne
et de crédit, leur permettant de
garder leur argent dans leur mi-
lieu et de le prêter à taux raison-
nable aux gens du milieu. De cette
façon, l'argent de l'agriculteur
reste au service de l'agriculture
contrairement à ce qui se produi-
sait avant l'introduction des cais-
ses.

"Après ces études sérieuses et
ces discussions bien à-propos, l'é-
quipe conclut que les caisses sont
un bienfait que nous devons à M.
Desjardins.

"Comme nous avons bien tra-
vaillé, un peu de récréation ne se-
rait pas de trop... Plusieurs veu-
lent bien prêter leur concours:
musique, chansons, saynètes, tan-
tôt sérieuses, tantôt gaies, car il
faut se quitter sur une note gaie
et garder cette bonne humeur jus-
qu'à la prochaine réunion.

PATRONS

par ANNE ADAMS



4772
SIZES
10-16

4631
10-20, 30-42

PATRON No 4772

Jupe gracieusement circulaire
faisant ressortir la finesse de taille
de cette charmante robe. Une li-
sière brodée et traversée par un
ruban garnissant le corsage rajou-
nit davantage l'effet de votre robe.
Les grandeurs sont les suivantes:
10, 12, 14, 16. La grandeur 12 ex-
ige 4 1/2 verges de tissu de 35 pou-
ces.

PATRON No 4631

Ce patron de robe donnera tou-
te l'élégance voulue, pour vos sor-
ties ou réceptions d'après-midi. Le
grand col porté à demi haut, est
d'une création toute nouvelle.
Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20; 30,
32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur
16 requiert 3 3/4 verges de tissu de
35 pouces.

PATRON No 4890

Modèle charmant pour la sai-
son printanière déjà attendue. De
lignes gracieuses et simples, cette
robe présente un cachet particu-
lier par l'apport d'un col améri-
cain, et des appliqués sur les po-
ches. Grandeurs offertes: 12, 14,
16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40,
42. La grandeur 16 requiert 5 1/2
verges d'un tissu de 35 pouces.

Prix: \$0.40 chaque patron (taxe
incluse). Instructions en anglais
seulement. Prière de commander
avant un mois.



4890
12-20
30-42

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échan-
geables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les
retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'ex-
ception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste
et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas accep-
tés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bon
de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS
DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver
qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron
commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

**Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Economiques - commodés - délicieux

**SACS DE THÉ
"SALADA"**

Un bon conseil —
Cuisez avec 'MAGIC'

POUDING AUX DATTES
ET À L'ORANGE

Combinez dans une cas-
serole graissée (grandeur
6 tasses) 1/4 t. sirop de
maïs, 1 c. à soupe écorce citron râpée et 1/2 t. jus
d'orange. Mélangez et tamisez une fois, puis
tamisez dans un bol 1 1/2 tasse farine à pâtisserie
déjà tamisée une fois (ou 1 1/2 tasse farine de blé
dur tamisée), 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic',
1/2 c. à thé sel et 1/4 t. sucre granulé fin. Incor-
porez 3/4 t. flocons de maïs légèrement écrasés et
1/2 tasse dattes dénoyautées et hachées. Combinez
1 oeuf bien battu, 1/2 t. lait, 1/2 c. à thé
vanille et 3 c. à soupe shortening fondu. Faites
un creux dans les ingrédients secs, versez-y les
liquides et mélangez légèrement. Mettez dans le
réceptif déjà préparé et cuisez environ 40 min.,
à four modéré, 375°F. Retirez du feu et servez
chaud avec crème. 6 portions.



GRATIS

GAGNEZ DE
L'ARGENT OU
LA PRIME DE VOTRE
CHOIX EN VENDANT NOS
GRAINES DE SEMENCE A
10c LE PAQUET.

C'est facile pour tous et payant.
Notre assortiment de graines
comprend les meilleures variétés
et les plus en demande. En un
rien de temps vous gagnez une
ou plusieurs belles primes. Rien
à déboursier. Postez le coupon
pour recevoir vos graines.



POSTEZ
CE
COUPON

Veuillez m'expédier 79 paquets de graines à 10c et
le catalogue de cadeaux. Je retournerai l'argent après
la vente pour recevoir la prime que je choisirai.

NOM _____

ADRESSE _____

adressez à

**PRIMES DE LUXE ENR.
NEUVILLE QUÉ.**

PATRONS

par ALICE BROOKS



7317



7241



7166



7337

PATRON No 7317
Nous n'avons jamais trop de ces morceaux de grande utilité. Avec du matériel différent, uni avec du quadrillé ou de l'imprimé dont les couleurs s'allieront bien ensemble, votre travail vous attirera maintes félicitations.

PATRON No 7241
Comme votre fillette sera heureuse de revêtir cette magnifique robe. Elle est très simple à crocheter au point de pétales avec médaillon de couleur différente pour le contraste. Grandeurs : 2, 4, 6.

PATRON No 7166
Cette marquise brodée sur vos têtes d'oreiller ne manquera pas d'être appréciée. C'est une utilité tout en étant un passe-temps durant vos heures libres. Deux grandeurs vous sont offertes. Ce sont : 19 1/2 x 7 1/2 et 4 3/4 x 13 1/2.

PATRON No 7337
Votre abat-jour est défilé, pourquoi ne pas en confectionner un nouveau vous-même que vous adapterez à l'appartement où votre lampe est exposée ? Le patron vous donne dix suggestions différentes.

Prix : \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS

CONSEILS et SOLUTIONS

CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond à vos demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux domestiques sentimentaux ou au-

UNE QUI VOUS ECOUTE. — Les "coupons" dont vous m'envoyez un exemplaire ne sont que des preuves que la taxe de vente est acquittée. Ils ne sont aucunement remboursables. Gilles signifie protecteur, Maurice, qui a le teint basané, Claude, boîteux, Martial, né sous le signe de Mars.

QUI VEUT BIEN FAIRE. — J'ai répondu à votre première lettre dans le courrier du 10 décembre sous le même pseudonyme. Je vous y réfère, tout en vous répétant que vous devez continuer à repousser ce vieux garçon qui veut satisfaire son égoïsme, sans jamais prendre les responsabilités du mariage. Ne sortez jamais seule avec lui ou vous perdrez votre réputation. Dites également à votre sœur que vous ne pouvez rester seule à la maison avec lui et les enfants, et arrangez-vous pour aller le moins possible chez elle, excepté dans des réunions. Bon courage, soyez ferme, car le danger est grand.

UN COEUR INCERTAIN. — Irène signifie paisible; Laurette, honnête et fine; Adrien, vaillance; Béatrice, bienheureuse; Diane, chasseresse; Philippe, bon cavalier; Michel, portrait de Dieu; Arthur, ours; Madeleine, magnifique; Françoise, femme libre; Jeannine, remplie de grâces.

FLEURETTE. — Remerciez pour la photo en ajoutant un commentaire aimable. Je ne connais pas la signification du prénom soumis.

Q. — J'ai 15 ans et je suis courtisée depuis quelque temps par un garçon de 22 ans. Il appartient à une très bonne famille. Mon père m'encourage à le recevoir, mais ma mère ne veut pas. Il m'a demandé en mariage. Je lui ai dit que je ne serais pas prête avant trois ans. Lui est prêt à m'attendre. Un conseil, s.v.p.

R. — Le manque d'entente de vos parents sur cette question de vos fréquentations vous rend perplexes. On le serait à moins. L'autorité appartient au chef de famille, mais je crois que vous pourriez adopter une ligne de conduite qui concilierait les deux côtés, et éviterait des discussions de famille. Vous avez déjà dit à votre ami que vous attendriez d'être plus âgée pour vous marier. Il a consenti à vous attendre. Demandez-lui de venir vous voir à certaines occasions seulement, une fois par mois, ou aux grandes fêtes, en attendant que vous ayez atteint l'âge que votre mère trouve normal pour les fréquentations sérieuses. S'il est réellement sérieux et intéressé, il y consentira facilement.

Votre taille et votre poids indiquent que vous êtes bien développée pour votre âge. Pierre signifie rocher; Gérard, guerrier hardi; Albert, noble; André, vaillant; Réal, royal; Thérèse, farouche; Marguerite, perle; Gaston, envahisseur; Germaine, guerrière; François, homme libre; Marie-Paule, petite princesse de la mer.

Q. — Quelles sont les obligations d'une marraine de guerre? Que faire pour avoir une chevelure brillante et souple? En quoi consiste la carrière d'hôtesse de l'air et faut-il avoir un degré élevé d'instruction pour l'embrancher?

R. — Une marraine de guerre écrit régulièrement à son filleul afin de l'encourager, le distraire, le récréer; elle lui envoie des photos propres à l'intéresser; elle lui confectionne parfois, si elle est habile de ses doigts, un tricot dont la valeur en est une de souvenir plutôt qu'une nécessité, car les soldats sont bien vêtus par l'armée.

Les soins à donner à la chevelure diffèrent suivant que les cheveux sont gras ou secs.

Une hôtesse de l'air travaille, sur les avions, à assurer le confort et la sécurité des passagers. Elle doit avoir une bonne apparence, de la distinction, de l'amabilité, du savoir-faire. Vous pourriez avoir des renseignements plus complets sur ses devoirs et obligations, ainsi que sur les qualifications exigées en écrivant à l'une des compagnies d'aviation canadienne.

Q. — Quel est le nom des religieuses qui portent un voile noir et un liséré blanc d'un pouce de large autour du visage?

R. — Cette description peut convenir à plus d'une communauté. Il s'agit peut-être des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil. Quelles sont les oeuvres de ces religieuses?

Votre sœur a un ami qui manque bravalement d'éducation. Lorsqu'on ne sait même pas offrir ses vœux au Jour de l'An, c'est vraiment pitoyable, et vous n'y pouvez pas grand-chose. S'il est venu voir votre sœur à Noël et au Jour de l'An, il est bien difficile d'affirmer qu'il a une autre amie. Quand ira-t-il la voir? ...

Q. — J'ai les dents jaunes, quelle pâte dentifrice me conseillez-vous? Voulez-vous me donner une recette de chocolat et une de tarte au sucre?

R. — Je regrette, je ne puis donner d'adresses commerciales dans ce courrier. Que vous le vouliez ou non, je crois qu'il vous sera indispensable de faire nettoyer vos dents par un dentiste. — J'ai donné deux recettes de chocolat dans le courrier du 19 no-

tres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

tembre. Je les répèterai dans quelques temps. Voici une recette de tarte au sucre et aux amandes: battre 2 oeufs, ajouter 1/2 tasse de cassonade, battre. Ajouter 1 tasse de sirop de blé d'Inde, quelques grains de sel, 3 c. à table de beurre, 1 c. à thé de vanille, 1 tasse d'amandes entières (p-can). Verser sur la pâte et faire cuire à 325 degrés. Si quelque lectrice voulait me faire parvenir une recette de tarte au sucre d'étable, je me ferais un plaisir de la publier.

A 15 ans, vous pouvez porter des bas de nylon si votre mère vous le permet. Le bleu, le vert (très particulièrement) et le jaune sont parmi les couleurs qui vous avantageraient le plus. Les sourcils plus foncés que les cheveux, c'est très joli, gardez-les ainsi. L'âge et les relations sociales plus fréquentes que dans le passé vous aideront graduellement à surmonter votre timidité. Ne vous "forcez" pas. Il vaut mieux moins parler et le faire plus sagement. Votre développement n'est pas terminé, soyez patiente. Portez le vêtement mentionné. Les colliers et les bracelets se portent avec la robe de soirée. Quand donc vous serez invitée et recevrez la permission de prendre part à une réunion sociale de ce genre, vous devrez vous habiller et vous parer selon la circonstance. Je vous remercie de vos aimables vœux.

JEANNETTE EN PEINE. — J'aurais voulu pouvoir publier votre lettre pour que mes lectrices aient un exemple du tort qu'on peut faire à sa santé en se faisant malgré l'âge de la croissance. Cependant, je dois vous dire que vous vous trompez sur le nom de la maladie dont vous souffrez. Vous êtes beaucoup trop jeune pour avoir cette maladie dont vous ignorez tout à fait les symptômes et les causes. Je vous engage à voir un médecin le plus tôt possible. Si vous ne voulez pas que votre état s'aggrave au point de faire une longue et grave maladie. Racontez-lui ce que vous avez fait et demandez-lui aussi conseil pour l'avenir. Il n'y a qu'un médecin qui puisse vous soigner. Ce ne sont pas les conseils que vous quêterez à droite et à gauche qui vous aideront. Bon courage et agissez au plus tôt.

Offre d'introduction
1/2 PRIX
Vous est faite directement
Economisez \$49.75
sur cette montre-bracelet qui se remonte elle-même automatiquement
La TELLAR toute nouvelle



- Se remonte automatiquement sur le poignet
- 23 pierres, mouvement de haute précision
- Incassable, étanche
- A l'épreuve de la poussière, antimagnétique
- Radium sur cadran et aiguilles en or
- Boîtier plaque or jaune naturel 20 microns
- Dos en acier inoxydable
- Dans magnifique étui
- Plus une garantie de cinq ans

PROFITEZ DE CETTE OFFRE GRATUITE D'ESSAI DE 10 JOURS.

TELLAR WATCH CO., DEPT. CN
Room 2740 Main Street,
WINNIPEG, MANITOBA

Veuillez m'envoyer une montre automatique TELLAR. Si, en dedans de 10 jours je ne suis pas entièrement satisfait, je vous renverrai la montre par poste enregistré pour un remboursement complet.

Avec bracelet extensible essai, doublé or, \$4.50 supplémentaires.

Inclus \$ _____ ou envoyer P.S.L.

Nom _____

Adresse _____

Belle apparence - Goût MERVEILLEUX!

Pain aux fruits — fait avec la nouvelle Levure SÈCHE rapide!



● Ne risquez pas de gâcher vos cuissons avec d'anciennes levures périssables. Achetez une provision d'un mois de la nouvelle Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Elle garde, sans réfrigération, toute sa vigueur et son activité jusqu'au moment de servir. Essayez la délicieuse recette suivante.

PAINS BOSSELÉS AUX FRUITS

● Portez au point d'ébullition 1 1/2 t. lait, 2 1/2 t. sucre granulé, 2 c. à thé sel et 1/2 t. shortening; laissez tiédir. Entre temps, mesurez dans un grand bol 2 1/2 t. eau tiède, 3 c. à thé sucre granulé; brassez pour dissoudre le sucre. Saupoudrez sur le liquide le contenu de 3 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Ajoutez le mélange de lait. Incorporez 2 oeufs bien battus, 1/2 t. sirop de cerises au marasquin et 1 c. à thé essence d'amandes. Incorporez 4 t. farine à pain tamisée une fois; battez lisse. Incorporez 2 t. raisins sans pépins, 1 t. raisins de Corinthe, 1 t. écorces confites hachées, 1 t. cerises au marasquin tranchées et 1 t. amandes brisées. Incorporez (environ) 3 3/4 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez lisse et élastique sur planche légèrement farinée. Déposez dans un bol graissé et

graissez le dessus de la pâte. Couvrez, placez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte, posez-la sur la planche et partagez-la en 4 parties égales. Coupez chaque partie en 20 morceaux et pétrissez chacun en une boule ronde et lisse. Disposez 10 boules par moule dans 4 moules à pain graissés (de 4 1/2" x 8 1/2") et graissez-en le dessus. Posez le reste des boules sur celles qui sont dans les moules; graissez-en le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez à four modéré (350°F.) environ 1 heure, couvrant d'un papier brun après la première 1/2 heure. Glacez les pains refroidis. Recette pour 4 pains. Note: Les 4 portions de pâte, au lieu d'être divisées en petits morceaux pour faire des pains bosselés, peuvent être formées en pains, de manière à bien s'adapter aux moules.

FEUILLETON DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS"

Une fille est venue

Un roman du terroir
par le notaire Emile GAGNON

Les personnages de ce roman sont purement fictifs. On est prié de ne chercher aucune ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées.

Tous droits réservés

8

Georges avait passé à travers ce monde de pensées qui allaient vers lui, sans rien soupçonner.

Plus tard, il parlera à Jeanne, plus tard. Ce soir, il ne peut se décider.

Les Dupont se couchèrent avant dix heures. Rendu dans sa chambre, Georges referma la porte, mit son habit des dimanches et écrivit à la hâte ces quelques lignes au crayon :

— Lise,

Quand tu trouveras cette lettre, je serai en ville. J'ai décidé ça de même. Je ne veux pas cultiver, c'est de mes affaires. Quand j'aurai de l'argent, tout s'arrangera. Je n'en veux à personne.

Georges.

Il mit la lettre dans son lit, sous les couvertures défaits. Lise la trouverait vers dix heures, demain matin, quand elle ferait le ménage.

Onze heures. La maison est silencieuse. Tout dort. Georges ouvre discrètement la porte de sa chambre, retenant son haleine pour mieux saisir le bruit qu'il a cru percevoir.

De la chambre d'en bas, il entend passer sa mère et sa pensée revient à elle. Sa toux s'accroche dans sa gorge, traîne et tombe en plainte dans la nuit. Déjà presque vieille, elle continue à vivre des jours remplis. Ici, elle a vécu, aimé, donné des enfants à la race et des travailleurs à la terre. Elle a mis son cœur et son bras à l'oeuvre des vieux Dupont, elle a été un chaînon de cette chaîne ininterrompue qui les rattache tous à la terre. Lui, il va briser, dans une seule nuit, cette chaîne séculaire reliant un passé de travail à un avenir plein de grandes promesses. Il va tourner le dos, déserteur le poste et se sauver. Il est celui qui se dresse contre un passé édifié par

les sueurs des aïeux, dans une seule et même préoccupation, un passé simple et beau à la fois comme une oeuvre d'art.

Comme l'horloge marque l'usure du temps, la toux de sa vieille mère marque l'usure de tout son corps. Malgré lui, il s'est arrêté. On ne marche pas sur le corps de sa mère, sans qu'il en coûte à tous les deux. Demain matin, quand elle saura... quand Lise descendra l'escalier, navrée, tenant la lettre, et se mettra à crier comme si elle venait de trouver un cadavre, il y a une femme qui va se lamenter, qui va pleurer son soul.

Il n'a pas pensé à cela avant cette minute cruciale : sa mère entre lui et sa vie; sa mère qui ne parle pas, gisant, accablée de fatigue, au creux du lit et qui dit pourtant d'une voix étrange : Pourquoi déserteur ? Pourquoi partir avec cet homme ? On ne le connaît pas. Ce n'est pas de notre monde. On t'avait fait une place ici, une aussi pour la femme que tu aurais amenée dans un soir d'amour. Ici, tu aurais connu tes enfants, tu les aurais aimés. Une place où l'on revient, après sa journée, sans y penser, parce que c'est la place marquée, sa place. Partir vers le mirage comme un fou. Délaisser la terre des siens pour l'aventure. Tourner le dos à la maison qui rit dans le soleil et s'arc-boute contre les vents du Nord, pour courir vers quel foyer d'esclave ? On va pleurer longtemps, le père et moi. On va bien pleurer jusqu'à la fin. Le fils, le seul, eh bien ! il est parti !

D'un geste, il veut chasser cette voix troublante. Il descend l'escalier d'aguet, traverse la cuisine, ouvre la porte avec précaution, et, dehors, la referme avec encore plus d'attention.

L'air frais de la nuit, la bonne senteur des choses mouillées le rendent à sa pensée maîtresse. Il part sur le chemin, très vite, marche à grands pas. De temps en temps, il se retourne et écoute. A la côte du Sacré-Coeur, le ronflement d'une auto arrive jusqu'à lui. Des phares brillent sur le chemin, du côté de l'ouest, la voiture ralentit, arrête, Pierre Dubuc ouvre la portière, Georges monte et l'auto repart dans la nuit vers Rimouski, d'où ils s'embarqueront pour Québec.

* * *

Le fils des terriens a abandonné l'héritage, tourné le dos au sillon encore chaud de la terre vivante et, se perdant au loin sur la route, il a commencé sa montée vers le mirage.

1929

VI

On avait souffert affreusement chez Marcel, de la désertion de Georges, et l'on continuait à souffrir. Jamais de lettres de lui. Les seules nouvelles étaient venues indirectement par la Marcoux qui les tenait, soi-disant, de ses garçons : Georges était allé au chantier dans l'Abitibi, l'hiver dernier, et, de retour à Québec, il avait bu son argent avec les filles de mauvaise vie.

Il fallait bien que la Marcoux parlât, bon Dieu ! Les rivières coulent, les lions rugissent, la foudre éclate et la Marcoux parle.

C'était comme l'année dernière, quand elle avait raconté aux femmes, sur le perron de l'église, la scène où Marcel avait chassé Dubuc :

— Une fourche à trois fourchons...

— Quand je vous le dis, à trois fourchons.

— Mon doux !

— Marcel Dupont courait dessus, sa fourche levée comme une baïonnette.

Les femmes devenaient craintives, disaient, branlant la tête :

— Mon doux Seigneur !

— Marcel l'a piqué dans le ventre, comme ça.

— Non, mais c'est effrayant !

— Comme ça. Un fourchon a passé à deux cheveux du coeur.

Les femmes levaient les bras, faisaient des "ah !" de commisération, et des grimaces de douleur, comme si Marcel les avait transpercées de part en part.

La Marcoux vivait cette scène intensément, tenait son ventre à deux mains, gardant ses tripes.

— On en sait des choses par chez nous.

Les lions rugissent, et la Marcoux parle.

Etienne Bertrand, voisin des Dupont, encourageait son ami :

— Voyons Marcel, faut pas se décourager comme ça, Georges viendra à se reconnaître.

Les journées étaient devenues pesantes et longues. L'on vieillissait plus vite. Et le soir, Geneviève, qui gardait toujours espérance, rallongeait la prière.

Oui, on avait souffert tout son soul. Dans les premiers temps, Marcel était resté gêné devant ses amis. Le dimanche, en sortant de l'église, il évitait les rencontres, se faufilait dans la foule et gagnait sa voiture en vitesse. Il y en a tant qui veulent savoir les nouvelles et prennent plaisir à retourner le fer dans la plaie. Pourquoi vraiment s'habituer un jour à cette situation de père abandonné ?

Un grand mécontentement, une rancune sourde lui venait contre cet ingrat. Son fils, le successeur, la cinquième génération, n'avait rien compris à leur situation et, avec une légèreté déconcertante, avait saboté, au surplus, son propre avenir. Ça ne voulait plus rien entendre aujourd'hui; ça exigeait mer et monde.

Pourtant, devant l'attitude conciliante de Geneviève, son mécontentement s'était à la longue radouci. Un grand coeur comme Marcel ne pouvait pas boudier indéfiniment, encore moins maudire son propre fils. Et de tous ces sentiments contradictoires et également violents, il finit par ne rester qu'une peine inconsolable au coeur du père.

(A suivre)

Bonne aération

L'air d'une pièce mal ventilée devient vite vicié et les virus en suspension dans l'air se transmettent plus facilement. L'air sec est malsain. On le rendra humide, s'il le faut, en plaçant un petit vase d'eau sur un radiateur ou à l'arrière du poêle de cuisine.

Pour la protection des enfants

Les accidents constituent une cause fréquente de mortalité chez les enfants. Des campagnes de sécurité répétées et intensives aideront à réduire cette mortalité. On devrait habituer les enfants à observer les règlements de la circulation. On préviendra aussi les accidents en faisant une inspection régulière des points dangereux à la maison.

Il faut porter une chaussure adéquate

Il arrive souvent que des chaussures mal ajustées fatiguent et endolorissent les pieds. Portées longtemps, elles peuvent finir par causer de graves maux de pieds. Les bas trop courts présentent les mêmes inconvénients; ils feront enfler les pieds et les déformeront, surtout chez les enfants.

Les légumes dans le menu du jour

Les légumes constituent un article important du menu quotidien, car ils fournissent une provision indispensable de vitamines et de minéraux. La vitamine A provient des légumes jaunes et verts; la vitamine C des navets jaunes, des tomates, des épinards et des choux.

DOULEUR ARTHRITIQUE

Presque Insupportable

"Depuis des années, mes poignets me font terriblement souffrir, et cela m'empêche de dormir la nuit," écrit M. Rolland Vallières, 273 Est, rue Ste-Catherine, Montréal. "Comme je mers beaucoup de mes mains pour mon travail, la situation devient presque insupportable—et je dus cesser de travailler pendant longtemps. Maintenant, grâce aux T-R-C Templeton—le médicament breveté qui se vend T-R-C au Canada pour soulager rapidement ces douleurs rhumatismales."

Ne souffrez pas un jour de plus de Douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névralgies—de Lumbago ou de Névralgies. Essayez les T-R-C Templeton—le médicament breveté qui se vend T-R-C au Canada pour soulager rapidement ces douleurs 65¢, \$1.35, toutes pharmacies.

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

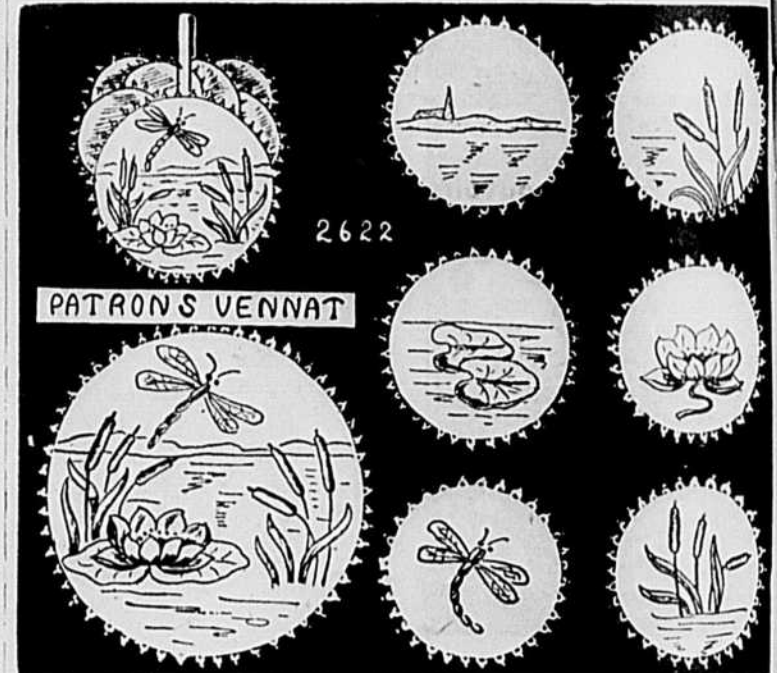
Gagnez de 5 à 10 livres—et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu perdre le poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Dietex, finis les maux de gorge, les cavités disgracieuses, il existe celles qui amaigrissent un sang trop faible ou les donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profitent davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Les femmes qui ont acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 69 cents. Essayer le comprimé tout d'un coup dès aujourd'hui; les résultats donneront beauté, vitalité et poids désiré. Chez tous les pharmaciens.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRON No 2622 : BRODERIE OU PEINTURE à l'huile ou au pochoir. Ces motifs sont ravissants. Ils pourront également inspirer une garniture de plateau, coffret, sacoches, au CUIR repoussé ou ETAIN repoussé. Les six petits ronds mesurent chacun 6 pouces. le grand 9 pouces. Ce dernier peut former le centre d'un CADRE ou d'un coussin.

PATRON à tracer avec un crayon et du carbone, les 7 motifs ensemble, 55 cents. Grand carbone bleu ou rouge, 30¢. Fil à broder, une douzaine de couleurs assorties, 60 cents. Soie, même prix.

ETAMPE, le grand motif de 9 pouces sur un morceau pur lin écri de 15 x 15 pouces pour cadre, \$1.00.

SET DE POIGNEES comprenant le sac rond et les 6 poignées rondes, tel qu'illustré, sur simili toile de couleur, au goût : rouge, vert foncé, gros bleu ou jaune, \$1.75. Sur coton jaune, \$1.

TAXE de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal à ajouter. A noter avec soin...

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger 2000 Montréal, (24)

UN ROMAN

où vivent des personnages de chez nous dans des décors qui sont bien de chez nous et par un auteur qui est nôtre :

"UNE FILLE EST VENUE"

par le notaire Emile Gagnon

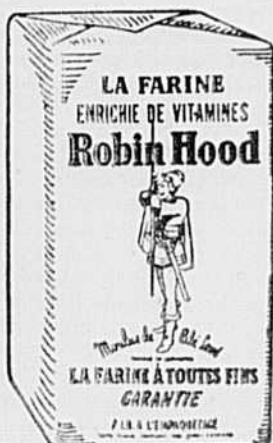
Un fort volume de 225 pages, en vente au prix de \$1.60, frais de poste inclus :

Chez l'auteur, M. le notaire Emile Gagnon, village du Bic, Cté de Rimouski, P. Q.

Ou au Service de Librairie de l'U. C. C.,

515 avenue Viger, Montréal (24), P. Q.

Aussi dans toutes les librairies.



Pour une famille en Santé
Achetez une farine en Santé
La farine
Robin Hood
ENRICHIE DE VITAMINES

Vingt-huitième cours à domicile de l'U. C. C.

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

par Paul-Emile CHARRON, secrétaire de la
Fédération des Caisses Populaires Desjardins

XII — Douzième leçon

L'organisation juridique de la Caisse populaire Desjardins (suite)

Le Conseil de surveillance

Nous avons vu que les sociétaires de la Caisse populaire se choisissent, parmi eux, à l'assemblée de fondation de leur Caisse, des Administrateurs et des Commissaires de crédit et qu'ils leur confient des fonctions administratives bien déterminées par les statuts, avec les droits et les pouvoirs requis pour les bien remplir.

Afin de s'assurer que le Conseil d'administration et la Commission de crédit remplissent bien en tout temps leurs fonctions et qu'ainsi la Caisse populaire réponde parfaitement à ses buts, l'assemblée générale des sociétaires procède également, en fondant la Caisse, à l'élection d'un Conseil de surveillance, auquel elle lui confie cette responsabilité de la remplacer auprès du Conseil d'administration et de la Commission de crédit, dans le cours des opérations de la Caisse.

Le Conseil de surveillance c'est, en somme, l'assemblée générale des sociétaires en permanence. L'assemblée générale des sociétaires ne peut pas se réunir à tout moment. Il lui est également impossible d'aller, de temps à autre, au local de la Caisse pour vérifier les opérations et voir comment les Administrateurs et les Commissaires de crédit remplissent leurs fonctions. Elle est donc obligée de confier ce travail nécessaire de surveillance et de contrôle de leur Caisse à quelques personnes capables de le faire en son nom. C'est au Conseil de surveillance qu'est assignée cette fonction très importante à remplir au nom de l'assemblée générale des sociétaires.

Droits et pouvoirs du Conseil de surveillance

Ses droits et ses pouvoirs tout comme ses fonctions, lui viennent donc de l'assemblée générale des sociétaires; l'autorité qu'il détient appartient en propre à l'assemblée générale des sociétaires; il l'exerce pour et au nom des sociétaires.

Les Conseillers de surveillance ne doivent, par conséquent, agir que dans les meilleurs intérêts de la Caisse; dans leurs faits et gestes, ils n'envisagent que son bien général; ils ne doivent pas se laisser distraire par des considérations personnelles ou des avantages particuliers; ils doivent remplir leurs fonctions en toute justice et impartialité, n'oubliant jamais qu'ils agissent pour et au nom de tous les sociétaires.

Ces droits que les Conseillers de surveillance exercent, ces fonctions qu'ils remplissent dans le cours des opérations de la Caisse, le langage coopératif les désigne sous cette appellation: contrôle démocratique. Il est à la base de la coopérative. C'est le droit et c'est le devoir des coopérateurs de savoir ce que leur coopérative est et fait, puisqu'ils en sont les artisans et les maîtres, qu'ils l'ont fondée et qu'ils la maintiennent pour qu'elle travaille à leurs intérêts communs.

La loi des Syndicats coopératifs de Québec sanctionne de plusieurs façons ce principe du contrôle démocratique exercé par les sociétaires. Tout d'abord, elle décrète (article 25) que "chaque sociétaire n'a qu'un seul vote, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il possède"; (article 20) que "l'assemblée générale des sociétaires nomme parmi ses membres un "Conseil de surveillance" composé de trois membres"; enfin (article 27) que "l'assemblée générale (des sociétaires) se réunit chaque année dans les soixante jours qui suivent la clôture de l'exercice social, pour prendre connaissance du compte rendu annuel pour l'exercice précédent et pour délibérer généralement sur les affaires de la société".

C'est dire que les sociétaires de la Caisse populaire, de par une obligation coopérative reconnue et sanctionnée par la loi, ont cette responsabilité de s'intéresser à leur Caisse: leur devoir ne saurait se limiter à se choisir de bons Conseillers de surveillance.

La loi exige donc que chaque Caisse ait un Conseil de surveillance. De fait, toutes nos Caisses en ont un. L'article 69 de leurs statuts dit: "L'assemblée générale choisit, chaque année, parmi les sociétaires, trois membres qui forment le Conseil de surveillance. Les fonctions des membres de ce Conseil durent trois années. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les deux premi-



res années le sort, et l'ancienneté ensuite, désignent ceux qui sortent de charge chaque année. Tous sont rééligibles".

La durée des fonctions et le mode d'élection des Conseillers de surveillance sont les mêmes que ceux du Conseil d'administration et de la Commission de crédit.

Seuls les sociétaires peuvent être élus Conseillers de surveillance à la condition toutefois qu'ils soient sociétaires depuis au moins six mois, en règle avec la société, et qu'ils n'occupent déjà aucune fonction dans la Caisse. Les sociétaires qui sont emprunteurs ou cautions peuvent être élus Conseillers de surveillance s'ils consentent à rembourser leur emprunt et si la Caisse les libère comme cautions. Car la loi des Syndicats coopératifs de Québec décrète (article 21) que "les membres du Conseil de surveillance ne peuvent, ni directement, ni indirectement, emprunter de la société ou se porter caution d'un emprunteur". C'est une mesure pleine de sagesse. Les Conseillers de surveillance doivent être complètement libérés de toute dette ou obligation envers la Caisse afin qu'ils puissent remplir, en toute liberté d'esprit, leurs fonctions, dans la seule vision ou perspective des meilleurs intérêts de leur Caisse.

Ajoutons que les Conseillers de surveillance sont élus à la majorité des votes (au moins 51%) et qu'ils peuvent, tout comme les membres du Conseil d'administration et de la Commission de crédit, être révoqués de leurs fonctions, par les deux tiers des membres votants, réunis en assemblée générale.

Les devoirs du Conseil de surveillance

L'article 21 de la loi des Syndicats coopératifs de Québec définit les fonctions du Conseil de surveillance: "Le Conseil de surveillance surveille le Conseil d'administration et la Commission de crédit dans tous les détails de leur gestion. Il a droit d'inspecter en tout temps les documents et la tenue des livres de la société et d'exiger la production de l'encaisse.

Le Conseil de surveillance des syndicats coopératifs de crédit, de prévoyance et pour autres fins économiques doit, au moins une fois par année, faire vérifier toutes les opérations de la société par un inspecteur d'une fédération organisée en vertu de l'article 49. Cette vérification est faite aux frais du syndicat, s'il n'est pas déjà affilié à une fédération".

La Fédération des Caisses populaires de Québec voit à ce que chaque Caisse populaire bénéficie, chaque année, d'au moins une inspection complète faite par un de ses inspecteurs attirés, que le rapport de l'inspecteur soit étudié par les dirigeants de la Caisse et qu'on donne suite à ses recommandations.

Le Conseil de surveillance doit s'assurer que ses délibérations, ses décisions et ses recommandations soient bien inscrites au procès-verbal, comme l'exige la loi des Syndicats coopératifs. "Les délibérations du Conseil de surveillance sont consignées dans les registres tenus et gardés par le gérant", selon les termes mêmes de la loi (article 21).

L'article 71 des statuts de la Caisse populaire est plus explicite que la loi sur les fonctions des Conseillers de surveillance. Elle les énumère ainsi: "Les membres de ce Conseil surveillent toutes les opérations de la société. Ils vérifient fréquemment la caisse, le portefeuille. Les titres, veillent à l'exécution des statuts, des règlements et des décisions des assemblées générales. Ils doivent contrôler chacune des décisions de la Commission de crédit, surtout en ce qui regarde les prêts et leurs renouvellements. Ils doivent s'assurer de la valeur réelle du portefeuille et, en un mot, prendre connaissance de toutes les pièces qu'ils croient utiles à l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés.

Le Conseil de surveillance est tenu de convoquer d'urgence une assemblée générale des sociétaires s'il découvre quelques faits sérieux dans la gestion des affaires de la société, ou quelques violations d'une des prescriptions statutaires se rapportant à l'administration des fonds versés à la Caisse, ou des garanties exigées pour assurer le remboursement des prêts.

Il peut d'urgence et dans un cas extraordinaire, sus-

pendre de leurs fonctions les employés et les membres de la Commission de crédit, mais il doit faire immédiatement rapport de ses motifs à une assemblée générale des sociétaires, qui appréciera.

Il doit aussi en certains cas dont l'importance ne lui paraît pas assez grave pour convoquer une assemblée générale des sociétaires, faire part de ses observations au Conseil d'administration au moyen d'un rapport écrit.

Ce Conseil sera tenu d'agir en conséquence et de remédier, s'il y a lieu, aux faits signalés et de manière à enlever tout motif de plainte.

Si le Conseil d'administration reste inactif, refuse de s'en occuper, ou ne prend pas les mesures convenables pour remédier aux faits qui lui sont signalés, ce dont le Conseil de surveillance est constitué juge, il peut porter l'affaire devant la plus prochaine réunion, ordinaire ou spéciale, de l'assemblée générale des sociétaires".

Comment les conseillers de surveillance peuvent faire leur travail

Le gérant de la Fédération des Caisses populaires de Québec, M. le sénateur C. Vaillancourt, dans la Revue Desjardins, février 1952, suggère aux Conseillers de surveillance des modes de procéder et leur donne quelques bons conseils susceptibles de les aider dans l'accomplissement de leur tâche.

"Afin, écrit-il, qu'il n'y ait pas trop de travail à la même réunion, les Conseillers de surveillance devraient procéder différemment à chaque assemblée. Une première fois, ils vérifieront l'encaisse, les montants que le gérant a en disponibilité, en Banque ou en main. Une autre fois, ils vérifieront ce qui reste dû sur chaque prêt en comparant les billets ou actes de prêts avec les comptes des emprunteurs au livre du service des prêts. Puis, ils enverront des lettres de vérification à des emprunteurs, démontrant qu'à tel mois, tel jour, il restait tel montant dû, et demandant si c'est bien exact. La Fédération des Caisses populaires peut fournir aux Caisses, sur demande, des formules à cette fin.

En outre de ce sondage de vérification, les Conseillers de surveillance, au cours d'une autre assemblée, regarderont les comptes de dépôts, y feront également des sondages; ils enverront à un certain nombre de déposants des lettres de vérification en demandant si le solde mentionné est exact.

Les réponses à ces demandes de vérification devront être faites au président du Conseil de surveillance; autrement, il n'y aurait pas de contrôle.

"Vous allez créer une panique dans la paroisse, nous diront sûrement des gens, la chose ne s'est jamais faite, on va dire que nous suspectons notre gérant". Il y a bien des choses qu'on ne faisait pas autrefois et qu'on fait aujourd'hui. En procédant comme nous vous le conseillons, vous démontrerez le sérieux déployé dans nos Caisses populaires afin d'assurer à tous les déposants et emprunteurs l'honnêteté et l'intégrité du gérant et, en plus, des contrôles efficaces.

Un autre moyen de vérification employé par les Conseillers de surveillance dans certaines Caisses populaires, entre autres, une Caisse de la Gaspésie, c'est de se rendre à la Caisse, à certains jours, après avoir avisé tous les sociétaires qu'ils pourront se présenter à la Caisse et faire vérifier leur carnet avec les entrées à leur page de dépôt à la Caisse. Les sociétaires n'ont pas à craindre qu'en procédant ainsi tout le monde saura les montants en dépôt de chaque sociétaire. Les membres du Conseil de surveillance sont tenus au secret ils n'ont pas le droit de révéler, sauf à l'autorité constituée (l'autorité civile), quoi que ce soit, ou encore, dans un cas de défection, à la Fédération afin que cette dernière puisse prendre les mesures nécessaires pour protéger les déposants.

Dans une autre réunion, les membres du Conseil de surveillance feront l'analyse de chaque prêt, verront si les prêts ont été consentis légalement, si les remboursements se font, tel que convenu, si les enregistrements des actes hypothécaires sont faits, si les transports de polices d'assurance-feu sont bien faits au nom de la Caisse, de même que les polices d'assurance-vie, s'il y a lieu".

QUESTIONNAIRE

- 1.—Qui nomme les Conseillers de surveillance de la Caisse populaire? Et quels sont ceux qui peuvent être désignés conseillers de surveillance?
- 2.—Quels sont les droits et les pouvoirs du Conseil de surveillance?
- 3.—Le Conseil de surveillance a-t-il un rôle nécessaire à jouer dans la Caisse? Ses fonctions sont-elles importantes? Et quelles sont ses fonctions?

L'examen du 22 février

Le premier examen, portant sur les dix premières leçons du Cours à Domicile de l'U. C. C., aura lieu le 22 février prochain. On trouvera aujourd'hui en page 4 le questionnaire des leçons nos 6 à 10 inclusivement et les réponses qui peuvent être fournies aux questions posées.

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Pourquoi les jeunes n'aiment pas la terre

St-Octave de l'Avenir,
le 19 janvier 1953.

Monsieur,

Je viens à mon tour quêter l'hospitalité dans vos colonnes de l'Opinion Rurale pour exposer mon point de vue sur un sujet de grande actualité, à savoir: les jeunes n'aiment pas la terre.

N'y a-t-il que les jeunes qui n'aiment pas la terre? Je lisais, dans un récent numéro de la "Terre de Chez Nous", qu'il y avait 10,000 terres abandonnées actuellement. Ce ne sont certainement pas les jeunes de 20 ou 22 ans qui ont délaissé toutes ces terres. Nous trouvons au contraire des pères de famille qui abandonnent le sol pour s'engouffrer dans les villes, attirés par l'appât séduisant des gros salaires.

Je crois que cet amour du sol, nécessaire pour bien réussir son entreprise agricole, manque malheureusement dans le cœur de trop de nos paysans adultes, et ceci n'amène pas au foyer le climat favorable à l'éclosion de ce germe d'amour dans le cœur des jeunes.

On ne s'improvise pas cultivateur du jour au lendemain. Il faut que le terrain soit bien préparé dans le jeune âge afin que la semence qui y sera jetée quand l'enfant grandira produise des fruits.

Au 20^e siècle, il faut y apporter beaucoup de soin, parce que l'influence dangereuse du dehors détruit tout idéal au cœur du jeune rural. Il y a trop de villageois qui rient du métier rural et qui essaient de détourner les jeunes de cette profession. Ils se montent des châteaux d'Espagne avec la vie urbaine et en viennent à sacrifier leur liberté et leur indépendance pour quelques piastres qui apportent certes du pain sur la planche, mais qui laissent l'incertitude du lendemain.

Nous lisons souvent, dans des revues agricoles, des reportages sur des fermes du Québec, où l'on voit que là où le père a réussi son entreprise, où il a prouvé son amour pour sa profession, la majorité des jeunes s'établissent sur des terres. Au contraire, là où les parents ont passé leur vie à critiquer le sol et leur profession, ne voyant que le côté difficile de leur travail, les jeunes ont abandonné ce métier de nourrisseurs de l'humanité.

Il est sans doute difficile d'inculquer l'amour du sol dans le cœur des jeunes, mais ce n'est pas impossible quand on a l'exemple de toute une vie pour appuyer ses paroles.

Voilà, amis lecteurs, quelques idées que j'ai voulu soumettre à votre critique.

Un jeune Gaspésien.

Le 22 janvier 1953.

L'Opinion Rurale,

"La Terre de Chez Nous",

Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai lu dans la "Terre de Chez Nous" du 14 janvier l'opinion d'une dame de Loebinière qui dit que les jeunes en général n'aiment pas la terre et que ça ne les forçait pas de dépenser \$10 ou \$15 en fin de semaine seulement.

Moi, je viens vous dire que je pense le contraire, car j'ai travaillé dans plusieurs milieux agricoles et dans les usines. Maintenant, je travaille dans la construction et je rencontre beaucoup de jeunes qui aimeraient beaucoup s'établir sur une terre, tout comme moi. Mais les terres où l'on pourrait s'établir, où l'on pourrait gagner sa vie honorablement, coûtent de \$10,000 à \$15,000 pour à peine 100 à 150 arpents avec de 10 à 15 vaches à lait et quelques jeunes bêtes à cornes.

De plus, les vieux à qui j'en parle font tout pour nous décourager, disant que la terre ça ne paie pas, que l'homme engagé fait plus d'argent que le propriétaire, que si on se met une dette comme ça sur le dos, on fera faillite, etc. Si on parle d'acheter une terre sans rouler et sans vaches, on ne pourra jamais arriver.

Pour ce qui est des dépenses des jeunes il faut dire que les gars à qui il reste cette somme dans leur portefeuille, après s'être habillés et avoir payé leur pension, sont bien rares, surtout en hiver.

Un exemple: Je gagne \$30 par semaine environ; je donne \$10 de pension, ce qui n'est pas cher, \$6 pour diner, \$3 de voyage, car je suis un peu éloigné de la ville. Il reste donc \$11, sans parler de l'achat des vêtements et sans compter le temps où l'on peut manquer d'ouvrage.

Sur une terre, il reste à peu près la même chose. Après ça, pensez-vous que les jeunes puissent avoir le goût de s'établir sur une terre? Combien d'années faudrait-il pour s'établir et avoir assez d'argent pour réussir comme le disent les vieux?

Un jeune de 21 ans
qui voudrait bien
s'établir sur une terre.

A propos des lois de la circulation

Monsieur le rédacteur,

Sur votre édition du 14 janvier, p. 2, vous indiquez de quelle façon un chauffeur doit signaler ses mouvements aux automobilistes qui usent de la route comme lui. Comme suite à ces conseils, voici quelques suggestions qui seront utiles, je l'espère, aux lecteurs et aux législateurs. Si elles étaient mises en pratique, elles épargneraient beaucoup de vies humaines et beaucoup d'accidents.

1.- Toutes les automobiles devraient être assurées. Actuellement, les "bazous" ne sont pas assurés, ni pour leurs dommages ni pour ceux qu'ils causent aux autres. Au contraire, la plupart des autos d'un certain prix sont assurées au moins pour les dommages à autrui. Or, en cas de collision, il arrive souvent que le propriétaire d'un "bazou" non assuré n'a pas d'argent et reçoit des dédommagements pour payer ses réparations, parce que l'auto de meilleur prix porte une assurance pour dommages à autrui.

2.- Tous les véhicules: hippomobiles, bicyclettes, chargés de billots, charges de foin devraient avoir des réflecteurs bien en vue en avant et en arrière, réflecteurs, miroirs ou plaques de fer blanc. Il se vend aujourd'hui d'excellents réflecteurs à des prix très bas, et c'est une négligence coupable de ne pas s'en acheter pour protéger sa vie et celles des autres. De même, tous ceux qui marchent sur la route devraient porter à la main une lumière de poche ou avoir, en guise de scapulaire, un double réflecteur dans le dos et sur la poitrine. C'est facile: deux réflecteurs attachés à deux cordes ou à deux petites courroies que l'on se passe sur les épaules. Ça protégerait même les cultivateurs qui ne veulent pas se bader de cela. Quand ils se seront fait tuer ou estropier ça ne sera pas mieux. Les deux Oblats ne se seraient pas fait tuer au sud de Montréal, il y a environ deux mois, si l'habitant avait eu un réflecteur en arrière de sa charge de billots.

3.- La loi devrait défendre de marcher deux ou trois et même parfois quatre de front sur la route. Les piétons, de même que les cyclistes, devraient toujours circu-

ler à la file indienne et du côté gauche de la route pour voir venir les autos.

4.- Toutes les automobiles, vieilles comme neuves, devraient être munies de "flashers" dont le côté gauche devrait toujours être allumé — le flasher allumé, remarquez bien, et non pas seulement la lumière ordinaire — le flasher, dis-je, devrait toujours être allumé quand une auto est stationnée le long de la route ou quand elle va à moins de 10 milles à l'heure.

5.- L'indication du virage à gauche ou à droite au moyen du flasher devrait être reconnue par la loi. Quand la loi a été faite à ce sujet il n'y avait pas de flashers. Il fallait indiquer par le bras sorti de l'auto. Aujourd'hui qu'il y a des flashers pour indiquer la direction, qu'est-ce qu'on attend pour modifier la loi?

On devrait savoir que les juges ne peuvent pas juger d'après la raison seulement, mais qu'il leur faut juger d'après la loi. C'est bête, mais c'est comme ça! Les associations de tourisme, de propriétaires d'automobiles et tous nos législateurs, en commençant par le suprême, qu'est-ce qu'ils attendent pour faire des lois qui protègent le monde sur les grandes routes. Ont-ils peur de perdre le vote des habitants?

Louis BEAUDRY,
Ste-Julienne.

Edition française de l'"Osservatore"

L'OSSERVATORE ROMANO, publié au Vatican, est l'un des journaux les plus connus du monde entier. Depuis quelques années, ce journal publie une édition française hebdomadaire. On y trouve notamment le texte des principaux discours du Souverain Pontife et des commentaires ou de l'information sur ce qui se passe dans la chrétienté. Le prix de l'édition française de l'OSSERVATORE ROMANO, pour le Canada, a été fixé à \$6.00 par année. On peut souscrire un abonnement en s'adressant à PERIODICA INC., 4234, rue de la Roche, Montréal, et éviter par là les ennuis du change.

Le communisme en déclin à Toronto

Toronto eut autrefois deux députés communistes à la législature provinciale, il n'en a plus qu'un. Il eut aussi un commissaire communiste à l'hôtel de ville qui, une fois battu, arrivait cependant, à chaque nouvelle élection, bon cinquième; en décembre dernier, il est descendu au septième rang. Enfin Toronto eut durant quelques années deux, sinon trois échevins communistes. Aucun n'a été réélu aux dernières élections. Félicitations à la ville-reine avec le souhait de continuer dans cette voie.

**Enrayez la toux
due au
RHUME
en un rien de temps
à l'aide de
GOUTTES
DIANA**



connues partout au Canada contre la TOUX tenace due au RHUME, catarrhe nasal, rhume de poitrine, aident à soulager le mal de gorge, l'asthme, la bronchite, aussi très efficace comme gargarisme, contre le mal d'oreilles et pour d'autres usages hivernés et été. Aucun autre remède contre la toux comme celui-ci. Seulement \$1.25 dans toutes les pharmacies au Canada.

Gardo

Pour la prévention et la guérison des maladies des animaux de la ferme

**EMPLOYEZ TOUJOURS LES
REMEDES GARDO**

De Waterloo, Québec
En vente partout dans les Magasins généraux, meuneries et Sociétés Coopératives

LES POUSSINS ROY

certifiés

SUSSEX, NEW HAMPSHIRE, ROCK BARRES ET HYBRIDES

proviennent de troupeaux exempts de diarrhée blanche, 25 années de succès dans la production de poussins ont fait de notre exploitation le plus important couvoir privé certifié de la province.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT
Demandez notre circulaire



COUVOIR ROYAL CERTIFIE

St-Jude, comté St-Hyacinthe, Québec

Cultivateurs de la région de Québec



M. EMILE MYRAND,
Ancienne Lorette,
Québec.

M. Myrand représente les assurances de l'U.C.C. dans le territoire suivant: Ancienne Lorette, Charlesbourg, Loretteville, St-Augustin, Ste-Catherine et l'île d'Orléans.

DEMANDEZ LE NOM DU
PROPAGANDISTE DE
VOTRE PAROISSE..

Les seules entreprises d'assurances strictement agricoles!

Pour vous servir...

Bien s'assurer n'est pas chose aussi facile qu'on le croit. Le problème d'assurance du cultivateur doit être étudié dans son ensemble de façon à ce que ce dernier reçoive le maximum de protection pour le montant de primes d'assurance qu'il verse chaque année. Les assurances agricoles forment une spécialité dans le domaine de l'assurance. Le cultivateur sera mieux protégé en confiant son cas à une personne capable de lui fournir tous les genres d'assurance dont il a besoin. Les Sociétés d'assurances de l'U.C.C. se spécialisent dans ces questions et elles vous offrent les services d'hommes qualifiés en mesure de vous donner des conseils utiles. L'homme que nous vous présentons fait partie de cette vaillante équipe qui fait l'orgueil des Sociétés d'assurances de l'U.C.C. Ne manquez pas de le consulter; il est là pour vous servir...

**LES SOCIÉTÉS
d'Assurance
de l'U.C.C.**

VIE • INCENDIE • AUTOMOBILE

515, avenue Viger, Montréal



L'association des brasseries de la province de Québec et le comité du concours d'orge 1952 ont remis, récemment, les prix décernés aux lauréats du concours provincial. Cette photo groupe les organisateurs du concours et quelques invités. Première rangée, de gauche à droite, M. H.-G. Gonthier, gérant de l'Association; M. J.-A. Desrochers, vice-président; M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et M. C. K. Smart, président. En arrière, de gauche à droite, MM. Robert Thomas, du ministère fédéral de l'Agriculture, MM. A. Auger et P. Méthot, du ministère provincial de l'Agriculture, M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa; MM. F. Jeakell et A. R. Ankine, membres de l'Association.

RADIO

L'U.C.C. au micro

La Contédération de l'U.C.C.

Poste CKAC, Montréal — Les lundis, mercredi et vendredi de chaque semaine, au cours de l'émission "Le Réveil Provincial" (6 h. 30 a.m., à 7 h.). Réalisation du Bureau central de l'U.C.C. Nouvelles et commentaires donnés par M. Georges-Noël Fortin.

Le Service Forestier de l'U.C.C.

Poste CHRC, Québec — Tous les samedis soirs, de 8 h. 00 à 8 h. 15.

Fédération de Chicoutimi

Poste CBI, Chicoutimi — Emission hebdomadaire, le dimanche midi, de 12 h. à 12 h. 30.

Fédération de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Poste CHBG, Ste-Anne-de-la-Pocatière. Tous les jeudis soirs, à 8 h. 15.

Fédération de Rimouski

Poste CJBR, Rimouski — "Jeunesse, ton avenir": une série d'interviews sur l'établissement rural, réalisation de M. Alexandre Dufort. Tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, 5 h. 55 à 6 h. 00 (6 h. 55 à 7 h. 00 heure avancée).

Ce même programme passe sur les ondes du poste de Matane (CKBL), le soir, à 8 h. 15 (heure avancée).

Fédération de Gaspé

Poste CHNC, New-Carlisle — Programme régulier, le samedi soir, à 8 h. 45. Annonces-éclaircies deux fois par jour.

LE REVEIL RURAL

Le Réveil Rural (au réseau français de Radio-Canada) diffusera, à compter du 1er février, tous les deux lundis, sous la rubrique "Conseils Agricoles", des communications techniques portant sur les diverses branches de la production agricole, de l'économie domestique et de l'artisanat. Cette émission donnée sous les auspices du ministère provincial de l'Agriculture (service de l'Information et des Recherches) est préparée en collaboration avec les directeurs, agronomes et spécialistes des services techniques, des institutions d'enseignement agricole supérieur et des fermes provinciales dirigées par le ministère.

CAUSERIES

Au Réveil Rural, mercredi le 11 février: "Les ensilages", par le Dr J.-E. Chevrette, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne. — Samedi, le 14: "Les céréales", par le professeur H.-P. Vézina, de l'Institut Agricole d'Oka.

LE SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE

A Radio-Canada, la semaine prochaine, on parlera à deux reprises du Salon National de l'Agriculture, exposition qui aura lieu, à Montréal, du 17 au 22 février, au Palais du Commerce. Mercredi, le 11, à 1 h. 45 p.m., on sera Mlle Estelle Leblanc, du service fédéral de l'économie domestique. Le lendemain, à l'heure régulière du Réveil Rural, on entendra un interview du maire de Montréal, M. Camille Houde, et du président du Salon, M. Gustave Toupin, par Paul Boucher, publiciste du ministère de l'Agriculture.

Le Syndicat agricole d'Hébertville organise un service de la viande

La troisième coopérative du Saguenay à prendre cette initiative—Assemblée générale tenue le 12 janvier—Un chiffre d'affaires de plus de \$180,000

Le Syndicat coopératif d'Hébertville est la troisième coopérative agricole de la région à mettre sur pied un service de viande. Les deux autres sont le syndicat d'achats et de ventes de St-Bruno et celui de St-François de Sales.

Le syndicat coopératif d'Hébertville, comme les deux autres d'ailleurs s'approvisionnera aux abattoirs de la Chaîne coopérative du Saguenay pour alimenter son nouveau service. La coopération agricole paroissiale contribuera donc grandement à la régionalisation des marchés et à la stabilisation de nos entreprises professionnelles et de l'économie agricole en général.

Un exemple frappant confirme cet avancé. Pendant l'année 1952, l'une des deux coopératives qui ont un service de viande réalisait à ce service seulement un chiffre d'affaires hebdomadaire d'un millier de dollars. En multipliant ce chiffre d'affaires par les quelque quarante coopératives de la région, on arriverait au montant total de \$40,000 par semaine et au chiffre d'affaires fabuleux de \$2,080,000 par année.

D'où l'on voit qu'il est important que les cultivateurs se donnent ce service le plus tôt possible par leurs coopératives. Ils deviendront en quelque sorte les consommateurs d'une partie de leurs propres produits, après que

Réélu président du syndicat de Bagotville

Lors de la dernière assemblée générale du syndicat coopératif agricole de Bagotville, tenue le 20 janvier, M. Henri Rivierin a été réélu président. M. Charles Tremblay remplira la fonction de vice-président. Les autres membres du bureau de direction sont MM. Edmond Larouche, Didyme Bouchard, David Duchesne, Augustin Gobeil, Eugène Girard, Alfred Tremblay et Lorenzo Simard.

Le conseil de surveillance se compose de MM. Georges-Henri Lavoie, Ulysse Maltais et Anatole Simard.

Environ quarante cultivateurs assistaient à cette assemblée. On remarquait parmi l'assistance M. Joseph-Henri Desbiens, directeur de la propagande à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, et MM. les agronomes Carrier et Beauchemin, du ministère de l'Agriculture.

Le Syndicat coopératif agricole de Bagotville a réalisé un chiffre d'affaires de \$105,078.95, soit une augmentation d'environ \$10,000 sur celui de l'an dernier. L'actif de ce Syndicat s'élève à \$40,472.49. Son capital, constitué de trop-perçus accumulés et de capital ordinaire est de \$24,255.08.

Les opérations de 1952 se sont terminées par un trop-perçu de \$2,348.61.

La vérification du Syndicat de Bagotville sera faite en 1953 par le Service coopératif de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

MM. Napoléon-Alfred Tremblay et Roméo Perron assumeront respectivement la charge de gérant et de secrétaire.

ceux-ci auront été transformés dans leurs entreprises professionnelles.

Nombreuse assistance

Les cultivateurs d'Hébertville étaient nombreux à l'assemblée générale de leur syndicat coopératif. Plus d'une cinquantaine ont participé aux délibérations et ont manifesté un grand intérêt. Une étude sérieuse des états financiers fut faite, facilitant d'autant des discussions profitables. Le rapport financier, préparé par M. Georges Fortin, du Service coopératif de l'U.C.C. du Saguenay, constituait une mine de renseignements sur les opérations de l'année écoulée.

Chiffre d'affaires de \$180,917.22

Ce service de viande sera le troisième de ce syndicat coopératif, qui opère en outre un magasin général, un établissement d'épicerie, de ferronnerie, de quincaillerie ainsi qu'un moulin. Grâce à ces deux services, le syndicat a fait un chiffre d'affaires de \$180,917.22 pendant la dernière année financière.

Depuis quelques années, le trop-perçu net augmente d'une année à l'autre. En 1950-51, on note une augmentation de \$1,021.48, pour s'établir à \$5,231.15. Ce trop-perçu représente 2.9% du chiffre d'affaires total.

On a décidé, à l'assemblée générale du 12 janvier, que 2.5% du chiffre d'affaires des membres serait distribué en ristournes. Le reste sera versé au fonds de réserve.

.1 de 1% à l'U.C.C.

Chaque année, le syndicat coopératif d'Hébertville contribue au fonds d'éducation, de propagande et d'orientation coopératives en versant à l'U.C.C. un montant représentant .1 de 1% de son chiffre d'affaires. Il en a été de même cette année. Ce montant sera distribué de la façon habituelle.

Vérification par l'U.C.C.

Le rapport financier de l'année avait été préparé par le service coopératif de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay. De nouveau, ce service a été réengagé vérificateur.

Les élections

Les administrateurs du syndicat, élus pour l'année 1952-53, sont: MM. Fernand Larouche, Arthur Paradis, Lauréat Gagné, Léopold Tremblay et Richard Paradis. Les surveillants en fonction seront MM. Théophile Paradis, Lorenzo Lajoie et Lionel Fortin. M. Jean-Roch Larouche conserve son poste de secrétaire-gérant.

La fédération de l'U.C.C. du Saguenay était représentée à cette assemblée par M. Rosaire Bouchard, propagandiste. M. Bouchard parla de la fidélité que doit avoir un cultivateur envers sa coopérative.

M. Jean-Joseph Savard représentait la Chaîne coopérative du Saguenay à cette réunion. Il expliqua les relations qui doivent exister entre la Chaîne et les coopératives paroissiales.

OUI! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

105 est, rue Saint-Paul, MONTREAL



"... très profitables à notre compagnie"

Les propriétaires d'une nouvelle entreprise écrivaient récemment à leur banque au sujet de l'appui que leur prête la succursale locale:

"Comme nous avons terminé notre première année—année très prospère, estimons-nous—nous tenons à vous dire que nous avons trouvé, à votre succursale locale, le plus précieux concours. Nous avons souvent consulté le gérant non seulement sur des problèmes financiers, mais encore sur des questions d'affaires en général, et ses avis ont été très profitables à notre compagnie."

De tels services font partie des fonctions du gérant de chacune des 3700 succursales que comptent les banques au Canada. Le gérant est tenu de connaître les problèmes de ses clients, que ceux-ci soient des hommes d'affaires, des producteurs de matières premières, des ouvriers ou des employés. Il cherche toujours l'occasion de leur être utile,—de vous être utile.

Cette annonce, tirée d'une lettre authentique, est présentée par

LES BANQUES QUI DESSERVENT VOTRE VOISINAGE



Convocations

DIMANCHE 3 FEVRIER

- Albertville
- Amos
- Barrabte (Abitibi)
- Beaudry (Témiscamingue)
- Compton
- Davangua
- Huberdeau
- Lac-aux-Sables
- L'Annonciation
- Les Etroits
- Notre-Dame-des-Bois (Frontenac)
- Rivière-Turgeon (Abitibi)
- St-André de Matapédia
- St-Athanase (Iberville)
- St-Benoît Labre
- St-Bruno
- St-Gertrude de Pontiac
- St-Martin
- St-Tharsicius (Matapédia)
- St-Vincent (Matapédia)
- Stoke Centre
- Ville-Marie
- Montmagny

LUNDI 9 FEVRIER

- Alban (Roberval)
- Angers (Papineau)
- Arthabaska
- Beauharnois
- Cookshire
- Forterville (Lotbinière)
- Katevale
- La Rédemption
- Montebello
- Notre-Dame du Lac
- Oka
- St-Barthélemy
- St-Cécile
- St-Eusèbe (Témiscouata)
- St-Justin
- St-Valère
- Thurso (Papineau)

MARDI 10 FEVRIER

- Broughton ouest (Beauce)
- Contrecoeur (Verchères)
- Lac-au-Saumon (Matapédia)
- La Patrie (Compton)
- St-Adrien de Ham
- St-Claude (Richmond)
- St-Henri (Lévis)
- St-Louise (L'Islet)
- St-Pierre les Becquets
- St-Robert (Richelieu)
- St-Thécle
- St-Cécile de Lévrard (Nicolet)
- St-Timothée (Beauharnois)
- Stanstead
- Waterville (Compton)

MERCREDI 11 FEVRIER

- Bishopton (Wolfe)
- Bolleville (Papineau)
- Broughton est
- La Rivière Bleue
- Loisetteville
- Mont-Brun
- St-Basile le Grand (Chambly)
- St-Charles (St-Hyacinthe)

JEUDI 12 FEVRIER

- Guérin
- Ham-Nord
- Notre-Dame de Ham
- St-Barbe (Huntingdon)
- Sully

VENDREDI 13 FEVRIER

- St-Lambert (Abitibi)
- St-Malachie
- St-Genevieve de Pierrefonds

SAMEDI 14 FEVRIER

- Bury (Compton)

Est-il possible...

(suite de la page 9)

dans les familles moyennes le poids est le principal facteur-limite de la fréquence de l'achat de la dinde tout le long de l'année. L'offre des demies et quartiers de dinde corrigera cette situation en satisfaisant les exigences des petites familles. Là où cette méthode de vente fut mise en pratique, elle fut reçue avec enthousiasme par la clientèle. Les dindons trop lourds se vendent à rabais. Toutefois, la ménagère économe épargne de l'argent en les achetant pour en servir d'abord une moitié ou un quartier, quitte à conserver le reste de l'oiseau dans son frigidaire ou casier congélateur (locker) pour le servir plus tard.

"La découpe de la dinde éviscérée, en moitiés ou en quartiers, se fait avant ou après congélation, au moyen d'une scie mécanique ou à bras. Les oiseaux sont coupés en moitiés dans le sens de leur longueur, puis chaque moitié est divisée en deux quartiers, en se guidant sur la dernière articulation de l'aile pour faire le trait de scie. Les quartiers antérieurs sont surtout constitués de la poitrine et de l'aile, tandis que les quartiers postérieurs contiennent surtout de la chair foncée.

"La préparation des demies ou quarts de dinde pour la cuisson est à peu près la même que pour l'oiseau entier. La farce peut être insérée dans la cavité des parties et recouverte d'un papier épais. Les morceaux sont ensuite placés la peau en dessus dans la rôtissoire.

Vente de steak de dinde

"Un autre moyen d'écouler les dindons lourds, c'est de les transformer en steak. Bien que ce produit soit à peu près inconnu au Canada il est très populaire dans certaines régions des Etats-Unis. Bien préparés, les steaks de dinde sont très appétissants. Ils permettent la vente de la dinde en



"Par la croix et la charrue"

Saint-Odilon (Dorchester)

Au cours d'une récente réunion du syndicat de l'U.C.C. de Saint-Odilon, les cultivateurs présents ont adopté les résolutions suivantes: 1.- On demande que le prix des engrais chimiques soit diminué de \$10 la tonne; 2.- On demande que l'on adopte une loi de conventions collectives applicables à la vente des produits agricoles; 3.- On demande au gouvernement provincial d'accorder des octrois pour les "bulldozers" pour autant d'heures qu'un cultivateur en aura besoin et au premier "bulldozer" qu'on pourra se procurer; 4.- On prie le gouvernement fédéral de faire baisser le coût du transport des grains de l'Ouest; 5.- On demande que le bois de pulpe se vende à un prix raisonnable.

Lucien LESSARD
secrétaire.

Vers la corporacion de l'agriculture

"Il ne faudrait pas s'imaginer que l'orientation actuelle vers laquelle l'U.C.C. tend soit la formule définitive. Adhérent à la doctrine sociale de l'Eglise, l'U.C.C. aura complété son oeuvre le jour où nous aurons réalisé la corporacion de l'agriculture dans la province de Québec. Seuls les cadres actuels de l'U.C.C. à vocation générale nous permettront de faire cette éducation et de faire en sorte que cette réadaptation nécessaire de notre agriculture ne détruise pas, mais au contraire, consolide notre mode d'agriculture familiale ou 100% de nos familles rurales sont propriétaires de la ferme qu'elles exploitent."

Jean-Baptiste LEMOINE,
vice-président général.

Fassett (Papineau)

Le 14 janvier avait lieu la réunion mensuelle du cercle de l'U.C.C. de Fassett sous la présidence de M. J.-N. Charlebois. Douze membres assistaient à cette assemblée.

L'allocution de M. l'aumônier porta sur l'agriculture et celle du président sur le "Guide".

Le sujet du mois était le concours de fermes. Tous sont désireux d'embellir et de tenir leurs fermes bien propres.

Le conférencier de l'assemblée du 11 février sera M. l'agronome.

Armand BOUCHER,
secrétaire.

CRIBLURES...

(suite de la page 3)

plus en lumière au récent congrès de la Fédération canadienne de l'Agriculture tenu à Victoria. Il est erroné de prétendre, a dit M. Hannam, que les cultivateurs jouissent d'une prospérité sans précédent. Il rappelle qu'en agriculture comme en tout autre activité le revenu brut n'est pas tout. Il faut aussi tenir compte des frais de production qui ont haussé constamment depuis quelques années sans contrepartie dans les prix des produits agricoles. Etabli sur la base de 100 en 1948, le pouvoir d'achat du cultivateur est tombé à 82. Il pourrait bien atteindre 80 ou moins encore en 1953.

C'est là le langage des faits. Il faut avouer que, dans les circonstances, il est plus éloquent que la plus rigoureuse démonstration.

B. BERUBE.

La propagande de l'U.C.C. à Chambord

Un propagandiste de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay tenait dernièrement, dans la paroisse de Chambord, une semaine de propagande. Il s'agit de M. Rosaire Bouchard qui organisa, en collaboration avec les dirigeants locaux de l'U.C.C., des soirées d'étude dans tous les rangs de la paroisse. Un grand nombre de cultivateurs assistèrent aux quatre équipes d'étude.

Plusieurs sujets furent portés à l'attention des cultivateurs. M. Bouchard traita de l'U.C.C., de ses services, de la question forestière, de la majoration de la cotisation, des principaux devoirs d'un membre de l'U.C.C., etc.

Cette semaine de propagande se clôtura par l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'U.C.C.. Cette réunion groupait plus d'une vingtaine de personnes. Le curé de la paroisse aumônier du syndicat, y assistait.

Parmi les sujets étudiés à l'assemblée générale, il faut citer la question de l'ajustement de l'assurance. Une résolution fut adoptée demandant à la Société mutuelle d'Assurances générales d'étudier cette question afin d'accorder aux assurés un meilleur service.

On a élu un nouveau bureau de direction qui se compose de M. Richard Bouchard, président; et de MM. Léonard Delaunier, Jean-Charles Laforêt, Paul-Henri Degrandmaison, François Brassard, Edmond Lalancette, Médor Ouellet, directeurs, et M. Charles-Edouard Bédard a été réélu secrétaire.

Sainte-Clotilde (Beauce)

Le 20 janvier, notre syndicat de l'U.C.C. tenait son assemblée générale sous la présidence de M. Roméo Pomerleau. L'aumônier, M. l'abbé Gariépy, était présent ainsi qu'une vingtaine de cultivateurs. On a élu à cette occasion un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Napoléon Grenier; vice-président, M. François Pomerleau; directeurs: MM. Dorilas Grondin, Alexandre Faucher, Léo Poulin, Philippe Doyon et H.-G. Grondin.

Gérard GRENIER,
secrétaire.

Propagande vraiment...

(suite de la page 24)

Priez beaucoup, mon Père, pour lui d'abord. Je crains tant pour son âme et pour mes pauvres enfants. Je les trouve tellement à plaindre. Jusqu'à présent, ils ignorent ou à peu près; mais mon âme à sept ans, il ne tardera pas à s'apercevoir que papa et maman ne pensent pas pareil au point de vue religieux. Espérons qu'ils pencheront du bon côté.

Priez pour moi aussi mon Père, j'en ai tant besoin. Moi qui révais

L'Exécutif de

L'Union catholique des cultivateurs

- PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
- AUMONIER GENERAL DE L'U.C.C.: M. l'abbé F.-X. COTE, Séminaire de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe.
- AUMONIER GENERAL DES BUCHERONS: le Rév. Père Engelbert LACASSE, s.j., 14, rue Dauphine, Québec.
- VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert, Cte de Richelieu, P.Q.
- VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, 319, rue St-Paul, Québec.
- DIRECTEURS GENERAUX: M. Arthur DUBE, St-Octave de Métis, Cte de Matane, P.Q. M. Gilbert FILION, Ste-Thérèse, Cte de Terrebonne, P.Q. M. Jules MONTOUR, Banlieue de Trois-Rivières, Cte de St-Maurice, P.Q. M. Lionel SOREL, St-Mathieu, Cte de Laprairie, P.Q.
- SECRETARE GENERAL: M. Thérèse BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal.

d'un foyer chrétien, d'une montée à deux vers le bon Dieu, pour une déception, c'en est une. J'espère qu'il vous sera possible de faire quelque chose pour ces pauvres âmes en danger et si je puis vous être utile, je me rendrai à vos desirs.

Votre tout dévouée,
Une épouse éplorée.

Remerciements à saint Isidore

Un lecteur de Notre-Dame des Bois, M. E.-P., signale la guérison de deux chats angora atteints d'un mal incurable.

A Saint-Sylvestre, un abonné à la "Terre de Chez Nous" nous informe de la guérison d'un animal par l'intercession de saint Isidore, après avoir promis de faire publier cette faveur.

De St-André d'Argenteuil, M. Jean Charlebois annonce la guérison d'un animal domestique obtenue grâce à l'intercession de saint Isidore après avoir promis de faire publier cette faveur.

MANUEL DE L'INVENTEUR
25¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Tél. HArbour 2144
Jean-Paul VERSCHULDEN
Maurice-D GODBOU
VERSCHULDEN & GODBOU
AVOCATS
conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

LE MONDE RURAL 1953

l'almanach des foyers ruraux

- Adapté — Pratique — Varié — Illustré.
- 260 pages d'articles et renseignements divers pour 55 sous seulement.
- Thème des articles spéciaux: LA FAMILLE.
- Section spéciale pour la ménagère et Guide d'Achat très utile.

Service de Librairie de l'U.C.C.,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Veillez m'expédier (quantité) exemplaire(s)
du "Monde Rural 1953" au prix de 55 cents l'unité, frais de
postes inclus.

NOM

ADRESSE

En terre ontarienne

Première visite de l'aumônier diocésain

Mercredi le 21 janvier 1953, le syndicat de l'U.C.F.O. de Clarence-Creek recevait la première visite de M. l'abbé Arsène Hébert, aumônier diocésain, et de M. Roland Piché, président général de l'U.C.F.O. Plusieurs cultivateurs, près d'une centaine, avaient répondu à l'invitation pressante de leur curé, M. l'abbé D. Rollin.

Avant les élections annuelles, le président général adressa la parole. Il entretint son auditoire du but et des principales activités de l'U.C.F.O. dans le diocèse. Il encouragea fortement les cultivateurs présents à réorganiser leur cercle paroissial et à le rendre bien vivant par l'activité personnelle de chacun de ses membres.

Les élections suivirent. Furent élus : président, M. Alban Savage; vice-président, M. Raoul Chabot; directeurs, MM. Doris Cardinal, Alban Lavictoire, Ernest Leguerrier, Albini Hupé et Téléphore Lavictoire. La charge de secrétaire fut confiée à M. Téléphore Lavictoire.

L'aumônier diocésain, invité à prendre la parole, se dit très heureux de participer à cette réunion des agriculteurs de Clarence-Creek. Il les félicita et les remercia d'être venus en si grand nombre. Il félicita les membres du conseil nouvellement élus et parla assez longuement de la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, d'unir toutes les intelligences et les volontés, toutes les forces catholiques et françaises, pour offrir dès à présent une résistance invincible mais pacifique à toutes les influences mauvaises qui s'exercent contre nous, en tant que catholiques et canadiens-français. L'aumônier diocésain termina en lisant et commentant quelques paroles de Sa Sainteté Pie XII, adressées aux membres de la Confédération des agriculteurs italiens, en congrès à Rome, le 29 février 1952.

Chez les fermières

Les membres de l'U.C.F. de Clarence-Creek ont eu également une courte visite de M. l'abbé Hébert, leur aumônier diocésain, de passage dans cette paroisse, pour prendre un premier contact avec le cercle paroissial de l'U.C.F.O.

En quelques mots, l'aumônier diocésain félicita les membres présents à la réunion. Après les avoir fortement encouragés à poursuivre leur travail, dans la prière et l'étude, pour le bien matériel et spirituel de leurs familles et de leur paroisse, de l'Eglise et de la Patrie, il leur adressa ses vœux de bonheur et de succès, qu'il enrichit d'une fervente bénédiction.

Chute-à-Blondeau

Le 12 décembre avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.F. sous la présidence de Mme Arthur Lachaine. 12 membres étaient présents.

M. l'Aumônier proposa de fonder un ouvroir pour la confection d'ornements pour notre église paroissiale.

La présidente félicita les membres d'être venus à l'assemblée malgré la mauvaise température.

On discuta de la possibilité pour le cercle de confectionner des ornements d'église, tel que demandé par M. l'Aumônier.

Mme Jean Daoust a accepté de confectionner des accessoires pour le club de gouter juvénile.

Mme Almanzor Berlinguette a donné une recette de biscuits "Ginger Snap".

La présidente fit lecture d'un article très intéressant d'étude sociale, tiré de "L'U.C.F. en Marche".

Ada TITLEY,
secrétaire.

Prescott

La réunion mensuelle du cercle de l'U.C.F. de Prescott a eu lieu le

La famille chrétienne

Il me fait grand plaisir de transmettre à tous les membres de nos cercles de l'U.C.F. ce texte de M. l'abbé Gerald Labrosse, aumônier du cercle de St-Eugène, portant sur la famille chrétienne et rédigé à l'occasion de la fête de la Sainte Famille célébrée le 11 janvier dernier.

"L'Eglise célébrait, dimanche le 11 janvier, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph et invitait toutes les familles chrétiennes à se mettre sous la protection de ces trois personnes dont l'une, Jésus, est divine et les deux autres, Marie et Joseph, humaines. Elle proposait en même temps chaque membre de la Sainte Famille comme modèle parfait à la méditation de nos familles. Saint Joseph, le père nourricier de Jésus, est le modèle des pères veillant sans cesse aux besoins du Fils de Marie, le protégeant contre le froid et la fatigue des longues routes. Il est aussi le modèle des époux, aimant tendrement son épouse Marie, la respectant et lui vouant toute son admiration en même temps que son dévouement.

Marie est le modèle parfait des mères. L'Evangile nous la montre sans cesse préoccupée des soins de son enfant, inquiète lorsqu'elle le perd dans Jérusalem, fidèle à le suivre lorsqu'il prêche aux foules, et compatissante à ses fatigues et à ses peines. Elle garde pour son époux, saint Joseph, un amour constant, l'assiste dans tous ses soins et demeure auprès de lui à l'heure de la mort.

Jésus offre aux enfants le modèle parfait de l'obéissance à l'égard de ses parents. Après que Joseph et Marie eurent retrouvé Jésus au Temple, ils revinrent à Nazareth, et l'Evangile ajoute ces mots brefs mais riches de sens : "Et il leur était soumis" (Luc II, 51).

Qui que nous soyons, nous appartenons tous à une famille sur terre. Du plus vieux au plus jeune, nous faisons partie d'une famille avec le père et la mère. Ceux qui ont perdu leurs parents peuvent par la mémoire, se rappeler ces êtres chers qu'ils aimaient et dont ils conservent encore le meilleur souvenir. On aime se rappeler ces jours heureux du foyer où le père entraînait le soir après une lourde besogne et où les enfants l'accueillaient avec des cris de joie. De sa rude main, il caressait ses enfants, saluait sa compagne et passait le reste de la soirée avec les siens. Cet homme, pour des yeux d'enfants, symbolisait la force, la justice, la droiture le devoir.

Quant à la mère, cet ange du foyer, on se plaît à la revoir dans des circonstances touchantes. C'est elle qui consolait les grosses peines et dissipait tout chagrin par un mot magique mêlé d'une caresse. Les confidences se faisaient facilement à l'oreille de cette maman qui semblait tout savoir et tout connaître. Et lorsque le soir tombait, elle rassemblait autour d'elle tous ses enfants pour la prière du soir et le chapelet.

Ce que les parents ont été dans leur foyer, comme époux s'aimant l'un l'autre sans altération à leurs promesses de fidélité, les pères et mères de foyers d'aujourd'hui doivent tendre à le réaliser. L'esprit de charité, d'unité, de bonheur, vivra dans la famille si elle suit les traces du foyer de Nazareth.

Les enfants doivent garder pour leur père et mère un respect et

17 décembre sous la présidence de Mme Paul Tittley. Dix membres étaient présents.

La présidente se dit très satisfaite de la soirée organisée pour les enfants. Ce fut un véritable succès. L'assistance était très nombreuse. Nous avons eu du chant par Mlles Claudette Lavigne, Madeleine Pilon et Claire Lanthier. Elles chantèrent "Partons la mer est belle". Un autre chant, "Petit chaperon rouge", fut exécuté par Mme Paul Tittley et Mlle Fleurette Tittley. Pour compléter le programme, il y eut un morceau de violon par M. Donat Parisien.

Le cadeau surprise, don de Mmes Donat Parisien et Bruno Duchesne, fut gagné par Mme Paul Tittley.

Le prix de présence, don de Mme Paul Tittley, fut gagné par Mlle Annette Lanthier.

Mme Réal LAUZON,
secrétaire.

Embrun

Le 15 janvier avait lieu la réunion mensuelle du cercle d'Embrun. Cinquante-huit membres étaient présents. Mme V. Bourbonnais, secrétaire, présidait la réunion.

La secrétaire souhaita la bienvenue à toutes se disant heureuse d'avoir l'occasion d'offrir ses meilleurs vœux à l'assistance au début de la nouvelle année, et heureuse aussi de voir un si grand nombre de membres à la réunion, malgré l'état des routes et l'épidémie de grippe qui sévit actuellement dans la paroisse.

Elle lut une lettre de la présidente offrant ses vœux aux membres et les remerciant des magnifiques fleurs que le cercle lui avait envoyées lors de son séjour à l'hôpital.

Mme O. Ménard, trésorière, lut le rapport de la dernière assemblée.

Mme Gérard Gagné donna une conférence sur l'éducation des enfants.

M. l'abbé Gravel parla des devoirs de la femme, surtout de son rôle d'éducatrice.

La secrétaire remercia M. l'abbé Gravel de son intéressante causerie, faisant remarquer que l'allocation de l'aumônier ou de son remplaçant formait toujours la

partie la plus intéressante de nos réunions.

Mme J. Dubois avait apporté des travaux faits dans de vieux lainages. Elle donna une démonstration sur la manière de confectionner des tuques, capelines et mitaines et en distribua les patrons.

Mme V. BOURBONNAIS,
secrétaire.

Opasatika

La réunion mensuelle du cercle de l'U.C.F. d'Opasatika eut lieu le 7 janvier sous la présidence de Mme Laurent Migneault. Treize membres assistaient à cette assemblée.

La présidente demanda que tous les membres s'entendent afin que l'harmonie règne dans le cercle.

Mme Béjine avait apporté une recette de beignes et Mme Vachon montra deux poignets tricôtés.

Mme Roy et Lucille Roy apporteront des recettes le mois prochain et Bibianne Bélair fournira un sujet d'étude.

La prochaine assemblée aura lieu le 14 février.

Suzanne GUINDON,
secrétaire.

Montpellier

Notre réunion de l'U.C.F. se tint sous la présidence de Mme Fernand Deschatelets. Sept membres étaient présents. Notre aumônier, M. l'abbé F. Bricault, a donné sa bénédiction à l'occasion de la nouvelle année.

Les sujets étudiés furent la Messe et nos belles traditions.

Les travaux manuels étaient les suivants : patrons de carreaux de courtes-pointes par Mmes Joachim Lafontaine, Théophile Lanthier, Aldée Ducharme et Mlle Jeanne Bricault; parure de chambre à coucher par Mme Jean Lavigne; jupe et boléro pour fillette confectionnés avec du linge usagé, par Mme Fernand Deschatelets.

La prochaine réunion aura lieu le 11 février.

Jeanne BRICAULT,
secrétaire.

un esprit d'obéissance inaltérables. Tant que les jeunes demeurent au foyer paternel, ils doivent obéir aux parents afin de sauvegarder le bien commun de la famille; mais toujours les enfants devraient respecter et obéir à leurs parents, comme Jésus pour Marie et Joseph, afin d'attirer sur leur être les bénédictions du ciel promises dans le 4e commandement de Dieu : Père et mère tu honoreras, afin de vivre longtemps.

Que chaque famille se fasse un devoir d'imiter la Sainte Famille et que les époux s'aiment comme Joseph aimait Marie et Marie aimait Joseph; que les parents s'acquittent de leur charge à l'égard des enfants comme Marie et Joseph le faisaient à l'égard de Jésus; que les enfants maintiennent dans leur vie et dans leur estime le même respect et la même obéissance que Jésus portait à Marie et Joseph, afin que, secourus par Marie et Joseph, tous soient instruits par l'exemple de la Sainte Famille et partagent un jour leur éternel bonheur".

Je remercie de tout coeur tous les cercles et celles qui ont bien voulu m'exprimer leurs souhaits. Ce fut un vrai stimulant et j'espère que l'année 1953 verra notre rêve réalisé: un cercle dans chaque paroisse, pour compter mille membres au congrès. Oui, mille mamans qui obéissent au Pape, mille mamans qui veulent Dieu premier servi, mille mamans qui secondent nos chefs spirituels, ceci veut dire une future société de semeuses de vocations, une future société qui aura appris à s'aimer, à s'entendre et à s'entraider.

Mme Laurent LEGAULT,
présidente générale.



Avis
à tous les
"contremaitres
bénévoles"

La prochaine fois que vous suivrez la construction d'un édifice, songez qu'il y a peut-être entre vous et cette entreprise une relation plus étroite que vous ne l'aviez d'abord supposé.

Si vous êtes détenteur d'une police d'assurance-vie, cette relation peut être très étroite. Il se peut qu'une partie de votre prime d'assurance serve à défrayer le coût de ces énormes fondations. Car, chaque année, des centaines de millions de dollars placés par les assurés permettent la construction d'immeubles de tous genres.

Habitations, écoles, génératrices, usines d'énergie hydraulique... ce ne sont là que quelques-unes des entreprises que les fonds d'assurance permettent de réaliser! Il est vraiment étonnant de constater la puissance créatrice de cet argent!

Ces constructions créent également un grand nombre d'emplois, non seulement pour les ouvriers du bâtiment, mais encore pour les ouvriers qui occuperont les nouvelles usines établies d'un océan à l'autre.

Ainsi, celui qui possède une police d'assurance fait beaucoup plus que d'assurer sa sécurité matérielle et celle de sa famille, il aide à faire du Canada un pays où il fait bon vivre!



À VOTRE SERVICE!

Un assureur qualifié — représentant une des quelque 50 compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques ou américaines établies au Canada — se fera un plaisir de vous aider à préparer un programme de sécurité personnelle et familiale pour l'avenir. Vous pouvez compter sur lui!

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"C'est être bon citoyen que d'avoir de l'assurance-vie"

PETITES ANNONCES

(suite de la page vingt)

MACHINES AGRICOLES

CHAUDIÈRES TRAYEUSES de toutes marques en acier inoxydable. De-Laval, Massey-Harris, Perfection, X Cock-shutt, etc. \$35.00 complète. Chaudière double \$50.00. S'adresser à OVIDE BROUILLET, L'ASSOMPTION, P.Q.

PRIX D'AUBAINE

Aucune offre raisonnable ne sera refusée pour les tracteurs suivants: Tracteur 22 Massey-Harris, Tracteur 30 Massey-Harris, Tracteur 102 Senior Massey-Harris, Tracteur Ferguson, Tracteur International Farmall "A", Tracteur International 1020, Tracteur Cockshutt International 60, Tracteur Cockshutt 70. Tous sur pneus. S'adresser à ROGER BERTRAND, 4 Blvd Martin, Pont-Viau, Tél. MO 4-3323.

A VENDRE trayeuse Massey-Harris à 3 vitesses simples, presque neuve. Prix avantageux. Casier No. P.H. 105, St-Jovier, Co. Terrebonne, P.Q.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE - Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guérites, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. QUEBEC ENTREPOT ENRG., 15, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

HOMME DEMANDE. Doit avoir de l'expérience sur la ferme et de préférence marié. Aucune école près de la ferme. Une maison avec utilités modernes est disponible. Electricité, bois, lait fournis. Postion à l'année. Travail sous les ordres du propriétaire. Si intéressé, écrivez donnant âge, nationalité, expérience et salaire demandé. J.-H. et West McConnell, Mont-Rolland, Co. Terrebonne, P.Q.

ON DEMANDE à acheter cochons de 30 à 100 lbs. L. LAPOINTE, Ste-Ange de Monnoir, Co. Rouville, Tél. à Montréal, ELwood 6751.

AGRICULTEUR BELGE, 2 ans au Canada, désire louer ferme entre 70 et 100 arpents, dans le sud de la province de Québec. S'adresser à LEON VAN WOLVELAER, Kleinburg, Ont.

POUSSINS - POULETTES

EXPEDITIONS PARTOUT Poussins approuvés par le gouvernement et oeufs d'éclosion disponibles présentement. Lignée de haute qualité et poussins Broiler. Satisfaction garantie. GODDARD CHICK HATCHERIES, CHATHAM, ONT.

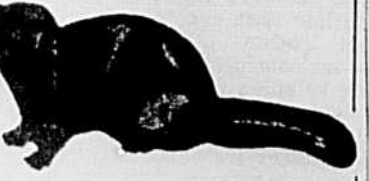
ATTENTION CULTIVATEURS - AVICULTEURS J'achète toutes sortes de volailles en tout temps de l'année et je paye un bon prix. Je vends aussi poussins d'un jour et en croissance. ALDEMA THEORET, Ste-Justine Stat., Vaudreuil, P. Q.

DINDONNEAUX plus grosse lignée Broad Breasted bronze, Beltsville Blanc, Nebraska et oeufs à vendre. Reproducteurs approuvés par le gouvernement. KELTERBORN HATCHERY, Milverton, Ont.

LES POLSSINS SCHUMMER font l'affaire de milliers de clients satisfaits. Reproducteurs 100% exempts de pullorose. Toutes les races et les hybrides populaires. Escompte sur commande hâtive. Ecrivez-nous et achetez en toute confiance. QUALITE SCHUMMER, HATCHERY, Linwood, Ont.

TRAPPEURS CULTIVATEURS

Si vous désirez obtenir \$5.00 de prime par renard rouge, écrivez-nous aujourd'hui.



Expédiez-nous vos fourrures aujourd'hui

Plus haut prix payés pour toutes fourrures.

Conformez-vous aux règlements des Postes - écrivez sur votre paquet ce qu'il contient.

SECRETS INDIENS Secrets de chasse gratuits sur demande

1,000 carabines .303 Ross, à donner gratuitement aux trappeurs.

Informations sur demande.

L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS

LA BAIE, CTE YAMASKA, P.Q.

NOUVEAUX PRIX

chez Galt Chickeries. Poussins approuvés par le gouvernement. Poussins, \$19.90 par cent. Non-sexés, \$12.90. Cochets d'un jour, \$4.90. Spécial broiler, cochets, \$6.90. Aussi poussins en croissance. Livraison immédiate. Demandez pour notre liste de prix. Envoyez argent avec commande. GALT CHICKERIES, Galt, Ont.

A VENDRE POULETTES LIGHT SUSSEX âgées de 11 semaines. Ces poulettes n'ont pas été alimentées à la moulée spéciale pour Broiler. COUVOIR CERTIFIE BOIRE & FRERES, FERME AVICOLE, DRUMMOND WICKHAM, P.Q.

POUSSINS ET DINDONNEAUX de première qualité. Demandez nos listes de prix. COUVOIR COOPERATIF DE BATISCAN, BATISCAN, CO. CHAMPLAIN, P.Q.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER Nos poussins vous apporteront plus de profits parce qu'ils sont de qualité supérieure en fait de santé, de vigueur, de croissance rapide et de production très élevée. Demandez notre catalogue qui contient un Guide avicole. COUVOIR COOPERATIF DE PONT-VIAU, 25 BOULEVARD TASCHEREAU, MONTREAL 9, P.Q.

DEMANDEZ notre circulaire concernant les poussins provenant de nos grosses Leghorns Blanches et aussi de nos Light Sussex de race pure. Aucun réacteur à l'épreuve du sang. Nous nous spécialisons dans l'élevage des volailles et la production des poussins depuis 25 ans. COUVOIR "CERTIFIE" et "APPROUVE" BOIRE & FRERES, FERME AVICOLE DRUMMOND, WICKHAM, P.Q.

AVICULTEURS! La présente saison promet de bons prix aux éleveurs de "Broilers", de gros poulets et aux producteurs d'oeufs, pour les poussins nés en janvier et février ne risquez pas votre élevage diminuez vos pertes au minimum en achetant vos poussins dans Québec. Le Couvoir Coopératif Certifiés de St-Antoine est équipé pour vous donner satisfaction avec la race Plymouth Rock Barrée et la race Light Sifus. Nous avons également deux sortes d'Hybrides. Demandez nos prix. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ST-ANTOINE, Co. Verchères, Thos. Marchessault, gérant.

LES POUSSINS MOOREFIELD feront votre succès. 15,000 reproducteurs 100% exempts de pullorose, approuvés par le gouvernement depuis 1937. Catalogue et liste de prix gratuit. MOOREFIELD POULTRY FARM, Moorefield, Ont.

A VENDRE poulettes rouges à \$1 chacune. Agées de 3 mois. RODOLPHE ARSENAULT, ST-WENCESLAS, P.Q.

AVICULTEURS: ATTENTION! Achetez vos poussins et dindonneaux d'un couvoir coopératif certifié et approuvé. Aucun réacteur à la première épreuve. Nous avons produit plus de 100,000 dindonneaux en 1952. Nous faisons affaire dans 7 des 10 provinces du Canada. Demandez nos listes de prix. COUVOIR COOPERATIF, BATISCAN, CO. CHAMPLAIN, P.Q.

POUSSINS DE QUALITE SUPERIEURE. Demandez notre liste de prix et choisissez la race de votre choix. COUVOIR COOPERATIF VAUDREUIL, DORION, VAUDREUIL.

REGARDEZ EN ARRIERE ET EN AVANT

Regardez en arrière quelques années. Vous souvenez-vous quand les gros oeufs étaient en surplus entre le début de l'été et la fin de l'automne? Si vous vous en souvenez vous êtes vraiment un "Vétéran", car il doit y avoir bien des années. Depuis quelques années les oeufs se vendent plus cher en été et en automne, et la prime aux gros oeufs est la plus forte à ce temps-là. En 1952, les gros oeufs se vendaient en moyenne 1 1/2 cent de plus par oeuf de juillet à novembre que de janvier à juin. Visez vers une grande production de gros oeufs vers cette période de meilleure prix et vous ferez de l'argent! Les poussins Bray approuvés par le gouvernement se font cette réputation par cette production hâtive de gros oeufs. Ecrivez sans délai, faites venir les renseignements. Prompte réponse en français. Expédition sans retard et de bons poussins. FRED W. BRAY, Limited, 122 John St., North, Hamilton, Ont.

SOYEZ SUR D'ACHETER LA BONNE SORTIE! Quand vous achetez un camion de 2 tonnes vous l'achetez pour faire du transport. Quand vous achetez une auto vous l'achetez pour les affaires et le plaisir. C'est la même chose quand il s'agit de poussins. Certains poussins éclos aujourd'hui sont des sujets pour la chair et les poulettes ne feront pas de bonnes pondeuses. D'autres sont facilement sélectionnés pour la production des oeufs. Nous avons 13 races pures et 16 hybrides. Nous avons des races spéciales pour une production maximum d'oeufs. D'autres pour poulets à rôti et broilers. Demandez notre catalogue. Il vous indique quelles sortes acheter pour les oeufs ou la viande. Aussi dindonneaux TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ont.

QUELLES PRODUCTIONS

vous intéressent? Les oeufs? La viande? Nous avons les poussins qu'il faut pour l'une ou l'autre. Nos poulettes seront prêtes pour les meilleurs marchés aux oeufs, commandez-les bientôt. Cochets pour la chair. Poussins approuvés par le gouvernement. Grand choix de races pures et d'hybrides. Poulets mélangés, poulettes. Aussi chapons. Le choix de centaine d'éleveurs depuis 30 ans. KITCHENER BIG-4 HATCHERY, King St. E., Kitchener, Ont.

INSTITUT AGRICOLE D'OKA

POUSSINS CHANTECLER, Hybrides (coqs, P. R. barrés X poules Chantecler) les seuls hybrides du genre produit au pays (coqs N. H. X poules P. R. B.). Pour plus amples renseignements, écrivez-nous. REGISSEUR DE LA BASSECOUR, LA TRAPPE D'OKA, P. Q.

PLYMOUTH ROCK BARREE, poussins de qualité supérieure issus de troupeaux certifiés et approuvés. Vitalité, croissance et emplant rapide, ponte garantie. Demandez liste de prix. COUVOIR COOPERATIF, LES CEDRES, CO. SOULANGES, QUE.

POUSSINS issus de R.O.P. ont donné jusqu'à 293 oeufs. Sussez X Rouge, Rouge X Rock, Rock Barré, Rouge, Leghorns, Leghorn Hybride, Sussez et la fameuse lignée de gros Broiler Rock Blanc Arbour Acres. Grandes quantités de cochets disponibles chaque semaine. 15,000 poulettes de 8 semaines pour livraison en mai. Reproducteurs approuvés par le gouvernement. KELTERBORN HATCHERY, Milverton, Ont.

NE FAITES RIEN

tant que vous n'aurez pas comparé les valeurs. Les poussins Hillside approuvés par le gouvernement proviennent d'un couvoir ayant 35 années d'expérience dans la production et l'élevage des poussins. Depuis plusieurs années nous fournissons les mêmes aviculteurs dont les revenus, grâce aux oeufs et à la chair, sont très importants. Nous vous suggérons d'obtenir notre liste de prix. Grand choix de races pures et d'hybrides: poussins d'un jour et poussins en croissance. Chapons. HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINIES PARCHEMIN. SERVICE UMEME JOUR. Films développés, imprimés, 30c. IMPRESSION 4c AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition LA BELLE PHOTO ENRG. Station Hochelaga, Dépt L, Montréal.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun. Impressions n'importe quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratis avec chaque commande de 40c. STUDIO RAPIDE, Dépt. "C.N." Station E., Montréal.

REMEDES

ETES-VOUS CHEVES? Nouveaux lévepoids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

TONIQUE POUR FOIE

Un remède naturel qui met fin rapidement aux troubles du foie; il purifie le sang, aide l'estomac et l'intestin. Un excellent remède de santé pour jeunes et adultes. Par malle, \$1.00. S'adresser à CHRIS-EUG. GIRARD, Herboriste, 52-38ème Avenue, Laval Ouest, Co. Laval, P.Q.

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laisser souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui! Messieurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, souffle, etc. LA MIXTURE YOR a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de \$1.10 frais de transport compris. YOR CHEMICAL & CIE, Estcourt, Témiscouata.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès? Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois), avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. LES SEMENCES LAVAL, 88-B Boulevard Labelle, L'ABORD-A-PLOUFFE, Qué.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO. Dépt. 206, Preston, Ont.



PRISES PIDARD - Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas satisfaction garantie par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THOS-LA GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

ENRAYEZ LA NON-DELIVRANCE DES VACHES

Les éleveurs de bovins peuvent cette année se procurer le nouveau préventif américain "Blomine Matrex" excellent composé non-dangereux qui assure une délivrance normale après le vêlage. S'emploie dans la ration pendant la dernière semaine de la gestation. Une vache qui ne délivre pas vous cause plus de perte que le prix du traitement préventif pour votre troupeau. Quantité limitée. Prix \$1.50 par vache transport compris. Ecrivez dès aujourd'hui à: PHARMACIE VETERINAIRE GIRARD ENRG., St-Félicien, Co. Roberval, P.Q.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par Les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin du foie, de la peau \$1.25 la boîte. Abbaye des Pères Cisterciens, Rougemont, Qué.

DRAGEES SANGUINES

Demandez les dragées sanguines pulvérisées toniques contre épuisement, faiblesse, anémie, pâleur, dépression nerveuse, pauvreté du sang, \$1.00. Ecrivez: COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LTEE, 3467, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Est-il possible de faire plus?

(suite de la page 3)

N'est-ce pas ce à quoi elle s'acharne depuis plusieurs années? C'est pour en arriver là qu'elle demande une loi provinciale de mise sur le marché, et une loi de convention collective. Et c'est pour cela aussi qu'elle favorise la création de syndicats de producteurs spécialisés. Le cultivateur pourra faire ses prix — dans une certaine mesure, du moins, car il ne peut espérer influencer beaucoup les prix mondiaux, ni même certains prix nationaux — le cultivateur pourra faire ses prix quand il sera groupé, et solidement. Et cela ne dépend que de lui. Rien à faire d'ici là.

Demander au gouvernement de réajuster ses prix de soutien au coût de production, de faire baisser le prix des matières premières? La Fédération Canadienne de l'Agriculture y met tout son poids avec les concours de toutes les associations qui la composent et elle n'y gagne pas grand-chose. Il lui faut admettre que la position des gouvernements n'est pas toujours facile et que ce système de soutien des prix n'est qu'un palliatif. Elle n'y a recours qu'en attendant que l'agriculture s'organise définitivement pour contrôler sa production et la distribution de ses produits.

En somme, on revient toujours au même point. Si l'U.C.C. ne fait pas davantage, si la Fédération Canadienne de l'Agriculture n'atteignent pas tous les buts qu'elles se proposent, c'est qu'elles ne sont pas assez fortes. Elles le sont peut-être assez maintenant pour demander d'une voix forte, mais tout n'est pas de crier. La classe agricole n'est pas encore assez unie pour résoudre d'elle-même certains problèmes qui seraient à sa portée.

Est-il possible de faire plus?

G.-N. FORTIN

TERRES A VENDRE :

100 arpents de terre, 15 en bois, sucre de 650 vaisseaux, bois de service, bonnes bâtisses, électricité partout avec ou sans roulant. S'adresser à M. ADRIEN CUSSON, 41ème Rang, St-Simon, Co. Bagot.

BONNES TERRES A VENDRE

Pas d'agents. S'adresser à: LA FEDERATION DE L'U.C.C. DE NICOLET, C.P. 173, Nicolet, P.Q. Tél.: 396.

Est-il possible...

(suite de la page 18)

à ce mode de conservation et de vente.

Vente de dinde fumée

"L'odeur de la fumée communique à la chair de dinde une saveur très recherchée dans plusieurs régions des Etats-Unis. Les Canadiens n'ont eu jusqu'ici que de rares occasions d'apprécier cette spécialité. La dinde fumée est excellente comme hors-d'oeuvres, pour les sandwiches et même comme plat de résistance. Elle n'est pas difficile à préparer et elle peut l'être de plusieurs façons. La dinde entière les poitrines ou autres parties peuvent être fumées.

"Certains producteurs gardent leur procédé secret mais nombre de formules satisfaisantes sont déjà connues. Les oiseaux les plus recommandables à fumer sont

ceux de la catégorie A et les Spéciaux".

La brochure où nous avons pué ces suggestions contient aussi des renseignements sur le coût de transformation des divers produits, la façon de préparer la dinde fumée et l'emballage des divers produits.

Aubaines durant février MONTRE-ARRET BRACELET



genre CHRONOGRAPHIE Mouvement suisse Mesure vitesse et distance Anti-chock Anti-magnétique Cristal Incassable Garantie d'un an \$6.95 Se compare aux chronographes se vendant \$39.50

Boîtier poli couleur or. Cadran lumineux. Aiguille-secondes trotteuse. Courroie véritable cuir. (Bracelet expansion \$1 de plus). Mode d'emploi inclus. Argent remis en 5 jours si non satisfait. Envoyez C.O.D. ou adressez bon-poste et épargnez les frais.

Canadian Precise Watch Co. 280 Havelock St., Dépt. 79 Toronto, Ont.

On ne se passe pas de la TERRE DE CHEZ NOUS

Il faut recevoir et lire la TERRE DE CHEZ NOUS parce que :

- 1 - Ce journal contient l'information agricole essentielle et indispensable;
2 - Ce journal appartient à l'U.C.C., donc aux cultivateurs, et ne peut défendre que la classe agricole;
3 - Ce journal doit être maintenu par ceux qu'il défend;
4 - Ce journal revient toutes les semaines, publie 100 pages par mois, 1200 dans l'année, et vous en donne plus pour votre argent.

COUPON D'ABONNEMENT

La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je désire renouveler mon abonnement à la "Terre de Chez Nous". Ci-joint un mandat de \$2.00 pour un an OU (selon le cas) de \$5.00 pour trois ans.

NOM
Route rurale no
Paroisse ou bureau de poste
Comté Province

L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" coûte \$2.00 pour un an ou \$5.00 pour trois ans.

Dans le monde des éleveurs

par Vic Pelchat, agronome

L'an dernier, les prix n'étant pas très encourageants, que de négligences on a pu constater à l'égard de la production porcine! Négligence au point de vue de l'utilisation de verrats de race pure. L'alimentation fut, dans bien des cas, défectueuse, le pourcentage de "A" et "B1" a baissé sensiblement et le nombre de porcelets réchappés par portée n'avait aucune importance.

A tous points de vue, la production porcine a subi un recul en 1952. Pourtant n'est-ce pas lorsque les conditions sont moins favorables au producteur que ce dernier doit prendre tous les moyens pour avoir les meilleurs sujets d'élevage, réchapper un plus grand nombre de porcelets et donner une attention toute particulière à l'alimentation en vue d'obtenir un pourcentage aussi élevé que possible de pores classifiés "A", en vue, si possible, de réaliser quelques profits, même dans les temps difficiles? Dès que les conditions sont meilleures, on regrette les négligences commises, mais souvent il est trop tard.

Depuis le début de janvier, c'est-à-dire depuis que les prix du porc sont montés: 28 cents et 30 cents, il y a une demande considérable pour les jeunes truies d'élevage et les porcelets. Le prix demandé pour les porcelets a changé du tout au tout et il est très difficile d'en trouver. Tout semble indiquer que, pour un certain temps au moins la demande sera bonne et les prix intéressants, mais il serait tout de même préférable qu'ils ne montent pas au niveau atteint à l'été de 1951.

Les porcelets ont présentement une valeur marchande inconnue en 1952 et il vaut la peine qu'on leur donne une attention toute particulière. Il importe peu que ce soit pour fins d'élevage ou de vente, immédiatement après le sevrage, le nombre de bons porcelets réchappés est toujours un facteur à considérer et qui affectera, d'une manière ou de l'autre, les revenus que l'on obtiendra d'une portée de porcelets.

Le froid est la cause directe de la mortalité d'un nombre assez élevé de porcelets. Sans qu'il soit possible d'en évaluer les résultats, le froid est aussi la cause du ralentissement et même de l'arrêt de croissance d'un grand nombre de porcelets.

Voyons donc ce qu'il est possible de faire pour prévenir les pertes par le froid. Pendant plusieurs années, nous avons recommandé aux éleveurs d'avoir ce que l'on nomme une éleveuse à porcelets. C'est une boîte triangulaire fermée de toutes parts, à l'exception d'une ouverture permettant aux porcelets d'entrer ou de sortir, une lampe électrique ordinaire étant placée sur le dessus de la boîte. Cette éleveuse a certes contribué à prévenir la perte d'un grand nombre de porcelets qui sans elle, seraient morts gelés ou écrasés. Mais les temps changent et, avec les résultats d'expériences poursuivies, les idées changent aussi. On admet maintenant qu'une éleveuse de ce genre possède des désavantages pouvant affecter la santé des porcelets, après le sevrage.

Dans ces éleveuses fermées, la température est parfois excessivement élevée, alors que la température de la porcherie peut varier de 50 à 60 degrés. D'après un médecin vétérinaire, que je considère comme très compétent, ces changements brusques de température que doivent subir les porcelets à plusieurs reprises chaque jour les prédisposent à certains troubles qui peuvent les affecter après le sevrage.

Que recommande-t-on aujourd'hui à la place de ces éleveuses? Tout simplement une lampe à rayons infra-rouges et deux planches placées de manière à faire un triangle dans le coin de la loge de la truie pour que cette dernière n'écrase pas les porcelets et qu'elle ne brise pas la lampe. Ces lampes à rayons infra-rouges réchauffent à la manière du soleil, c'est-à-dire qu'elles réchauffent les objets touchés ou atteints par les rayons sans réchauffer l'air. Si on utilise une lampe infra-rouge pour les porcelets, les rayons réchauffent les porcelets et le plancher,

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Semaine finissant lundi, le 2 février, aux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Porcs abattus	
A	26.50
B1	26.10
B2	25.85
B3	25.50
C	24.50
D	24.25
Légers	24.60
Lourds	24.00
Extra-lourds	18.50-21.50
Semi-castrats	20.00
Truies	19.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix	15.00-15.50
Bonnes (locales)	14.00-15.00
Moyennes	12.00-14.00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'association des agents à commission (Montréal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montréal Livestock Exchange sont: la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon E.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne, Rodolphe Tassé agents à commission, et Meunier & Frère acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22. (Wilbank 6363).

Communes	
Communes	10.00-12.00
(cutters et canners)	7.00-10.00

Taureaux	
Choix et bons	15.00-17.00
Communes et moyens	11.00-15.00

Veaux de lait	
Bons et choix	32.00-24.00
Communs et moyens	20.00-30.00
Veaux d'herbe	16.00-17.00

Moutons	
Vieux moutons	7.00-14.00

Agneaux classés	
Communs	21.50
Lots mélangés	22.00-23.00

Taureaux	
Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	15.00-19.00
Communes	11.00-15.00

Bouvillons	
Choix	24.00
Bons	23.00-24.00
Moyens	20.00-23.00
Communs	15.00-20.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant mardi, le 3 février inclusivement

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	55c-57c
A	54c-56c
B	43c-15c
C	35c-37c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	48c-50c
A	44c-49c
B	35c-38c
C	30c-34c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	43c
A	42c-43c
B	34c-38c
C	25c-27c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	44c
A	43c
B	35c-39c
C	25c

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	38c
A	37c-38c
B	36c
C	25c-28c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	36c
A	35c-36c
B	33c-34c
C	22c-25c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(Moins de 4 livres)

Spécial	32c
A	32c
B	31c
C	20c-24c

Jeunes dindes

Moins de 18 liv. A	48c-50c
Moins de 18 liv. B	38c-42c
C	28c-30c

Jeunes dindons

Plus de 18 liv. A	42c
Plus de 18 liv. B	40c

OEUF

Prix payé mardi le 3 février inclusivement

Prix aux producteurs à Montréal

Oeufs non classés (caisses retournées)

Extra gros et gros	47c
A Moyens	45c
Petits	40c
B	40c
C	34c

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés (caisses gratuites)

Extra gros et gros	42c-43c
A Moyens	40c-42c
Petits	35c-37c
B	35c-37c
C	29c-31c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (en vrac)

Extra gros et gros	48c-52c
A Moyens	46c-49c
Petits	44c-46c
B	44c-46c
C	36c-40c

Prix aux détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra gros et gros	57c-62c
A Moyens	54c-59c
Petits	50c-54c
B	50c-54c
C	46c-49c

fent les porcelets et le plancher, mais on constate aucun changement à la température de la porcherie. Des expériences poursuivies avec des poussins ont clairement démontré qu'il n'est pas nécessaire de maintenir une température élevée dans la bâtisse.

Il y a deux sortes de ces lampes, les grises et les rouges, mais il n'existe aucune différence, au point de vue rendement, si elles ont le même nombre de "watts". Elles peuvent être faites de verre mou ou dur. Dans les endroits où il y a de l'humidité et que des gouttes d'eau tombent sur la lampe, elle casserait immédiatement. C'est pourquoi il est préférable d'utiliser la lampe à verre dur, même si son coût d'achat est plus élevé.

Pour des porcelets naissants on recommande de placer la lampe à 18 pouces du plancher et de la relever de un pouce chaque semaine, mais des expériences démontrent qu'on peut la placer à 24 pouces du sol, et par la suite, on trent qu'on peut la placer à 24 peut la relever jusqu'à 30 pouces.

D'après les résultats obtenus jusqu'ici, il n'y a pas lieu d'hésiter à recommander l'utilisation de cette lampe pour les porcelets. Bien qu'un éleveur ait dit ceci: "Je n'élèverais plus de portées l'hiver si je n'avais pas ces lampes à rayons infra-rouges" je serais fort intéressé de savoir ce qu'en pensent d'autres éleveurs qui s'en servent dans leurs porcheries.

Le marché aux fruits et légumes

MONTREAL, 2 février 1953

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours jusqu'à 9 h. 30 a.m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'Horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, 424a, Place Jacques-Cartier.

POMMES: Mar. inc., McIntosh, 4.00; "C", 3.25-3.50; autres, 2.50 le minot.

BETTERAVES: Mar. inc., 1.25-1.50/50 lbs.

CAROTTES: Mar. inc., No 1, 1.2c; No 2, 1.00/50 lbs.

CHOUX: Mar. inc., 80-1.00/50 lbs; Chinois, 1.50 la doz.

MENTHE: Mar. inc., de serre, 1.00 la doz.

NAVETS: Mar. inc., 1.25/50 lbs.

OIGNONS: Mar. inc., 2.50-3.75; rouges 3.00/50 lbs.

PANAIS: Mar. inc., 1.50 le minot.

PERSIL: Mar. inc., 50c la doz de ppts.

POIREAUX: Mar. inc., 50-60; petits, 25c la doz.

SARRETTE ET SAUGE: Mar. inc., 35c la doz de ppts.

TOMATES: Mar. inc., No 1, de serre, 2.00; No 2, 1.50 le panier de 10 lbs.

NOUVELLES: Approvisionnements très limités au marché Bonsecours.

Stocks de peaux en novembre au Canada

Les stocks de peaux de bovin dans les tanneries et entrepôts et

chez les vendeurs à la fin de novembre surpassaient de beaucoup ceux de l'année précédente, tandis que les stocks de peaux de veau et vachette et de peaux de chèvre et de chevreau étaient manifestement moins élevés.

Les stocks de peaux de bovin s'établissaient à 468,176 contre 325,344 à la même date l'an dernier; les stocks de peaux de veau et vachette, à 462,943 contre 650,330; les stocks de peaux de chèvre et chevreau, à 45,148 contre 120,575; les stocks de peaux de mouton et d'agneau, à 42,050 douzaines contre 56,426; et les stocks de peaux de cheval, à 39,744 contre 37,295.

Le prix du beurre n'augmenterait pas

M. Robert McCubbin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, a déclaré que les consommateurs peuvent être assurés que le prix du beurre n'augmentera pas par suite du "gel" récent des ventes du beurre gardé en réserve par le gouvernement.

M. McCubbin a expliqué que l'ordre a pour but de faciliter l'inventaire. Il estime que le gouvernement a présentement en réserve 30,000,000 de livres de beurre.

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 2 février 1953, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 62 cents 1/2. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Les arrivages, lundi, le 2 février, se composaient de 600 bovins, 860 veaux, 75 agneaux et moutons, 1,245 porcs.

Lundi, les vendeurs offraient un peu près le même nombre de bovins que lundi dernier. Les transactions étaient passablement actives et les prix étaient considérablement plus fermes. Les bouvillons de qualité bonne et choix rapportaient de \$23 à \$24. Les taures moyennes valaient de \$13 à \$19. Les bonnes vaches se vendaient, dans le courant de l'après-midi, à environ \$1 plus cher que le lundi précédent. Les veaux de lait, bon et choix, rapportaient de \$32 à \$34. Les veaux d'herbe étaient plus fermes et valaient de \$16 à \$17.

Les agneaux étaient moins nombreux et se vendaient à des prix stables, soit de \$22 à \$23 pour les meilleurs, quelques-uns de moins bonne qualité à \$21.50. Les moutons variaient de \$7 à \$14.

Le prix des porcs s'établissait à \$26.50, (catégorie A); les truies, \$19.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

La marché des oeufs a fait preuve d'irrégularité au cours de la dernière semaine. Les grossistes ont fait venir des approvisionnements de centres assez éloignés vu qu'ils craignaient que ceux provenant des endroits habituels ne répondraient pas aux besoins en cours, et ceci a provoqué une hausse des prix. Il en est toutefois résulté par la suite une légère baisse, les offres étant devenues très nombreuses. Mais comme ces dernières sont redevenues ormales, les cours ont maintenant tendance à se stabiliser. Les débouchés du détail absorbent le gros des disponibilités bien qu'il se fasse un peu de huilage et de casage d'oeufs.

Le marché des volailles abattues se maintient ferme et les prix ont monté en ce qui concerne les gros poulets de bonne qualité et les poules sauf les "C". Les commencent sont à la recherche de stock spécialement de gros poulets lesquels sont rares, ce qui les oblige à s'adresser aux marchés extérieurs.

Les réceptions de volailles fraîches abattues sont très faibles et se composent de petits lots de poules; ces dernières jouissent d'une bonne demande tandis que les poulets à grille: s'écoulent de façon soutenue.

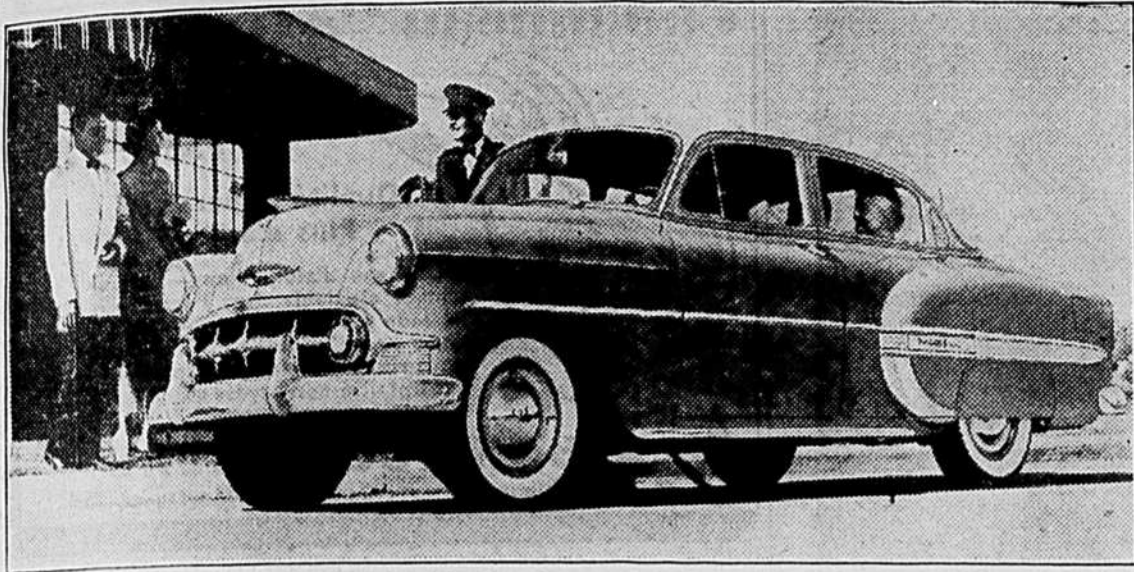
Les livraisons de volailles vivantes demeurent abondantes. Comme il arrive peu de poules, les prix ont de nouveau monté. Par contre, ceu xdes poulets à griller sont encore accommodants en raison d'approvisionnements assez considérables. Les détaillants de volailles vivantes fraîche tuées, n'ont que des poules et des poulets à griller à offrir à leurs clients et les ventes sont actives.

Les prix des pommes de terre

Lundi, le 2 février, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches du N.-B. (75 livres)	\$2.50-\$2.75
Blanches de l'île du Prince-Edouard (75 livres)	\$2.65-\$2.75

vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles. Le prix du fromage à la même date s'établissait à 32 cents.



LA CHEVROLET POUR 1953 comprend trois séries de voitures — Bel air, "Deux-Dix" et "Un-cinquante" . . . Il y a un choix de 18 types de carrosserie complètement remaniés, y compris trois sedans quatre portières, trois sedans deux portières, trois voitures de service d'hôtel, deux coupés sport, deux coupés de club, deux transformables et un coupé d'affaires. Les modèles présentent beaucoup de nouvelles extérieures, de nouveaux finis intérieurs luxueux, des ouvertures plus grandes à l'avant et à l'arrière. Une transmission Powerglide remaniée pour plus d'économie et reprises plus vives; direction hydraulique; l'oeilatronique, un atténuateur automatique des phares, sont des caractéristiques de grosses voitures offertes comme équipement facultatif à coût additionnel. Il y a un choix de deux nouveaux moteurs plus puissants. On voit ici l'illustration du sedan quatre portières Bel Air.

On discute le...

(suite de la page 1)
Fédération sont pour chacune des provinces:

Colombie Britannique: A. H. Mercer, Vancouver; V. E. Ellison, Oyama; C. E. S. Walls, Victoria; Alberta: Roy Marler, Edmonton; Ben Plummer, Calgary; L. Pharis, Magrath, Saskatchewan: W. J. Ball, Regina; Gordon Loveridge, Grenfell; L. J. Bright, Regina, Manitoba: W. J. Parker, Winnipeg; J. D. Wilson, Carmen; J. T. Monnhouse, Elie, Ontario: H. H. Hannam, Ottawa; C. A. Milligan, Nananee; J. A. Ferguson, Port Stanley; J. C. Broderick, St. Catharines, Québec: J.-A. Marion, Montréal; H.-C. Bois, Montréal; Mme N. Telford, Shawville, Nouveau-Brunswick: L. Johnson, Berry Mines, Nouvelle-Ecosse: A. H. Duncanson, Gaspereaux; Ile du Prince-Edouard: Charles Yeo, Summerside.

M. Gilbert McMillan, président de la Fédération canadienne des producteurs de lait, représente ce groupement à la direction.

Discours de M. Hannam

Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de l'assemblée, M. Hannam a déclaré qu'en dépit du fait que l'année 1952 a été assez bonne en agriculture et que les perspectives sont excellentes sur le marché mondial des céréales, la perte des marchés extérieurs pour la plupart des autres produits canadiens nous cause un sérieux problème et est en partie responsable de la tendance actuelle à la baisse des prix agricoles et du pouvoir d'achat des cultivateurs. Il faudra au moins trois choses pour que notre situation s'améliore par rapport aux marchés d'exportation, pour que l'économie agricole canadienne retrouve son équilibre et que le cultivateur redevienne confiant: (1) le retour à la convertibilité du dollar et de la livre sterling; (2) la disparition des restrictions américaines sur les importations de produits laitiers; (3) l'élaboration par les gouvernements qui contribuent à l'Organisation de l'Alimentation et des Vivres, d'un programme pour disposer des surplus et prévoir l'accumulation de réserves d'aliments afin de parer à la disette et à la famine dans les pays nécessiteux.

Prosperité ?

C'est une erreur, dit M. Hannam, de croire que les cultivateurs jouissent d'une prospérité inouïe vu que les prix des denrées sont élevés. Il faut tenir compte du coût de production accru de ces denrées. Si l'on fixe à 100 l'indice du pouvoir d'achat des cultivateurs en 1948, on constate que cet indice s'est abaissé à 82 et pourrait même descendre en bas de 80 en 1953.

L'accord sur le blé

M. Hannam dit que sans l'accord international sur le blé, les producteurs canadiens auraient connu le chaos en ces dernières années avec leurs récoltes records. La Fédération canadienne de l'Agriculture l'a dit à plusieurs reprises: elle a confiance aux moyens de stabilisation de ce genre. Il croit que l'histoire retiendra le fait que les producteurs canadiens ont respecté loyalement l'entente internationale sur le blé, malgré les difficultés imprévues, et elle s'attend à ce que la contribution importante alors que s'ouvrait le champ de la coopération entre nations.

La défense nationale

Tout en soutenant le pouvoir

d'achat et la demande domestique pour les produits agricoles, le programme de défense a nu à l'agriculture en lui enlevant sa main-d'oeuvre et en rehaussant les salaires agricoles à un niveau sans précédent. Et l'on peut en conclure que l'agriculture n'a pas encore été reconnue comme industrie essentielle dans notre programme de défense, ou comme une industrie qui a besoin de se préparer en cas d'urgence nationale.

Protection tarifaire

"Une fois de plus, les cultivateurs du Canada mettent les autres industries au défi d'abandonner toute protection tarifaire, y compris toutes les restrictions sur l'immigration de la main-d'oeuvre industrielle, auquel cas l'agriculture serait très heureuse de faire de même", a dit M. Hannam. La perte du marché britannique du fromage et les restrictions imposées par les Etats-Unis sur les importations de produits laitiers a gravement affecté l'industrie laitière. Et voici venir après l'invasion par la margarine, la menace de l'introduction d'une grande variété de produits laitiers synthétiques. Lorsqu'elle demande quelque protection contre l'entrée au pays des huiles végétales, l'industrie laitière ne demande qu'une parcelle des privilèges dont jouissent d'autres industries depuis des années.

Sout'en des prix

M. Hannam dit que le sout'en des prix, pour le peu qu'il coûte au trésor national, est l'une des meilleures politiques d'intérêt national que nous ayons eues, encore qu'il pourrait être plus efficace s'il s'appliquait en conformité avec un programme d'écoulement des surplus sur les marchés mondiaux.

Quelques considérations..

(suite de la page 1)

et aussi parce que l'élevage du fier à peu de frais les productions de la ferme.

Mais le problème des chiens est toujours là. Dans Québec, la loi vient au secours des éleveurs et donne aux municipalités les pouvoirs requis pour contrôler la situation. Il faudrait d'une part, une campagne d'éducation pour demander la coopération du public et, d'autre part, des sanctions exemplaires contre ceux qui n'appliquent pas les règlements édictés.

M. FORTIN

M. Fortin rappelle qu'en 1871, il y avait au Canada un mouton par capita (3,500,000 habitants au pays et 3,150,000 moutons sur les fermes). Aujourd'hui, les Canadiens sent au nombre de 14,000,000 et la population ovine est d'un million et demi de têtes soit seulement 1 pour cent de la population ovine des pays du Commonwealth britannique.

Est-ce que le pays ne convient pas à cet élevage? Au contraire, nous pouvons produire de la viande de mouton et de la laine de première qualité. Mais il se trouve que nous avons d'autres productions industrielles et agricoles importantes à placer sur le marché mondial et qui nous sont payés en cargaisons de laine et d'étoffes. Il y a là un obstacle économique difficile à surmonter.

M. Fortin conclut ainsi: "Dans

le Québec, on fait de louables efforts, au ministère de l'Agriculture, pour trouver des races ou des croisements appropriés au climat, et aux conditions agricoles; nous devons les en louer. Mais ce sont des efforts pas mal perdus dans cette mer mondiale (de moutons) dont je vous ai parlé. Et le problème pour moi insoluble, c'est de comprendre, comment il se fait que le pays qui dans tout l'Empire a le plus besoin de laine per capita soit celui qui en produise le moins, où chaque habitant soit capable de la payer chère à l'importation et que tout cela ne soit la faute de personne . . ."

La stabulation...

(suite de la page 2)

nomie réalisée est compensée par le surplus de paille à employer et le surplus de foin que les animaux consomment.

(6) Conservation du fumier :

M. Lajoie dit que le fumier se conserve peut-être mieux dans l'étable libre, encore qu'il contient trop de carbone par rapport à la matière azotée. Mais l'éleveur qui possède une étable classique (à stalle) peut s'il emploie du phosphaté, récupérer les déjections liquides et le fumier obtenu n'a pas moindre valeur.

(7) Contrôle laitier :

Pour les éleveurs qui veulent produire des records nationaux ou mondiaux, la stabulation libre ne convient pas. La production de records exigent une attention toute particulière au point de vue de l'alimentation, de la traite, de l'hygiène, etc. Et ces records sont nécessaires pour l'avancement de l'industrie laitière en général.

(8) La vente des animaux :

Un éleveur de pur-sang dont l'étable (classique) est bien ventilée, bien éclairée et bien nettoyée n'a pas de meilleur endroit où effectuer ses ventes d'animaux. Les éleveurs savent combien il est désagréable d'avoir à choisir parmi des animaux laissés en liberté.

En terminant, M. Lajoie dit: "Les cultivateurs qui ne font pas l'élevage sur une grande échelle sont indifférents à n'importe quel système de stabulation, mais, par contre ceux qui veulent former des familles ou lignées de vaches sont et seront pour longtemps en

faveur de la grange-étable classique . . . Le système de stabulation forcée donnera toujours le meilleur résultat et c'est le seul moyen logique et pratique de faire de l'élevage de pur-sang".

G.-N. F.

**Pour Qualité
Douceur
Valeur**

ZIG-ZAG

**Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada**



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVIERS COOPÉRATIFS CERTIFIÉS OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIÉS DES COUVIERS COOPÉRATIFS
VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITÉ

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

COUVOIR COOPÉRATIF DE Marieville
Races: P.R.B., N.H., L.S., Hybrides, N.H. x P.R.B., L.S. x N.H., N.H. x L.S.
Capacité: 142,500.
Epreuve: rapide; réaction: 0.
Geo.-H. ARES, gérant

COUVOIR COOPÉRATIF DE St-Anselme Village
Cité Dorchester
Nous offrons des poussins de plusieurs races pures ou croisées; aussi des dindonneaux pur sang bronzés Broad Breast. Demandez notre guide avicole et dépliant contenant photographies des différentes races.
J.-E. LAVALLEE, gérant

COUVOIR COOPÉRATIF DE Ste-Louise
Comté L'Islet
Dindonneaux Broad Brested bronzés.
Aucun réacteur depuis le début de notre couvoir.
Martial TARDIF, gérant

COUVOIR COOPÉRATIF DE St-Jovite
C.P. 40, Co. Terrebonne
Races: P.R.B., L.S., hybrides, N.H. x P.R.B.
Demandez notre liste de prix
Gabriel LAJEUNESSE gér.

COUVOIR COOPÉRATIF DE St-Antoine
Comté Verchères
Capacité: 108,000.
Races: P.R.B., L.S., hybrides, P.R.B. x N.H., L.S. x P.R.B.
Epreuve: rapide.
Réaction: 0%.
Thos. MARCHESSAULT, gér.

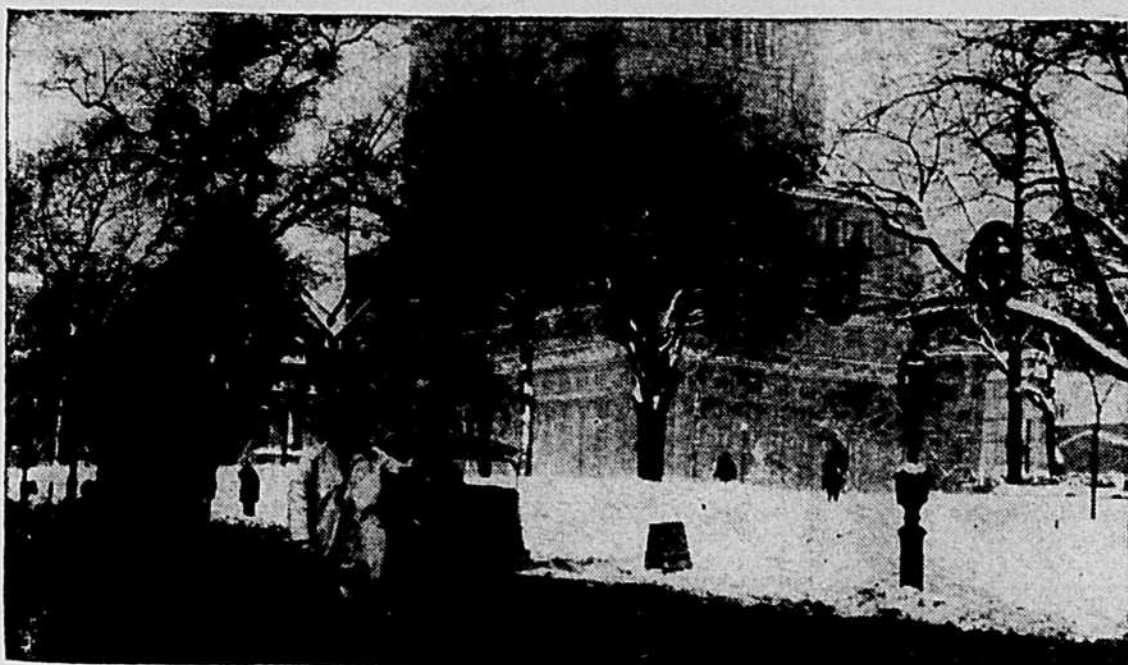
COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ DE St-Augustin
Comté de Portneuf
Capacité: 66,000 oeufs.
Races: P.R.B. — L.S. — R.I.R. Hybrides — L.B. x N.H.
Epreuve: rapide.
Réaction: 0%.
Satisfaction garantie.
Raymond COTE, gérant

COUVOIR COOPÉRATIF DE St-Isidore
Comté de Dorchester
Epreuve: rapide.
Réaction: 0%.
Capacité: 72,000 oeufs.
Races: P.R.B. — N.H. — L.S. Hybrides.
Epreuve: rapide.
Réaction: 0%.
Benoit PARENT, gérant

SYNDICAT AVICOLE DE Vallée-Jonction
Comté de Beauce
Races: P.R.B., N.H., L.S., P.R.B. x N.H., L.S. x N.H., N.H. x L.S.
Dindes: bronzés.
Exempt de pullorose.
Valérien CLOUTIER, gér.

Protégez-vous en achetant des poussins provenant des Couvoirs Coopératifs Certifiés

RACES: — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.R., New-Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New-Hampshire.
DINDES: — B.B., broadbreasted; B., bronzés; STD., standard.



Voici l'aspect que présentait, avant l'arrivée triomphale de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger à Montréal, les abords de la cathédrale St-Jacques et du palais cardinalice. Tout le long du trajet que devait suivre Son Eminence, de la gare à la cathédrale, on avait installé un grand nombre de cerceaux lumineux surmontés d'une croix, également illuminée, et autres motifs décoratifs. Une abondante neige, fraîchement tombée, avait tout recouvert d'un blanc manteau d'hermine comme pour accueillir plus royalement encore le premier cardinal de la Métropole du Canada.

LE BÛCHERON

L'U.C.C. du Saguenay organise un nouveau groupe de bûcherons

Le Service forestier de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay est à organiser un nouveau groupe de bûcherons.

Il s'agit cette fois des bûcherons travaillant aux opérations de bois de sciage de la Saguenay Lumber, dont le président est M. Nil Tremblay, industriel de Chicoutimi.

Ces opérations se font dans le territoire de la rivière Moncouche et sont confiées par contrat à M. Arthur Gilbert, de Laterrière.

Le recrutement des membres a été fait au cours de la semaine se terminant le 24 janvier et la demande de reconnaissance syndicale est maintenant devant la Commission de Relations ouvrières du Québec.

Le nombre des bûcherons travaillant à cet endroit est d'environ 75. Une forte partie de ces travailleurs sont de Laterrière.

Le communisme est devenu une menace pour le monde entier

M. A. Lebedeff, licencié ès lettres, membre de la Société académique de Riga, capitale de l'ancienne Lettonie, aujourd'hui absorbée dans l'Union soviétique, a prononcé, voici quelques jours, une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec. L'Action Catholique de Québec publie un bref résumé de cette conférence que nous reproduisons ici pour l'information de nos lecteurs.

Un "témoin vivant" de certains événements qui ont marqué l'évolution du communisme international était le conférencier invité au dîner de la Chambre de Commerce des jeunes, au restaurant "La Porte St-Jean", hier soir.

Depuis 1940, a dit M. A. Lebedeff, licencié ès Lettres, membre de la Société académique de Riga, le communisme a cessé d'être un problème russe. Il est devenu "une menace internationale". Aussi, après douze ans de travail, on compte huit cents millions d'hommes sous la terreur communiste, soit un tiers de la population du monde.

Le conférencier précise ensuite que l'incompréhension du péril soviétique chez les peuples libres est attribuable au fait que Lénine avait compris bien avant la révolution que pour assurer le triomphe du communisme dans le monde, on ne peut pas tout simplement prêcher l'Évangile du communisme, c'est-à-dire le matérialisme dans sa forme dialectique. Ceci, pour deux raisons: d'abord, l'opposition immédiate qui lui aurait été offerte, sans compter l'incompréhension normale des masses aux théories économiques. Aussi, on a mis sur pied deux programmes. Un premier, inflexible, soit la doctrine théorique avec le but pratique final, l'introduction du régime social et économique com-

muniste dans le monde entier. Cette partie demeure toujours la même, cependant que la deuxième est flexible: on peut affirmer aujourd'hui ce qu'on niera demain.

Plus loin, M. Lebedeff relatait ainsi l'incorporation des républiques Baltiques. Les ministres aux Affaires étrangères furent sommés de se rendre à Moscou pour conclure des traités de sécurité. Ce qui fut fait. De là, un referendum d'incorporation soigneusement mis au point par les services de Vichinsky, ancien procureur de l'U.R.S.S. aux procès politiques de 1936, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi. Les peuples de ces pays votèrent "oui", à l'unanimité. Les listes électorales pointées d'après les "passeports" électoraux et les bulletins de vote numérotés.

"Frères du monde, dit en terminant le conférencier, voyez ce qui nous est arrivé. Vous commencez à comprendre le danger qui vous menace. Joignez donc vos efforts à ceux qui luttent depuis 35 ans. Aidez à sauver la civilisation humaine, aidez à sauver la liberté du monde. Sauvez les générations futures de la nuit qui les menace".

Propagandiste en visite dans les chantiers

Dans les chantiers où l'U.C.C. du Saguenay couvre les bûcherons par une convention collective de travail, elle envoie de temps à autre ses propagandistes pour visiter les bûcherons.

C'est ce que fait présentement M. André Théberge, propagandiste forestier de l'U.C.C. du Saguenay. Il rencontrera les bûcherons de M. Rosario Morin où il véri-

Propagande vraiment diabolique en forêt

La lettre qui suit, adressée au R.P. Lacasse, s.j., aumônier des bûcherons, illustre bien le travail de propagande vraiment diabolique qui se fait dans certains chantiers de l'Ontario. A la lecture de ce témoignage navrant d'une malheureuse mère de famille, épouse d'un bûcheron dont la foi est déjà fortement ébranlée, il n'y a plus à se demander si le danger existe. Il est dans la place et il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Voici le texte de cette lettre pathétique:

R. P. Engelbert Lacasse, S.J.,
X... le 11 janvier 1953.
14, rue Dauphine,
Québec.

Révérend Père,

Je crois qu'il est de mon devoir de vous prévenir du travail vraiment diabolique qui se fait dans les chantiers de l'Ontario. Mon mari travaille là depuis deux ou trois ans, et bien qu'il ait été élevé par des parents chrétiens, il est sur le point d'abandonner sa religion. A son dernier voyage, il a manqué sa messe du dimanche, chose qu'il n'avait jamais faite auparavant. Et si vous l'entendiez parler des prêtres, il dit des choses tellement affreuses que je n'ose pas vous les écrire.

Et puis, je crains que ce ne soit que le commencement. Il me parle beaucoup d'une certaine religion qu'il appelle baptiste, mais il dit qu'avant de trop parler, il va se renseigner et, dans un an ou deux, il pourra en parler à son aise. Comme vous le pensez bien, il est placé dans un milieu où on ne demande pas mieux que de le renseigner, et de quelle manière!

Comme vous le sentez bien, c'est très pénible pour moi de voir grandir mes trois petits enfants avec un papa aussi peu conscient de ses devoirs. Je voudrais pourtant en faire de bons chrétiens, mais quel exemple ils auront sous les yeux si ça ne change pas! Et j'imagine que je ne dois pas être la seule, épouse ou maman, qui déplore que de telles choses se produisent. Il faut bien l'avouer, mon Père, nous autres, catholiques, on se laisse "damer le pion" par les autres. Si on était aussi enthousiaste à faire de l'action catholique que les autres le sont à faire leur travail diabolique, ce serait merveilleux. Mais si quelques-uns se dévouent, c'est le petit nombre, les autres ne s'en font pas.

J'aurais pu, sans doute, donner plus de détails sur ce que m'a dit mon mari, mais songez, mon Père, que c'est pénible pour moi de vous dire ces choses, il est mon mari et le père de mes enfants. J'espère en avoir dit assez pour attirer votre attention et votre sympathie. (suite à la page 18)

fiera si la convention est appliquée intégralement.

Le voyage de M. Théberge poursuit aussi un but éducatif. Il met les bûcherons au courant du travail que fait l'U.C.C. pour eux dans la région et de ce que ces derniers doivent faire pour réaliser un ordre social chrétien dans la forêt.

Chalumeau "Atomique"



Plus de gouttes!
Plus de sirop!

Qualité supérieure!
Plus d'argent!

En alliage d'aluminium — Parfaitement ajustable dans l'entaille — Possède 4 points d'appui — Obtient toute l'eau jusqu'à la fin — Paie son prix d'achat dans l'espace d'un an. Entaille non-oxydée qui guérit facilement.

ALBANI COUSINEAU

Ste-Scholastique, Comté Deux-Montagnes, Qué.

Aux producteurs de sirop d'érable

Une nouvelle boîte à sirop d'érable destinée à remplacer le bidon d'un gallon est actuellement sur le marché et à la disposition des fabricants de sirop d'érable, qui veulent maintenir les prix de leur produit et contribuer au développement du marché local.



Boîte sanitaire no 2 lithographiée. Contient 26 onces de sirop.

Conserve au sirop sa saveur du printemps.

Pas d'étiquette à poser. (Sauf celle indiquant la qualité).

S'emballer rapidement et conserve le sirop indéfiniment.

— PRIX —

\$10.75 le carton de 205 boîtes. (Transport à la charge de l'acheteur).

Un espace approprié est réservé pour y apposer le nom et l'adresse du fabricant et comme la surface est glacée, il faut une encre spéciale. Nous pouvons vous fournir une estampe à votre nom et adresse, une bouteille d'encre spéciale et un tampon pour y mettre l'encre.

Le tout \$3.20 (taxe incluse)

LES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ERABLE DE QUEBEC

Edifice Desjardins,

Lévis, Qué.

ATTENTION! PRODUCTEURS DE PATATES

Nous pouvons maintenant vous offrir la gamme complète de machines agricoles

IRON AGE

- Planteuses à patates
- Arracheuses à patates
- Arroseuses à patates
- Saupoudreuses à patates
- et aussi
- Transplanteurs à légumes
- Arroseuses à vergers et à mauvaises herbes
- Saupoudreuses à vergers

IRON AGE a été acquis par OLIVER dont nous sommes les représentants autorisés pour la province de Québec. Votre coopérative locale ou votre centrale seront heureuses de vous servir. Les machines agricoles IRON AGE s'ajoutent à la liste OLIVER-FEDEREE

La Coopérative Fédérée de Québec

105 est, rue St-Paul,

MONTREAL

POUR L'ONTARIO: Goodison Industries Ltd. 1903, Wilson ave., TORONTO.